

REVUE DE PRESSE
COLLECTE NATIONALE DE DONS
EN FAVEUR DU PATRIMOINE RELIGIEUX RURAL



FONDATION
LA SAUVEGARDE DE L'ART
FRANÇAIS

Septembre - 16 nov.

SEPTEMBRE 2025



ENTRÉES LIBRES

FOCUS

COMMENT SAUVER LES ÉGLISES EN PÉRIL

La fondation pour la sauvegarde de l'art français lance une collecte nationale pour réparer le petit patrimoine religieux. Première étape le 20 septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

Par Charles Jaigu



En 2023, devant la collégiale gothique Notre-Dame de Semur-en-Auxois, Emmanuel Macron, a lancé une collecte nationale pour sauver « 5 000 églises » dans les communes de moins de 2 000 habitants. Avec une belle désinvolture, il a annoncé que 200 millions d'euros de dons étaient attendus. Deux ans plus tard, ce sont seulement 2 millions qui ont été levés par la Fondation pour le patrimoine. L'élan provoqué par l'incendie de Notre-Dame n'a donc pas ruiselé vers le « long manteau d'Églises » souvent célébré dans les meetings. C'est ce que nous dit Jean-Michel Leniaud, inspecteur général des Monuments historiques. « Il y a en France un stock de 45 000 édifices du culte, le plus important après les châteaux, et dans l'ensemble il est en très mauvais état, car depuis 1905 l'État et les collectivités ont fait le minimum. » Car si la loi de 1905 dit que l'entretien des lieux de culte est à la charge des mairies, elle ajoute que l'appréciation du moment pour le faire est facultative. La plupart des mairies ont donc procrastiné ce devoir théorique, et elles ont préféré répondre à d'autres urgences. Certaines régions sont plus touchées que d'autres. « Dans l'Yonne, de nombreux édifices construits dans la période gothique sont trop grands et trop chers à restaurer pour les communes », relève Leniaud. Mais le mal s'est insinué sur tout le territoire, et d'innombrables mairies font face à des lieux de culte qui frôlent la mise en péril et le risque d'accident. « Au bout d'un moment, les pierres se vengent », conclut Michel Laniaud, qui souligne qu'en un tel cas, « le coût du chantier est bien plus élevé

que si un effort régulier de rénovation avait été fourni. » « Sans doute serait-il utile de changer la loi pour rendre l'entretien obligatoire et non facultatif », observe-t-il. Car finalement, c'est bien la politique de l'indifférence qui prévaut. Il arrive même que les maires obtiennent l'accord des autorités cléricales pour détruire une église. Dans la France sécularisée, les fidèles ne pèsent pas lourd. En général, on y construit un parking à la place.

CRÉER UN ENGOUEMENT

C'est la Fondation pour la sauvegarde de l'art français* qui a été mandatée pour relancer la collecte en déshérence. Très connaisseuse de ces édifices ruraux, elle a accepté de relever un défi difficile. Elle ouvrira lors des Journées européennes du patrimoine un vote par internet dans les 13 régions françaises, pour élire dans chacune d'elles trois lieux de culte susceptibles d'être aidés par une campagne de dons. Les montants donnés seront déductibles des impôts à 75 %. « À une époque où on protège scrupuleusement les chauves-souris et les hanneçons, protégeons aussi la beauté des édifices qui sont considérés par le conseil d'État comme des éléments du patrimoine commun », s'élève Olivier de Rohan, le président de la Fondation depuis plus de vingt ans, et par ailleurs l'un des artisans du sauvetage du Musée de la marine à Paris.

Peu connue du grand public, cette fondation est gérée au cordeau grâce au legs de l'historienne du patrimoine Aliette de Maillé. La riche aristocrate, proche d'André Malraux, a demandé que le produit de sa fortune placée soit consacré au sauvetage des petites églises rurales. Plus d'un million d'euros sont distribués chaque année en toute discrétion. Cette fois-ci, le défi est bien plus large. Il s'agit de redonner aux Français l'envie de sauver leurs clochers. Peut-être se souviendront-ils de l'affiche de François Mitterrand en 1981 qui ne fut pas pour rien dans le succès de sa campagne. « Nous voulons recréer un engouement, et pour cela les habitants doivent redécouvrir des lieux de culte qu'ils ne connaissent plus », conclut Lionel Bonneval, directeur de la Fondation. La PQR – presse quotidienne régionale – sera largement sollicitée. « Nous aidons déjà les écoles à faire des visites d'Églises avec des classes d'élèves qui n'y ont jamais été », note-t-il. L'élan qui anima jadis Mérimée et Viollet-le-Duc n'est plus. Pourtant, il y a péril en la demeure. Elles brûlent et nous regardons ailleurs...

* Sauvegardeartfrancais.fr

Une collecte pour sauver 5 000 églises : le grand projet de sauvegarde du petit patrimoine

ANALYSE - La fondation pour la sauvegarde de l'art français lance une collecte nationale pour réparer le petit patrimoine religieux. Première étape le 20 septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

En 2023, devant la collégiale gothique Notre-Dame de Semur-en-Auxois, [Emmanuel Macron](#), a lancé une collecte nationale pour sauver « 5000 églises » dans les communes de moins de 2000 habitants. Avec une belle désinvolture, il a annoncé que 200 millions d'euros de dons étaient attendus. Deux ans plus tard, ce sont seulement 2 millions qui ont été levés par la Fondation pour le patrimoine. L'élan provoqué par l'incendie de Notre-Dame n'a donc pas ruisselé vers le « long manteau d'Églises » souvent célébré dans les meetings. C'est ce que nous dit Jean-Michel Leniaud, inspecteur général des Monuments historiques. « *Il y a en France un stock de , le plus important après les châteaux, et dans l'ensemble il est en très mauvais état, car depuis 1905 l'État et les collectivités ont fait le minimum.* » Car si la loi de 1905 dit que l'entretien des lieux de culte est à la charge des mairies, elle ajoute que l'appréciation du moment pour le faire est facultative. La plupart des mairies ont donc procrastiné ce devoir théorique, et elles ont préféré répondre à d'autres urgences.

Certaines régions sont plus touchées que d'autres. « *Dans l'Yonne, de nombreux édifices construits dans la période gothique sont trop grands et trop chers à restaurer pour les communes* », relève Leniaud. Mais le mal s'est insinué sur tout le territoire, et d'innombrables mairies font face à des lieux de culte qui frôlent la mise en péril et le risque d'accident. « *Au bout d'un moment, les pierres se vengent* », conclut Michel Laniaud, qui souligne qu'en un tel cas, « *le coût du chantier est bien plus élevé que si un avait été fourni.* » « *Sans doute serait-il utile de changer la loi pour rendre l'entretien obligatoire et non facultatif* », observe-t-il. Car finalement, c'est bien la politique de l'indifférence qui prévaut. Il arrive même que les maires obtiennent l'accord des autorités cléricales pour détruire une église. Dans la France sécularisée, les fidèles ne pèsent pas lourd. En général, on y construit un parking à la place.

Créer un engouement

C'est la Fondation pour la sauvegarde de l'art français * qui a été mandatée pour relancer la collecte en déshérence. Très connaisseuse de ces édifices ruraux, elle a accepté de relever un défi difficile. Elle ouvrira lors des Journées européennes du patrimoine un vote par internet dans les 13 régions françaises, pour élire dans chacune d'elles trois lieux de culte susceptibles d'être aidés par une campagne de dons. Les montants donnés seront déductibles des impôts à 75 %. « *À une époque où on protège scrupuleusement les chauves-souris et les hannetons, protégeons aussi la beauté des édifices qui sont considérés par le conseil d'État comme des éléments du patrimoine commun* », s'émeut Olivier de Rohan, le président de la Fondation depuis plus de vingt ans, et par ailleurs l'un des artisans du sauvetage du Musée de la marine à Paris.

Peu connue du grand public, cette fondation est gérée au cordeau grâce au legs de l'historienne du patrimoine Aliette de Maillé. La riche aristocrate, proche d'André Malraux, a demandé que le produit de sa fortune placée soit consacré au sauvetage des petites églises rurales. Plus d'un million d'euros sont distribués chaque année en toute discrétion. Cette fois-ci, le défi est bien plus large. Il s'agit de redonner aux Français l'envie de sauver leurs clochers. Peut-être se souviendront-ils de l'affiche de François Mitterrand en 1981 qui ne fut pas pour rien dans le succès de sa campagne. « *Nous voulons recréer un engouement, et pour cela les habitants doivent redécouvrir des lieux de culte qu'ils ne connaissent plus* », conclut Lionel Bonneval, directeur de la Fondation. La PQR - presse quotidienne régionale - sera largement sollicitée. « *Nous aidons déjà les écoles à*

faire des visites d'Églises avec des classes d'élèves qui n'y ont jamais été », note-t-il. L'élan qui anima jadis Mérimée et Viollet-le-Duc n'est plus. Pourtant, il y a péril en la demeure. Elles brûlent et nous regardons ailleurs...

Edition : **19 septembre 2025 P.11**
Famille du média : **Médias spécialisés**
grand public
Périodicité : **Hebdomadaire**
Audience : **82008**
Sujet du média : **Social-Société**



Journaliste : **Véronique Jacquier**
Nombre de mots : **155**

FRANCE CATHOLIQUE

Une collecte pour sauver 5 000 églises

La Fondation pour la sauvegarde de l'art français relance la collecte lancée par Emmanuel Macron après l'incendie de Notre-Dame de Paris. Le Président espérait, en 2023, récolter 200 millions d'euros, mais 2 millions seulement ont été levés pour sauver des églises dans des communes de moins de 2 000 habitants – la Mission Patrimoine de Stéphane Bern, elle, a récolté plus de 325 millions d'euros depuis 2018. Première étape de cette future collecte : l'organisation le 20 septembre, lors des Journées européennes du patrimoine, d'un vote par internet pour élire trois lieux de culte susceptibles d'être aidés par les dons dans chacune des 13 régions françaises. ♦ **Véronique Jacquier**

Le Christ en croix de Rubens, découvert en 2024 lors d'un inventaire dans un hôtel particulier à Paris, sera mis aux enchères le 30 novembre par la maison de vente Osenat. Il est estimé à 1,5 million d'euros.



© OSENAT

Moulins, fontaines, granges... La Fondation du patrimoine recense plus de 67 000 édifices en danger

INFO LE FIGARO - En lançant un observatoire du petit patrimoine non protégé, l'institution espère susciter un « sursaut populaire » en faveur des sites qui ne bénéficient pas de subventions.

Sur les 350 000 monuments et édifices patrimoniaux français, seuls 45 000 sont inscrits ou classés monuments historiques - ce qui veut dire que les yeux des pouvoirs publics sont en partie rivés sur eux. Pour le reste, qui forme le gros des moulins, des beffrois, des maisons, des églises, des anciens sites industriels ou des pigeonniers, les nouvelles ne sont pas toujours excellentes.

« En croisant l'*Inventaire général*, les données de l'*Observatoire du patrimoine religieux*, et les ressources d'*openStreetmap*, on estime que 67 800 édifices ou monuments non protégés sont en mauvais état ou en péril », affirme Guillaume Poitrinal, président de la Fondation du patrimoine.

Manque d'inventaire

Une partie de ce petit patrimoine va disparaître - on ne peut imaginer tout conserver et il en va de la vie des monuments comme de la vie en général. Mais la fondation estime, en cette veille des Journées européennes du patrimoine, qu'il faudrait un sursaut national pour tenter de sauvegarder ce qui doit l'être, sans doute 20 000 biens sur les 67 800. « Ces édifices de proximité, souvent situés en territoire rural, participent à l'exception culturelle française et constituent un levier de développement économique et de lien social », argumente le président.

Premier objectif que l'organisme s'est fixé, celui de dresser un inventaire. Alors que le ministère de la Culture tient une liste précise des bâtiments inscrits et classés, ne serait-ce que parce qu'il est censé les aider financièrement, le flou demeure pour les centaines de milliers d'autres. La fondation crée donc, à partir du 19 septembre, un observatoire, alimenté par ses bénévoles, des propriétaires, des associations ou des maires. À terme, la base de données permettra d'informer le grand public et les éventuels mécènes sur la nature et l'ampleur des besoins.

Sans surprise, on devrait aboutir à une masse de monuments méritant un plan de sauvetage. Partout en France, des « gardiens du patrimoine » cherchent de l'argent pour redresser un petit édifice, une église rurale, un pont ou une grange. La Fondation du patrimoine a déjà 2 000 collectes ouvertes pour des monuments non protégés et gère, avec la Sauvegarde de l'art français, la souscription nationale pour les églises rurales (23 millions récoltés en deux ans).

De son côté, la Mission Bern reçoit chaque année près de 1 000 dossiers de candidatures de la part de propriétaires, qui espèrent être retenus et bénéficier du loto du patrimoine pour leurs travaux de restauration. La mission n'en retient « que » 118 par an, dont la moitié concerne des monuments non protégés.

C'est déjà beaucoup mais c'est insuffisant compte tenu de l'immense appétence des Français pour leurs édifices de proximité. « Tout ne mérite pas d'être classé, et en ces périodes de tensions budgétaires, le patrimoine ne doit pas attendre son salut des subventions publiques », ajoute Guillaume Poitrinal. En guise d'exemplarité, les 1 200 bénévoles de la Fondation vont occuper le terrain, ce week-end de Journées du patrimoine, avec des stands et des terminaux de cartes bancaires. Avec un message : visiter, c'est bien, participer c'est mieux.

La fondation pour la sauvegarde de l'art français lance une collecte nationale pour réparer le petit patrimoine religieux





En 2023, Emmanuel Macron a lancé une collecte nationale pour sauver « 5 000 églises » dans les communes de moins de 2 000 habitants. Avec une belle désinvolture, il a annoncé que 200 millions d'euros de dons étaient attendus. Deux ans plus tard, ce sont seulement 2 millions qui ont été levés par la Fondation pour le patrimoine.

Jean-Michel Leniaud, inspecteur général des Monuments historiques, souligne :

« Il y a en France un stock de 45 000 édifices du culte , le plus important après les châteaux, et dans l'ensemble il est en très mauvais état, car depuis 1905 l'État et les collectivités ont fait le minimum. »

Car si la loi de 1905 dit que l'entretien des lieux de culte est à la charge des mairies, elle ajoute que l'appréciation du moment pour le faire est facultative...

La Fondation pour la sauvegarde de l'art français a été mandatée pour relancer la collecte des fonds, aux côtés de la Fondation pour le patrimoine. Elle ouvrira lors des Journées européennes du patrimoine le 20 septembre un vote par internet dans les 13 régions françaises, pour élire dans chacune d'elles trois lieux de culte susceptibles d'être aidés par une campagne de dons. Les montants donnés seront déductibles des impôts à 75 %.

Cette fondation est gérée grâce au legs de l'historienne du patrimoine Aliette de Maillé, qui a demandé que le produit de sa fortune placée soit consacré au sauvetage des petites églises rurales. Plus d'un million d'euros sont distribués chaque année en toute discrétion.

Occitanie : un appel aux maires et aux citoyens pour sauver les trésors religieux des villages



La Fondation La Sauvegarde de l'Art Français a participé, en trois ans, à la restauration de plusieurs centaines d'édifices. Ici l'église Saint-Pierre de Le Plan (Haute-Garonne). © Fondation La Sauvegarde de L'Art Français

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la Fondation La Sauvegarde de l'Art Français lance une campagne inédite en France, et en Occitanie. L'objectif : sauver des édifices religieux ruraux en péril grâce à une mobilisation citoyenne.

L'alerte est lancée. Plus de **4.000 édifices religieux** seraient aujourd'hui menacés dans les petites communes françaises. [L'Occitanie](#), qui regroupe plusieurs milliers de villages, n'échappe malheureusement pas à ce constat. Églises romanes, chapelles oubliées ou calvaires du XIXe siècle... Tant de **témoins de l'histoire locale** qui se dégradent, victimes de l'usure du temps et du manque de moyens municipaux. **La Fondation La Sauvegarde de l'Art Français**, en partenariat avec le ministère de la Culture, entend leur offrir un peu de répit, avec une **collecte** à l'échelle du pays.

Avec cette grande collecte nationale, nous voulons donner aux maires les moyens de sauver leurs édifices religieux, qui sont bien plus que des monuments : ce sont des lieux de mémoire et de rassemblement pour nos territoires.", souligne Olivier de Rohan Chabot, président de la Fondation.



En 2017, l'église Saint-Éloi de La Salvétat-Lauragais a été rénovée à hauteur de 11.000 euros. Les travaux concernaient la couverture de la nef et les murs intérieurs du chœur. © Fondation La Sauvegarde de L'Art Français

Une campagne nationale qui commence

Lancée officiellement en juillet aux côtés de la ministre de la Culture Rachida Dati, cette opération se déploie **dès ce mois de septembre**. Les maires des communes de moins de 10.000 habitants (20.000 en Outre-Mer) sont invités à **soumettre leur dossier de candidature** pour les édifices en péril de leur territoire. Trois sites seront ainsi présélectionnés dans chaque région par la DRAC, **avant un vote citoyen organisé du 23 octobre au 16 novembre** sur le site de la Fondation. Les lauréats bénéficieront alors d'une souscription dédiée et des dons collectés dans une cagnotte nationale ouverte dès le 20 septembre. Pour encourager la générosité, l'État maintient **un dispositif fiscal avantageux** : 75 % de réduction d'impôt sur le revenu pour les dons allant jusqu'à 1.000 euros par an, 66 % au-delà. À noter que cette campagne s'inscrit dans une mobilisation impulsée par le Président de la République **depuis 2022**.

Un enjeu de cohésion pour les villages

La Fondation insiste sur la dimension sociale de cette initiative : **"Ce concours associera directement les Français à la sauvegarde de leur patrimoine et doit aussi encourager les dynamiques locales autour d'un même objectif."** Ces édifices sont alors présentés comme des **marqueurs identitaires** pour les habitants. Pour Olivier de Rohan-Chabot :

Il faut en premier lieu souligner que le patrimoine religieux représente à lui seul la moitié du patrimoine français, ce qui est considérable. [...] Quand il faut réparer une église du XIIIe siècle classée au titre des monuments historiques dans un village de 200 habitants, ces derniers sont dans l'impossibilité de prendre à leur charge ces réparations. [...] D'où l'importance de faire un appel à un mécénat populaire."

Ainsi, au fil des ans, la Fondation est venue en aide à plusieurs monuments haut-garonnais . Parmi eux, **l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul** de Lavernose-Lacasse, dont l'extérieur et l'assainissement avaient été totalement restaurés en 2006 pour un montant de **14.000 euros** . Plus récemment, **l'église Saint-Blaise** de Verfeil a profité d'une rénovation de sa maçonnerie, de la couverture de son clocher et de sa façade sud pour **10.000 euros** en 2022.



L'église de Verfeil a vraisemblablement été construite avant le XVe siècle, aux portes du Tarn, du Lauragais et du Pays Tolosan. © Fondation La Sauvegarde de L'Art Français

En trois ans, **plusieurs centaines de projets** ont été soutenus à travers la France, mais les besoins resteraient immenses. Selon la Fondation, **chaque semaine, des édifices religieux ferment leurs portes faute de moyens pour les restaurer** .

Et maintenant ?

Les maires intéressés ont **jusqu'au 23 octobre** pour déposer leur candidature à l'adresse dossiers@sauvegardeartfrancais.fr avec une description de l'édifice, une photo et les coordonnées de la

personne en charge du dossier. Les habitants sont appelés à se mobiliser lors du vote en ligne pour désigner le projet régional lauréat. Une occasion de donner un vrai coup de pouce (et de neuf) aux **chapelles et clochers occitans** !

Journées du Patrimoine 2025 : entre hommage aux bâtisseurs et appels au secours

Un week-end pour explorer, comprendre et protéger les trésors méconnus de nos villages et villes de France.



Capture écran Ministère de la culture

Avec l'arrivée de l'automne, la France se prépare à célébrer et à partager avec le plus grand nombre la richesse de son patrimoine. En effet, du 19 au 21 septembre 2025, [les 42 Journées Européennes du Patrimoine](#) inviteront le public à porter un regard attentif, curieux et renouvelé sur les édifices qui jalonnent nos villes et nos campagnes. Le thème retenu cette année, « À la rencontre du patrimoine architectural », place donc l'architecture au cœur de l'évènement. Il s'agit ainsi de mettre en valeur non seulement les monuments qui font la fierté de notre pays, mais aussi ceux qui conçoivent, restaurent et veillent à la transmission de ces merveilles.

Que pouvons nous attendre de ces journées ?

Cette édition sera ainsi l'occasion de rendre hommage aux grands noms de l'architecture, comme Pierre de Montreuil, maître d'oeuvre gothique du XIII^e siècle, Jules Hardouin-Mansart, créateur des splendeurs classiques de Versailles, ou Charlotte Perriand, pionnière de l'architecture et du design moderne. Les Journées du Patrimoine mettront aussi en avant les architectes d'aujourd'hui, des Architectes des Bâtiments de France, chargés de protéger et de conseiller au quotidien sur le patrimoine bâti, aux Architectes en chef des Monuments historiques. Ce thème rappelle ainsi que l'architecture est une discipline vivante.

Le programme sera également tourné vers la jeunesse. Le vendredi 19 septembre, les scolaires participeront à l'opération nationale « Levez les yeux ! », organisée avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,

afin de les sensibiliser à la beauté et à la fragilité du patrimoine. Le grand public pourra ensuite profiter, les 20 et 21 septembre, d'un week-end d'ouvertures exceptionnelles, de visites guidées et de rencontres avec des professionnels. En 2024, près de 6 millions de visiteurs avaient franchi les portes de quelque 17 000 sites ouverts pour l'occasion. Il ne reste plus qu'à vous, chers lecteurs, de relever le défi et de dépasser ce chiffre cette année.

Les Journées Européennes du Patrimoine s'inscrivent aussi dans une forme de continuité symbolique. En effet, l'année 2025 marque le cinquantième anniversaire de l'« Année européenne du patrimoine architectural », organisée en 1975. Cette initiative pionnière fut déterminante pour faire reconnaître le patrimoine architectural comme facteur de qualité de vie et stimuler sa protection à l'échelle du continent.

Par ailleurs, elles coïncident également avec le centenaire de l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes de Paris en 1925, événement fondateur de l'Art déco. Ces deux commémorations élargissent ainsi la portée des Journées du Patrimoine et replacent l'architecture dans une perspective historique et culturelle européenne

Des initiatives de sauvegarde

Parallèlement à ces journées, de nombreuses initiatives particulièrement importantes ont lieu afin de protéger notre patrimoine. En effet, l'une d'entre elles, « Le Plus Grand Musée de France », porté par Allianz en partenariat avec la **fondation pour la sauvegarde de l'art français**, vise depuis 2021 à identifier, restaurer et faire rayonner des oeuvres d'art mobilières locales, tableaux, sculptures, fontaines, tapisseries, qui souvent passent inaperçues, mais qui n'en sont pas moins en péril. À ce jour, plus de 300 oeuvres ont déjà été signalés et repérées, témoignant d'une forte mobilisation des citoyens.

Le principe est simple mais puissant : chacun peut proposer une oeuvre près de chez soi et de sa région, un jury la sélectionne parmi les candidatures et un vote désigne les lauréats. Chaque oeuvre primée recevra alors une somme de 8.000 € pour sa restauration. Ce modèle participatif illustre l'importance de la mobilisation locale et citoyenne dans la sauvegarde du patrimoine.

Se mobiliser pour les églises

Une autre initiative récente, portée elle aussi par la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français, concerne le patrimoine religieux et plus particulièrement le plus petit et le plus humble. En effet, de nombreuses petites églises et chapelles rurales, souvent nichées dans des villages parfois oubliés, sont aujourd'hui en grand danger, victimes de la vétusté, du manque d'entretien ou de l'absence de culte régulier. Pour contrer ce triste destin, selon Le Figaro, la Fondation cherche à mobiliser les Français à défaut de recevoir les 200 millions d'euros promis en 2023 par Emmanuel Macron et dont seulement un dixième est parvenu pour l'instant.

Afin de donner une dimension nationale à cette mobilisation, la Fondation organise ainsi un vote en ligne : dans chaque région, trois églises seront proposées au choix des Français pour bénéficier en priorité des dons récoltés. Le président de la Fondation, Olivier de Rohan, rappelle avec force la légitimité de cette démarche : « À une époque où on protège scrupuleusement les chauves-souris et les hannetons, protégeons aussi la beauté des édifices qui sont considérés par le conseil d'État comme des éléments du patrimoine commun ».

Cette action se veut aussi tournée vers l'avenir. En effet, la Fondation insiste sur l'importance de sensibiliser les jeunes générations, de moins en moins croyantes, mais pour qui ces édifices doivent demeurer des repères culturels et historiques. « *Nous voulons recréer un engouement, et pour cela les habitants doivent redécouvrir des lieux de culte qu'ils ne connaissent plus* », explique Lionel Bonneval, directeur de la Fondation. « *Nous aidons déjà les écoles à faire des visites d'Églises avec des classes d'élèves qui n'y ont jamais été* ».

Ainsi, soutenir ces campagnes, c'est non seulement rendre hommage aux bâtisseurs d'hier et aux restaurateurs d'aujourd'hui mis à l'honneur lors des Journées du Patrimoine, mais aussi affirmer une conviction forte : préserver le patrimoine, et notamment nos églises, c'est préserver notre mémoire, notre héritage et une part essentielle de notre identité millénaire et chrétienne.

Patrimoine religieux rural : mobilisez votre commune pour sauver votre église !



© Ldgfr Photos / stock.adobe.com

Alors que s'ouvrent les Journées européennes du patrimoine, la [fondation](#) La Sauvegarde de l'Art français lance un appel à concours aux communes rurales qui souhaitent sauver leur église.

«Signalez-nous les églises qui ont besoin d'une restauration urgente et faites participer vos mairies à notre concours !» Si vous vous préoccupez de l'avenir de celle de votre village, cet appel, lancé par Olivier de Rohan-Chabot, président de la [Sauvegarde de l'Art français](#) - fondation qui soutient la restauration du patrimoine religieux et qui est membre du jury du Grand Prix Pèlerin du Patrimoine (GPPP) - devrait concerner de nombreux Français.

La Sauvegarde a en effet signé au mois de juillet 2025, une convention avec le ministère de la Culture pour lancer une nouvelle collecte nationale de dons en faveur de la préservation du patrimoine religieux rural. En effet, depuis le discours tenu à Saumur-en-Auxois par le président de la République, Emmanuel Macron, en 2023, sur cette question importante pour l'avenir de nos territoires, la Fondation du Patrimoine - autre acteur majeur dans ce domaine et autre partenaire du GPPP -, a ouvert une collecte en ligne . Cependant, l'État cherche à aller plus vite en actionnant d'autres leviers en parallèle, afin de mieux sensibiliser la population au mécénat populaire sur tout l'Hexagone.

Journées du patrimoine : l'appel pour sauver les petites églises



Shutterstock

Abbaye de Ferrières-en-Gâtinais dans le département français du Loiret, Centre Val de Loire, France

Églises et chapelles rurales, fragiles sentinelles de nos villages, sont aujourd'hui menacées. Pour leur redonner vie, la Fondation La Sauvegarde de l'Art Français lance ce vendredi 19 septembre une grande mobilisation nationale, invitant élus et habitants à unir leurs forces.

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2025, [la Fondation La Sauvegarde de l'Art Français](#) lance un appel national aux maires pour sauver les édifices religieux en péril. Les communes de moins de 10.000 habitants (20.000 en Outre-Mer) sont invitées à présenter un lieu de culte menacé - qu'il soit classé ou non - afin qu'il puisse participer à une grande collecte nationale.

Souvent situées au cœur des villages, les églises rurales ne sont pas seulement des joyaux architecturaux. Avant tout des témoins de la foi chrétienne de la France, elles incarnent aussi la mémoire locale et demeurent des lieux de rassemblement pour les habitants, croyants ou non. "Ce sont bien plus que des monuments : elles sont des lieux de mémoire et de vie pour nos territoires", souligne Olivier de Rohan Chabot, président de la Fondation.

Après une présélection en lien avec les directions régionales des affaires culturelles, trois édifices par région seront soumis au vote des citoyens, du 23 octobre au 16 novembre, sur le site de la Fondation. Chaque région verra un projet lauréat bénéficier d'une campagne de dons nationale, ouverte dès le 20 septembre.

Journées du patrimoine 2025 : la sélection d'Aleteia



Démarrer le diaporama



L'ÉVÈNEMENT

Plus de 67 000 édifices non protégés sont en danger

Sur les 350 000 monuments et édifices patrimoniaux français, seuls 45 000 sont protégés au titre des monuments historiques – ce qui veut dire que les yeux des pouvoirs publics sont en partie rivés sur eux. Pour le reste, qui forme le gros des moulins, des beffrois, des maisons, des églises, des anciens sites industriels ou des pigeonniers, les nouvelles ne sont pas toujours excellentes.

« En croisant l'Inventaire général, les données de l'Observatoire du patrimoine religieux et les ressources d'OpenStreetMap, on estime que 67 800 édifices ou monuments non protégés sont en mauvais état ou en péril », affirme Guillaume Poitrinal, président de la Fondation du patrimoine.

Une partie de ce petit patrimoine va disparaître – on ne peut imaginer tout conserver, et il en va de la vie des monuments comme de la vie en général. Mais la fondation estime, alors que s'ouvrent les Journées du patrimoine, qu'il faudrait un sursaut national pour tenter de sauvegarder ce qui doit l'être, sans doute 20 000 biens sur les 67 800. « Ces édifices de proximité, souvent situés en territoire rural, participent à l'exception culturelle française et constituent un levier de développement économique et de lien social », argumente le président.

Premier objectif que l'organisme s'est fixé, celui de dresser un inventaire. Alors que le ministère de la Culture tient une liste précise des bâtiments inscrits et classés, ne serait-ce que parce qu'il est censé les aider financièrement, le flou demeure pour les centaines de milliers d'autres. La fondation crée donc, à partir du 19 septembre, un observatoire, alimenté par ses bénévoles, des propriétaires, des associations ou des maires. À terme, la base de données permettra d'informer le grand public et les éventuels mécènes sur la nature et l'ampleur des besoins.

Sans surprise, on devrait aboutir à une masse de monuments méritant un plan de sauvetage. Partout en France, des « gardiens du patrimoine » cherchent de l'argent pour redresser un petit édifice, une église rurale, un pont ou une grange. La Fondation du patrimoine a déjà 2000 collectes ouvertes pour des monuments non protégés et gère, avec la Sauvegarde de l'art français, la souscription nationale pour les églises rurales (23 millions récoltés en deux ans).

« Tout ne mérite pas d'être classé et, en ces périodes de tensions budgétaires, le patrimoine ne doit pas attendre son salut des subventions publiques »

Guillaume Poitrinal

Président de la Fondation du patrimoine

De son côté, la Mission Bern reçoit chaque année près de 1000 dossiers de candidatures de la part de propriétaires qui espèrent être retenus et bénéficier du loto du patrimoine pour leurs travaux de restauration. La mission n'en retient « que » 118 par an, dont la moitié concerne des monuments non protégés.

C'est déjà beaucoup, mais c'est insuffisant compte tenu de l'immense appétence des Français pour leurs édifices de proximité. « Tout ne mérite pas d'être classé et, en ces périodes de tensions budgétaires, le patrimoine ne doit pas attendre son salut des subventions publiques », ajoute Guillaume Poitrinal. En guise d'exemplarité, les 1 200 bénévoles de la Fondation vont occuper le terrain, ce week-end de Journées du patrimoine, avec des stands et des terminaux de cartes bancaires. Avec un message : visiter, c'est bien, participer c'est mieux. ■

C. B.



Journées du patrimoine

PATRIMOINE RELIGIEUX

Les maires invités à candidater pour sauver les édifices en péril

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la fondation La Sauvegarde de l'Art Français lance son appel à candidatures auprès des maires pour participer à la grande collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural.

Les maires (et les citoyens) sont invités à donner un nouveau coup de projecteur sur les édifices religieux de leur commune qui doivent être sauvés en urgence. En Nouvelle-Aquitaine, trois édifices seront présélectionnés par la fondation, en lien avec les directions régionales des affaires culturelles (Drac), selon des critères de qualité patrimoniale, d'urgence d'intervention et de potentiel de mobilisation locale.

Un vote populaire permettra ensuite de désigner un projet emblématique par région. Les lauréats pourront bénéficier de l'ouverture d'une souscription dédiée ainsi que des dons rassemblés dans une cagnotte globale ouverte dès le 20 septembre. Pour favoriser la mobilisation,

l'État a prévu un dispositif fiscal exceptionnel : les dons ouvrent droit à une déduction de 75 % de l'impôt sur le revenu jusqu'au 31 décembre, dans la limite de 1.000 € par donateur et par an, et de 66 % au-delà.

L'appel à candidatures s'adresse aux communes de moins de 10.000 et moins de 20.000 habitants pour les territoires d'Outre-Mer souhaitant proposer un édifice religieux appartenant à une personne publique, classé ou non, quel que soit le culte.

Les candidatures doivent être envoyées par mail à dossiers@sauvegardeart-francais.fr, avec une brève présentation de l'édifice et des besoins en restauration, d'une photographie et des coordonnées de la personne en charge du dossier.

Le vote citoyen se déroulera du 23 octobre au 16 novembre 2025 sur le site internet de la fondation : www.sauvegardeart-francais.fr, et les lauréats régionaux seront annoncés à partir du 17 novembre. ■

Sud Manche : la commune de Grandparigny cherche un million d'euros pour sauver son église

Rongée par l'humidité, l'église de Chèvreville à Grandparigny, nécessite des travaux. Pour la rénover, élus et habitants ont créé une association et recherchent un million d'euros.



Il y a péril dans l'église. L'édifice religieux de Chèvreville, à [Grandparigny](#) (Sud Manche), est en danger. Face à l'humidité et au temps, le bâtiment du XIVe siècle s'effrite et nécessite de nombreux travaux.

Après plusieurs diagnostics et une collaboration avec un architecte, la mairie est formelle: un million d'euros hors taxes est nécessaire pour sauver l'église. Une somme astronomique pour le village de 196 habitants.

Pour réunir cet argent, les élus de Grandparigny ont lancé un appel à la mobilisation des habitants. L'objectif est de créer une association capable de récolter des fonds pour lancer des travaux.

Ce mercredi 17 septembre, une vingtaine de personnes ont répondu présent. Seulement sept d'entre elles, dont le maire-délégué de Chèvreville, Gilbert Daniel, ont pris la décision de fonder l'association de sauvegarde du patrimoine communal de Grandparigny.

«Nous devons créer des animations nous permettant de récolter des fonds pour le financement des travaux. Cette association sera également un poids supplémentaire pour l'obtention de subventions», explique l' élu. «Elle peut nous donner 5% de bonus d'aides auprès du Département», renchérit Patrice Garnier, maire de Grandparigny.

OTL6gcXTcc0_k7Oa4-qSPYML_mVtQoRUDSNc3mMLKHfEXpUMd39Z7YYXvjPHQ3j8TNDaCsenVKQ7uvYg03ZMHbMrsNgytLuflLqjXQA5EILEZDk1

La Fondation du patrimoine à la rescousse

Bien sûr, dons de particuliers et mécénat ne sont pas les seuls moyens d'obtenir la somme à sept chiffres. Outre les subventions départementales, régionales ou étatiques, les élus font appel à la Fondation du patrimoine pour les soutenir dans leurs démarches.

Ce mercredi, Jean-François Louvet, délégué de l'organisme pour la Manche, participait également à la réunion de création de l'association. «Nous avons déjà aidé la commune à hauteur de 6000 € pour les diagnostics de l'édifice. L'enjeu maintenant, c'est de récupérer de l'argent de particuliers, entreprises, associations, etc. Plus la collecte sera fructueuse, plus la fondation vous donnera d'argent. C'est comme ça que ça marche», annonce-t-il.

Votre région, votre actu ! Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous. S'inscrire

Les élus de Grandparigny n'excluent pas de participer au Loto du patrimoine, instauré pour récolter et distribuer de l'argent aux monuments à rénover, afin d'obtenir encore plus de fonds.

De nombreux bâtiments normands ont déjà été sélectionnés depuis 2018, dont l'Abbaye Blanche de Mortain. La commune devra cependant attendre au moins 2026 pour participer, l'édition 2025 étant désormais close.

Parmi les autres soutiens au patrimoine, la fondation de Sauvegarde de l'Art Français vient de lancer un appel à candidatures, en marge des journées européennes du patrimoine, pour mieux protéger les édifices religieux des communes de moins de 10000 habitants.

Dans chaque région, trois édifices seront retenus, selon des critères de qualité patrimoniale, d'urgence d'intervention et de potentiel de mobilisation locale. Ils bénéficieront des dons de La Sauvegarde de l'Art Français.

Une charge importante pour la commune

Malgré toutes ces aides potentielles, le maire de Grandparigny sait que la plus grosse part des travaux sera à la charge de la commune. «On espère obtenir 50% de subventions mais il restera environ 500000 € de notre poche», confirme Patrice Garnier.

Avec déjà un an de dossier écoulé, les élus se donnent encore une grosse année avant de débiter de potentiels travaux. Ceux-ci dureront plusieurs années et seront un sujet majeur de la prochaine mandature.

OTL6gcXTcc0_k7Oa4-qSPYML_mVtQoRUDSNc3mMLKHfEXpUMd39Z7YYvjPHQ3j8TNDaCsenVKQ7uvYg03ZMHbMrsNgytLuflLqjXQA5ELEZDk1

[Visualiser la page source de l'article](#)

La Fondation La Sauvegarde de l'Art français lance un appel aux maires

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la Fondation La Sauvegarde de l'art français a annoncé l'ouverture officielle de son appel à candidatures auprès des maires pour participer à la grande collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural. Les élus de votre région, et partout en France, sont invités à soumettre les édifices en péril de leurs communes qu'ils souhaitent voir retenus pour participer à un grand vote citoyen et bénéficier des dons recueillis par La Sauvegarde.

Ce concours associera directement les Français à la sauvegarde de leur patrimoine et doit aussi encourager les dynamiques locales autour d'un même objectif. Cette initiative s'inscrit dans la mobilisation initiée par le Président de la République en faveur du patrimoine religieux, avec une priorité donnée aux petites communes rurales. Plus de 4 000 édifices y sont aujourd'hui menacés. Le partenariat entre le ministère de la Culture et la Fondation, institution centenaire reconnue pour son expertise, vient apporter un soutien concret aux maires, souvent démunis face à l'ampleur de la tâche.

« Avec cette grande collecte nationale, nous voulons donner aux maires les moyens de sauver leurs édifices religieux, qui sont bien plus que des monuments : ce sont des lieux de mémoire et de rassemblement pour nos territoires. Les maires sont des acteurs centraux et indispensables de ce dispositif : sans leur engagement, aucune dynamique locale n'est possible » souligne Olivier de Rohan Chabot, président de la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français.

L'appel à candidatures s'adresse aux communes de moins de 10 000 habitants souhaitant proposer un édifice religieux appartenant à une personne publique, classé ou non, et quel que soit le culte. Les candidatures doivent être envoyées par mail à dossiers@sauvegardeartfrancais.fr, avec une brève présentation de l'édifice et des besoins en restauration, d'une photographie et des coordonnées de la personne en charge du dossier.

Le vote citoyen se déroulera du 23 octobre au 16 novembre sur le site internet de la Fondation : www.sauvegardeartfrancais.fr, et les lauréats régionaux seront annoncés à partir du 17 novembre.



Les maires auront la possibilité de sauver leurs édifices religieux

Archive CO

Edition : **23 septembre 2025 P.10**
Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**
Périodicité : **Quotidienne**
Audience : **79904**



Journaliste : -

Nombre de mots : **148**

PATRIMOINE

Un appel aux maires pour sauvegarder les édifices religieux ruraux

La fondation La Sauvegarde de l'Art français annonce l'ouverture de son appel à candidatures auprès des maires pour participer à la grande collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural. Les élus normands, et partout en France, sont invités à soumettre les édifices en péril de leurs communes qu'ils souhaitent voir retenus pour participer à un vote citoyen et bénéficier des dons recueillis par La Sauvegarde. L'appel à candidatures s'adresse aux communes de moins de 10 000 habitants souhaitant proposer un édifice religieux appartenant à une personne publique, classé ou non, et quel que soit le culte. Les candidatures doivent être envoyées par mail à dossiers@sauvegardeartfrancais.fr. Le vote citoyen se déroulera du 23 octobre au 16 novembre sur le site internet de la Fondation : www.sauvegardeartfrancais.fr, et les lauréats régionaux seront annoncés à partir du 17 novembre.



Saint-Hilaire et ses alentours

 **CHÈVREVILLE**

La commune cherche un million d'euros pour sauver son église

Rongée par le temps et l'humidité, l'église de Chèvreville nécessite des travaux. Pour la rénover, élus et habitants ont créé une association et recherchent un million d'euros.

Il y a péril dans l'église. L'édifice religieux de Chèvreville, à Grandparigny, est en danger. Face à l'humidité et au temps, le bâtiment du XVI^e siècle s'effrite et nécessite de nombreux travaux. Après plusieurs diagnostics et une collaboration avec un architecte, la mairie est formelle : un million d'euros hors taxes est nécessaire pour sauver l'église. Une somme astronomique pour le village de 196 habitants.

Pour réunir cet argent, les élus de Grandparigny ont lancé un appel à la mobilisation des habitants. L'objectif est de créer une association capable de récolter des fonds pour lancer des travaux. Ce mercredi 17 septembre, une vingtaine de personnes ont répondu présent. Seulement sept d'entre elles, dont le maire-délégué de Chèvreville, Gilbert Daniel, ont pris la décision de fonder l'association de sauvegarde du patrimoine communal de Grandparigny. « Nous devons créer des animations nous permettant de récolter

des fonds pour le financement des travaux. Cette association sera également un poids supplémentaire pour l'obtention de subventions », explique l' élu. « Elle peut nous donner 5 % de bonus d'aides auprès du Département », renchérit Patrice Garnier, maire de Grandparigny.

La Fondation du patrimoine à la rescousse

Bien sûr, dons de particuliers et mécénat ne sont pas les seuls moyens d'obtenir la somme à sept chiffres. Outre les subventions départementales, régionales ou étatiques, les élus font appel à la Fondation du patrimoine pour les soutenir dans leurs démarches. Ce mercredi 17 septembre, Jean-François Louvet, délégué de l'organisme pour la Manche, participait également à la réunion de création de l'association. « Nous avons déjà aidé la commune à hauteur de 6 000 € pour les diagnostics de l'édifice. L'enjeu maintenant, c'est de

recupérer de l'argent de particuliers, entreprises, associations, etc. Plus la collecte sera fructueuse, plus la fondation vous donnera d'argent. C'est comme ça que ça marche », annonce-t-il.

Les élus de Grandparigny n'excluent pas de participer au Loto du patrimoine, instauré pour récolter et distribuer de l'argent aux monuments à rénover, afin d'obtenir encore plus de fonds.

De nombreux bâtiments normands ont déjà été sélectionnés depuis 2018, dont l'Abbaye Blanche de Mortain. La commune devra cependant attendre au moins 2026 pour participer, l'édition 2025 étant désormais close.

Parmi les autres soutiens au patrimoine, la fondation de Sauvegarde de l'Art Français vient de lancer un appel à candidatures, en marge des journées européennes du patrimoine, pour mieux protéger les édi-



Patrice Garnier et Gilbert Daniel sont à l'initiative d'une association, afin de récolter des fonds pour lancer les travaux de sauvegarde de l'église de Chèvreville.

fices religieux des communes de moins de 10 000 habitants. Dans chaque région, trois édifices seront retenus, selon des critères de qualité patrimoniale, d'urgence d'intervention et de potentiel de mobilisation locale. Ils bénéficieront des dons de La Sauvegarde de l'Art Français.

Une charge importante pour la commune

Malgré toutes ces aides potentielles, le maire de Grandparigny sait que la plus grosse part des travaux sera à la charge de la commune. « On espère obtenir 50 % de subventions mais il restera environ 500 000 € de

notre poche », confirme Patrice Garnier. Avec déjà un an de dossier écoulé, les élus se donnent encore une grosse année avant de débiter de potentiels travaux. Ceux-ci dureront plusieurs années et seront un sujet majeur de la prochaine mandature.

● **Pierrick Kerbaul**



Sauvegarde des édifices religieux ruraux

En Occitanie, la Fondation La Sauvegarde de l'Art Français lance un appel aux maires (et aux citoyens) pour sauvegarder les édifices religieux ruraux.

Les élus de votre région, et surtout en France, sont invités à soumettre les édifices en péril de leurs communes qu'ils souhaitent voir retenus pour participer à un grand vote citoyen et bénéficier des dons recueillis par La Sauvegarde.

Alors que l'édition 2025 des Journées européennes du patrimoine est consacrée au patrimoine architectural, ce moment offre une occasion unique de mettre en lumière la richesse et la diversité des édifices religieux qui jalonnent nos paysages. Témoins d'histoires locales et porteurs d'un lien social fort, ils sont aussi le cœur du dispositif de collecte lancé par la Fondation, qui vise à préserver ce patrimoine partagé et fragile. Après un lancement officiel en juillet aux cô-

tés de Rachida Dati, ministre de la Culture, cette nouvelle étape est décisive : les maires (et les citoyens) sont invités à donner un nouveau coup de projecteur sur les édifices religieux de leur commune qui doivent être sauvés en urgence. En Occitanie et dans chaque région, trois édifices seront présélectionnés par la Fondation, en lien avec les directions régionales des affaires culturelles (DRAC), selon des critères de qualité patrimoniale, d'urgence d'intervention et de potentiel de mobilisation locale. Un vote populaire permettra ensuite de désigner un projet emblématique par région. Les lauréats pourront bénéficier de l'ouverture d'une souscription dédiée ainsi que des dons rassemblés dans une cagnotte globale ouverte dès le 20 septembre. Pour favoriser la mobilisation, l'État a prévu un dispositif fiscal exceptionnel : les dons ouvrent droit à une

déduction de 75 % de l'impôt sur le revenu jusqu'au 31 décembre, dans la limite de 1 000 € par donateur et par an, et à 66 % au-delà.

Ce concours associera directement les Français à la sauvegarde de leur patrimoine et doit aussi encourager les dynamiques locales autour d'un même objectif. Cette initiative s'inscrit dans la mobilisation initiée par le président de la République en faveur du patrimoine religieux, avec une priorité donnée aux petites communes rurales. Plus de 4 000 édifices y sont aujourd'hui menacés. "Avec cette grande collecte nationale, nous voulons donner aux maires les moyens de sauver leurs édifices religieux, qui sont bien plus que des monuments : ce sont des lieux de mémoire et de rassemblement pour nos territoires. Les maires sont des acteurs centraux et indispensables de ce dispositif : sans leur engagement, aucune

dynamique locale n'est possible.", souligne Olivier de Rohan Chabot, président de la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français.

L'appel à candidatures s'adresse aux communes de moins de 10 000 et moins de 20 000 habitants pour les territoires d'Outre-Mer souhaitant proposer un édifice religieux appartenant à une personne publique, classé ou non, et quel que soit le culte. Les candidatures doivent être envoyées par mail à dossiers@sauvegardeartfrancais.fr, avec une brève présentation de l'édifice et des besoins en restauration, d'une photographie et des coordonnées de la personne en charge du dossier. Le vote citoyen se déroulera du 23 octobre au 16 novembre 2025 sur le site internet de la Fondation : www.sauvegardeartfrancais.fr, et les lauréats régionaux seront annoncés à partir du 17 novembre 2025.

OCCITANIE Sauver le patrimoine rural religieux



La chapelle saint Laurent de Jonquières-Saint-Vincent (Photo Archives Anthony Maurin).

En Occitanie, la fondation La sauvegarde de l'art français lance un appel aux maires (et aux citoyens) pour sauvegarder les édifices religieux ruraux.



La chapelle de St Nazaire vue de l'extérieur. (photo Boris Boutet)

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la fondation [La sauvegarde de l'art français](#) annonce l'ouverture officielle de son appel à candidatures auprès des maires pour participer à la grande collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural.

Les élus de votre région, et partout en France, sont invités à soumettre les édifices en péril de leurs communes qu'ils souhaitent voir retenus pour participer à un grand vote citoyen et bénéficier des dons recueillis par La Sauvegarde.

Alors que l'édition 2025 des Journées européennes du patrimoine est consacrée au patrimoine architectural, ce moment offre une occasion unique de mettre en lumière la richesse et la diversité des édifices religieux qui jalonnent nos paysages.

Témoins d'histoires locales et porteurs d'un lien social fort, ils sont aussi le cœur du dispositif de collecte lancé par la Fondation, qui vise à préserver ce patrimoine partagé et fragile.

Après un lancement officiel en juillet aux côtés de Rachida Dati, ministre de la Culture, cette nouvelle étape est décisive : les maires (et les citoyens) sont invités à donner un nouveau coup de projecteur sur les édifices religieux de leur commune qui doivent être sauvés en urgence.

En Occitanie et dans chaque région, trois édifices seront présélectionnés par la Fondation, en lien avec les directions régionales des affaires culturelles (DRAC), selon des critères de qualité patrimoniale, d'urgence d'intervention et de potentiel de mobilisation locale. Un vote populaire permettra ensuite de désigner un projet emblématique par région.



La chapelle saint Laurent de Jonquières-Saint-Vincent (Photo Archives Anthony Maurin).

Les lauréats pourront bénéficier de l'ouverture d'une souscription dédiée ainsi que des dons rassemblés dans une cagnotte globale ouverte depuis le 20 septembre. Pour favoriser la mobilisation, l'État a prévu un dispositif fiscal exceptionnel : les dons ouvrent droit à une déduction de 75 % de l'impôt sur le revenu jusqu'au 31 décembre, dans la limite de 1 000 euros par donateur et par an, et à 66 % au-delà.

Ce concours associera directement les Français à la sauvegarde de leur patrimoine et doit aussi encourager les dynamiques locales autour d'un même objectif. Cette initiative s'inscrit dans la mobilisation initiée par le président de la République en faveur du patrimoine religieux, avec une priorité donnée aux petites communes rurales. Plus de 4 000 édifices y sont aujourd'hui menacés. Le partenariat entre le ministère de la Culture et la fondation, institution centenaire reconnue pour son expertise, vient apporter un soutien concret aux maires, souvent démunis face à l'ampleur de la tâche.

« Avec cette grande collecte nationale, nous voulons donner aux maires les moyens de sauver leurs édifices religieux, qui sont bien plus que des monuments : ce sont des lieux de mémoire et de rassemblement pour nos territoires. Les maires sont des acteurs centraux et indispensables de ce dispositif : sans leur engagement, aucune dynamique locale n'est possible », souligne Olivier de Rohan Chabot, président de la fondation pour la sauvegarde de l'art français.

L'appel à candidatures s'adresse aux communes de moins de 10 000 et moins de 20 000 habitants pour les territoires d'Outre-Mer souhaitant proposer un édifice religieux appartenant à une personne publique, classé ou non, et quel que soit le culte.

Les candidatures doivent être envoyées par mail à **dossier(@)sauvegardeartfrancais.fr**, avec une brève présentation de l'édifice et des besoins en restauration, d'une photographie et des coordonnées de la personne en charge du dossier.

Le vote citoyen se déroulera du 23 octobre au 16 novembre 2025 sur le site internet de la Fondation : **www.sauvegardeartfrancais.fr**, et les lauréats régionaux seront annoncés à partir du 17 novembre 2025.

«Un rond-point en moins, une église de plus de sauvée» : la proposition du patron de la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art français

Invité de l'émission «Points de Vue», sur *Le Figaro TV*, le président de la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art français est revenu sur la collecte nationale lancée par Emmanuel Macron pour rénover le patrimoine religieux.

Sauver le patrimoine français. C'est l'objectif on ne peut plus ambitieux de la collecte nationale relancée par la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art français aux côtés de la Fondation pour le patrimoine : « *Le patrimoine est comme nous, il vieillit. Alors si on ne l'entretient pas régulièrement, il disparaît* », explique Olivier de Rohan-Chabot, président de la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art français, invité de «Points de Vue» sur *Le Figaro TV*. Dans le pays, 50 000 édifices religieux se dégradent et 5 000 sont menacés de disparaître.

Initialement, la collecte avait été lancée en septembre 2023 par Emmanuel Macron pour sauver 5 000 églises. Il avait annoncé attendre 200 millions d'euros de dons. Un chiffre très loin de ce qui a été récolté pour le moment, à savoir [près de 25 millions d'euros](#).

Un appel à candidatures a donc été lancé par la Fondation présidée par Olivier de Rohan-Chabot, lequel détaille : « *Nous avons commencé par demander aux maires qui ont jusqu'au 12 octobre pour nous présenter des dossiers* ». Ensuite, à partir du 23 octobre prochain, « *on sélectionnera trois églises par région et les Français seront invités à voter pour les projets qu'ils préfèrent* ».

Le président de la Fondation suscitée tient à rappeler que « *le patrimoine religieux représente au moins la moitié du patrimoine français* ». « *Si vous vidiez le musée du Louvre des œuvres religieuses, ça créerait un vide considérable. C'est la même chose pour nos villages. S'il n'y avait plus nos églises et ce qu'elles contiennent, ce serait vraiment le plus grand musée de France qui disparaîtrait* », s'inquiète-t-il.

Pour « *sauver une église aujourd'hui, ce sont tout de suite des sommes qui vont entre 500 000 et 3 millions d'euros* », relève Olivier de Rohan-Chabot. Selon lui, « *il y a des choix drastiques à faire : on pourrait par exemple faire un rond-point de moins et une église de plus* ». Il ajoute : « *Je ne cherche pas à priver la France de ronds-points, mais quand on connaît le prix d'un rond-point, on peut sauver beaucoup d'églises avec ça* ».

L'annonce des projets retenus par la Fondation de la Sauvegarde de l'Art français se fera le 17 novembre prochain.



L'Invité du 6h20, France Inter

Une collecte pour sauver des milliers d'églises en France, dans de petites communes

Journaliste : Marion L'Hour

*Invité : Olivier de Rohan-Chabot, Président de la Fondation de La Sauvegarde de l'Art Français
Le 19 septembre 2025*

Marion L'Hour

Olivier de Rohan-Chabot vous profitez de ces journées du patrimoine pour lancer un appel aux maires des villes de moins de 10000 habitants dont les églises sont en péril. Ils sont invités à les signaler pour bénéficier d'une collecte populaire, car 4000 édifices de ce genre seraient menacés faute de financement. D'abord, il faut expliquer Olivier de Rohan-Chabot pourquoi est-ce que ce patrimoine religieux des petites communes est-il menacé ?

Olivier de Rohan-Chabot

Je pense que d'abord il faut se poser la question de savoir est-ce que la beauté est un luxe ou une nécessité ? Moi je pense que c'est les 2. Et nous avons la chance d'avoir partout en France des bâtiments admirables qui sont nos églises et chapelles qui sont le luxe de tout le monde ; dont tout le monde peut profiter gratuitement et que ce serait dommage de les perdre. Alors vous me direz que on peut se passer de la Joconde, on peut se passer de la victoire de Samothrace et de Mona Lisa, mais c'est quand même bien agréable quand on les a d'en profiter. Voilà ce dont il s'agit. Alors évidemment, comme ces bâtiments ont souvent plus de 1000 ans, ça ils sont en danger. Les bâtiments sont comme nous, ils vieillissent, et si on ne les entretient pas, ils disparaissent.

Marion L'Hour

Et c'est le travail des communes.

Olivier de Rohan-Chabot

La France ayant, comment dirais-je, pris les biens de l'Église : en 1905 la France a décidé que tout ce qui appartenait à l'Église appartenait à l'État, car ne l'oublions pas, la religion catholique était jusqu'en 1905 la religion de l'État français. Donc c'était la religion de tous les Français qu'ils le veuillent ou non, si j'ose dire. Et donc l'État a pris en charge les bâtiments religieux et a donné les églises aux communes, qui en sont propriétaires. Alors c'est une lourde charge et c'est aujourd'hui, je crois, la plus lourde charge des communes. Donc il faut les aider.

Marion L'Hour

Et elles n'ont plus forcément toujours les moyens d'entretenir ces églises.

Olivier de Rohan-Chabot

J'espère que la campagne que nous allons mener va montrer à quel point nous avons des bâtiments magnifiques. Bon, et ces bâtiments, quand ils sont besoin de réparation, ça chiffre très très vite.

Alors quand il faut refaire le clocher d'une église et qui en a pour 600000,00€, et qu'il n'y a que 200 habitants dans le village, c'est impossible pour la municipalité de faire face.

Marion L'Hour

Et c'est pour ça que vous invitez les collectivités à signaler aujourd'hui les églises et à en choisir 3 sur leur territoire, sauvegarder.

Olivier de Rohan-Chabot

C'est surtout à tous les Français que je voudrais le signaler, que tous les Français prennent conscience que ce bien leur appartient et que s'ils veulent le conserver il faut qu'ils s'y intéressent. Ils ne peuvent pas déléguer leur pouvoir à qui que ce soit, ni au ministère de la culture ni au ministère de l'environnement. Mais c'est à eux de vouloir ce qu'ils veulent. Les maires vont indiquer là où ils ont un problème et on va voir qui sont les citoyens qui ont envie de les aider.

Marion L'Hour

Ça veut dire qu'il y en a qui ne vont pas être choisis. Ça va être dur pour ces communes/édifices.

Olivier de Rohan-Chabot

Ça va être très dur mais déjà le simple fait d'être signalé au public aide. Parce qu'à partir du moment où les gens ont manifesté un grand intérêt eh bien les élus manifestent le même intérêt, et ça peut même monter plus haut : jusqu'au ministère.

Marion L'Hour

Alors cet appel pour les églises locales, les petites églises des communes, il avait été lancé il y a il y a 2 ans par Emmanuel Macron qui avait voulu lancer une collecte. Il espérait 200 millions d'euros avec une incitation fiscale au don pour les particuliers. Finalement, on est arrivé je crois autour de 20 millions d'euros. Comment vous espérez susciter plus d'intérêt aujourd'hui autour de cette collecte ?

Olivier de Rohan-Chabot

Déjà le Président de la République a effectué une véritable révolution là, parce que jusqu'à présent tous les édifices qui n'étaient pas classés Monument Historique (et ils sont très peu nombreux : il y en a 4000) n'existaient pas aux yeux de l'État. Bon et là il a dit oui, ils existent, oui, le problème des communes est un problème national. Il faut les aider.

Alors là, il a décidé d'une collecte - il y en a une qui a été faite remarquablement par la fondation du patrimoine qui a été chargée de la chose - ceci étant, ça a été un appel général à toutes les églises. Et là nous allons essayer de faire un appel particulier. C'est-à-dire qu'au lieu de dire "sauvez les églises", on va le dire, "sauvez telle, telle ou telle église de votre choix, regardez-la, vous l'aimez, vous vous engagez".

Marion L'Hour

Dans un sens, c'est plus personnel, plus incarné.

Olivier de Rohan-Chabot

Absolument.

Marion L'Hour

Et il y avait eu l'effet Notre-Dame, parce que c'est ce que Emmanuel Macron espérait aussi quand il a fait cet appel, c'est de dire : il va y avoir un ruissellement, les gens vont payer pour Notre-Dame, ils vont payer aussi pour leur église locale. Y'a pas eu cet effet-là, pour l'instant.

Olivier de Rohan-Chabot

Il y avait ce choix là et comme vous dites, moi je pense que l'effet Notre-Dame va jouer, mais ça prend un peu de temps. Ça ne se fait pas du jour au lendemain. Et puis espérons qu'il n'y aura pas une autre Notre-Dame qui brûle pour accélérer le mouvement.

Marion L'Hour

Je vais me faire l'avocat du diable, si j'ose dire, puisqu'on parle d'église : mais comme son nom l'indique, c'est un patrimoine qui est religieux. On est dans un État laïque, pourquoi est-ce qu'il y aurait une collecte qui est soutenue par le ministère de la culture et par le président, est ce que vous pouvez nous expliquer ?

Olivier de Rohan-Chabot

Alors je pense que la beauté n'appartient pas à une religion plutôt qu'à une autre. Si la beauté musulmane, juive, tout ce que vous voudrez, elle est belle et elle appartient à tout le monde. C'est de ça dont il s'agit en l'occurrence. Deuxièmement, les bâtiments en question appartiennent à tous les Français. Ils en sont propriétaires et ils y ont accès gratuitement. Alors voilà : qu'ils laissent tomber le problème religieux parce que ce n'est pas le problème, en l'occurrence.

Marion L'Hour

Olivier de Rohan-Chabot, président de la Fondation de Sauvegarde de l'Art Français. Donc le vote citoyen, c'est du 23 octobre au 16 novembre sur votre site. Les lauréats régionaux seront annoncés le 17 novembre.

Olivier de Rohan-Chabot

Absolument. Et j'espère que le plus grand nombre possible de Français auront à cœur de donner leur opinion.

Marion L'Hour

Et bien merci de nous avoir répondu sur France Inter.

Olivier de Rohan-Chabot

Merci.

OCTOBRE 2025



Il faut sauver le patrimoine religieux rural !



C'est l'appel lancé par la Sauvegarde de l'art français.

Olivier de Rohan Chabot, le président de cette fondation, appelle les maires à déposer un dossier de demande de soutien.

Chacun peut participer à cette opération d'envergure, en proposant une chapelle ou une église qui a besoin d'être restaurée. Il est aussi possible de voter pour le projet de son choix : www.sauvegardeartfrancais.fr

Audio:

<https://www.radiopresence.com/emissions/information/regionale/le-grand-entretien/article/il-faut-sauver-le-patrimoine-religieux-rural>

10 octobre 1789 : nationalisation des biens du clergé, l'Etat promet...

L'État s'approprie les biens religieux, promet de les entretenir, puis se parjure.



Le mauvais état est général. © Samuel Martin

Les millions récoltés pour la sauvegarde de Notre Dame de Paris n'ont pas ruisselé. L'Etat abandonne les édifices religieux français. On estime à 5000 le nombre d'églises en ruine aujourd'hui dans la France fille aînée de l'Eglise. Le désastre est si grand qu'une Fondation pour la sauvegarde de l'art français lance une collecte nationale. Objectif : réparer le petit patrimoine religieux. Pourtant, la France révolutionnaire avait promis d'entretenir les édifices religieux. C'était le 10 octobre 1789.

À l'automne 1789, alors que la France croule sous une dette publique évaluée à plus de quatre milliards de livres, l'Assemblée constituante voit apparaître une proposition qui va bouleverser en profondeur le paysage religieux et patrimonial de la France : la nationalisation des biens du clergé. Cette mesure, avant tout motivée par la nécessité de renflouer les finances publiques, s'accompagne de promesses solennelles : les richesses confisquées serviront « *aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres* ».

La proposition de Talleyrand

Le 10 octobre 1789, le célèbre évêque d'Autun et député Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord présente à l'Assemblée constituante une motion audacieuse . Il y expose que les biens ecclésiastiques doivent être remis à la Nation afin de répondre aux besoins urgents de l'État, alors en quasi banqueroute. Talleyrand développe alors une justification à la fois philosophique et juridique : selon lui, le clergé n'est pas propriétaire au sens civil, car les biens qu'il détient lui ont été confiés pour le service religieux et non pour l'enrichissement particulier. Il affirme

ainsi que « *la nation, principalement dans une détresse générale, peut, sans injustice, disposer des biens des différentes communautés religieuses* ». L'État, garant de l'intérêt général, peut donc réaffecter ces biens pour répondre aux besoins publics, tout en assurant reprendre les charges du clergé comme l'éducation et le service auprès des plus pauvres. Talleyrand, encore membre du clergé, cherche néanmoins à rassurer les siens, en évoquant l'installation de compensations comme le versement aux ministres du culte de rentes convenables et en proposant d'assurer l'entretien des biens de l'Église à l'aide du revenu et des ventes de ses anciens domaines.

La proposition du *Diable boiteux* débouche sur l'adoption, le 2 novembre 1789, d'un décret par 568 voix contre 346. Celui-ci proclame : « *Que tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation, à la charge de pourvoir, d'une manière convenable, aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres* ».

Ce texte fondateur précise aussi que chaque cure bénéficiera d'une dotation annuelle minimale de 1 200 livres, en plus du logement et du jardin attenant à la cure. Cependant, dans cette affaire, il n'y a qu'un seul vrai gagnant : la Révolution. Comme le dit l'historien François Furet, « *les hommes de 1789 [...] font d'une pierre deux coups : ils résolvent le problème de la dette publique en dépossédant un des ordres privilégiés de l'Ancien Régime* ». Cette stratégie reste d'ailleurs, plus de deux siècles plus tard, une idée qui séduit encore l'extrême gauche, lorsqu'il s'agit de s'attaquer aux grandes fortunes pour résoudre le problème de la dette.

De la promesse à l'abandon

Pourtant, dès les premières années, les limites de la promesse de la Révolution apparaissent au grand jour. La situation économique, l'inflation galopante, les assignats, le coût des guerres révolutionnaires, compromet la capacité de l'État à honorer ses engagements. Le décret du 2 sans-cullotides de l'an II, soit le 18 septembre 1794, supprime le budget de l'Église constitutionnelle et rompt avec l'engagement initial de financement du culte. Il faudra attendre la signature du Concordat en 1801 pour que, de nouveau, le clergé puisse percevoir une rente de la part de l'État.

En attendant, dans les campagnes, de nombreuses paroisses se retrouvent sans ressources suffisantes pour entretenir leurs bâtiments ou pour assurer le maintien du culte. Des milliers de biens sont vendus au plus offrant lors des ventes de biens nationaux. Beaucoup sont acquis par des particuliers qui, par intérêt spéculatif ou par indifférence, démolissent les églises pierre par pierre pour en revendre les matériaux, ou les laissent se dégrader. Le phénomène est comparable à celui des biens des émigrés saisis auparavant : les logiques financières l'emportent très largement sur les considérations patrimoniales. Et sur le respect du patrimoine français.

Le parjure de l'État

Une seconde vague d'accaparement des biens du clergé intervient avec la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905. Cette fois, il ne s'agit plus de nationaliser pour financer la dette, mais officiellement de réorganiser juridiquement la possession et l'usage des édifices cultuels. Officieusement, la IIIe République souhaite achever des décennies de luttes anticléricales. Les bâtiments construits avant 1905 sont alors attribués en pleine propriété à l'État, l'usage étant garanti par des associations cultuelles.

En théorie, l'État conserve alors un rôle de garant du patrimoine cultuel, mais en pratique, cette charge repose sur

les collectivités locales. Communes, associations et fidèles assurent ainsi souvent l'essentiel des travaux d'entretien et de restauration, parfois au prix d'efforts budgétaires et de campagnes de dons considérables.

Aujourd'hui, des milliers d'églises témoignent de cette situation par leurs toitures effondrées, leurs vitraux endommagés, leurs clochers fissurés, leurs profanations, leurs vandalisassions ou encore leurs fermetures et leurs démolitions par mesure de sécurité. Les subventions publiques, les campagnes de mécénat et les plans nationaux de sauvegarde ne couvrent ainsi qu'une fraction des besoins réels.

Ainsi, la France, qui s'était engagé en 1789 à assumer les frais du culte et de l'entretien des bâtiments, avait voulu se substituer à l'Église dans ses fonctions sociales tout en s'appropriant ses biens, commence à se parjurer, faute de disposer des moyens nécessaires pour assumer pleinement cette responsabilité

Salon du Patrimoine 2025 : 9 artisans d'art à voir absolument au Louvre

Au Carrousel du Louvre, plus de 300 exposants sont attendus au Salon international du patrimoine culturel. Organisé par Ateliers d'Art de France, ce rendez-vous annuel des acteurs des métiers du patrimoine dédié à la restauration, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine a pris comme thème 2025 « Patrimoine & Art déco ».

• Métiers d'art

1/9

Pérenniser les savoir-faire du patrimoine bâti



Menuisier, l'un des 12 métiers soutenus par GMH © GMH.

La maîtrise et la transmission des savoir-faire sont au cœur des préoccupations de ce syndicat des professionnels du patrimoine affilié à la Fédération française du bâtiment. Le Groupement des entreprises de restauration de monuments historiques réunit 262 adhérents représentatifs du secteur de la restauration des Monuments historiques et du patrimoine ancien. Parmi eux, de nombreuses entreprises ont participé à la renaissance de Notre-Dame de Paris. Sur son stand, de jeunes compagnons proposent des démonstrations (taille de pierre, restauration de peintures murales, menuiserie du patrimoine) pour faire connaître leurs métiers et les formations qui y mènent.

2/9

Redonner vie aux arts décoratifs français-siecle



Papier peint Art déco imprimé sur de la feuille d'or par Le Grand Siècle ©Le Grand Siècle.

Le Grand Siècle édite des motifs de panoramiques et de papiers peints des XVIIIe et XIXe siècles issus des collections du musée des Arts décoratifs de Paris, de la Bibliothèque nationale de France et du Centre des Monuments nationaux. Pour sa première participation au Salon international du patrimoine culturel, Le Grand Siècle recrée une ambiance Art déco en présentant deux papiers peints imprimés sur de la feuille d'or jaune. Sont également exposés des papiers peints panoramiques de la maison de George Sand à Nohant imprimés sur de la feuille d'or et sur un intissé standard et des papiers peints panoramiques du château de Champs-sur-Marne imprimés sur du papier Sisal et sur un papier nacré.

3/9

Marqueterie et Graff



Panneau Lalique restauré par l'Atelier Philippe Allemand pour le Venise Simplon-Orient-Express. ©Denis Pourcher.

Fondé en 1985, l'atelier Philippe Allemand à Issoire (Puy-de-Dôme) restaure des éléments anciens d'ébénisterie et de marqueterie pour les services de conservation du patrimoine et pour une clientèle privée d'amateurs d'art et de propriétaires de belles demeures : mobilier d'époque, boiserie, menuiseries traditionnelles, parquets anciens, pianos marquetés, trains illustres (Venise-Simplon-Orient-Express, British Pullman). Dirigée depuis 2022 par son fils Grégoire Allemand, l'entreprise a créé sa propre marque de mobilier, Le Héron, qui allie le savoir-faire d'excellence de Philippe et le goût pour le graff de Grégoire. Ces meubles, luminaires et marqueteries décalés sont présentés sur leur stand.

4/9

Le faste du décor



Peintures d'Adrien Karbowsky et Gustave-Louis Jaulmes, voûte du salon Borghèse, Hôtel Lutétia ©Atelier de Ricou.

Fondé en 1989, l'Atelier de Ricou crée sur mesure de luxueux décors en cohérence avec l'architecture. Son stand permet de rencontrer des praticiens de la fresque, des patines et effets de matière, du trompe-l'oeil, de la dorure, de la laque à la française ;et des restaurateurs spécialisés dans le décor peint, la peinture et la sculpture habilités par les Musées de France et les Monuments historiques. Deux chantiers de restauration liés au thème « Patrimoine& Art déco » du salon sont présentés (Hôtel Lutétia, casino d'Évian), ainsi qu'un chantier de création de décors pour une villa en Californie. Deux démonstrations sont organisées : réalisation d'un relief en carton-pierre et techniques de dorure.

5/9

De l'or au bout des doigts



La doreuse et restauratrice d'art Héroïse Nice, lauréate du concours Ateliers d'Art de France 2025 ©JC Lelu.

Diplômée de l'école du Louvre, formée à l'école d'ameublement de Paris La Bonne Graine, la doreuse Héroïse Nice a acquis les techniques de conservation-restauration agréées par les Musées de France et travaillé au château de Versailles sur des oeuvres prestigieuses : la restauration du cadre du portrait de Louis XIV par Hyacinthe Rigaud, le cadre du portrait de Louis XV par Van Loo... Depuis 2018 à la tête de son propre atelier au coeur des Alpes mancelles, elle est la lauréate nationale catégorie Patrimoine du concours Ateliers d'Art de France. Son stand dévoile une création en hommage au peintre et décorateur André Mare, l'un des fondateurs de l'Art déco.

6/9

Dans mon jardin d'hiver



La nouvelle serre des jardins du Auckland Palace, au sud de Newcastle en Angleterre ©Serres d'antan.

Véritables oasis abritant des collections d'arbres remarquables et de plantes rares, les serres historiques sont le paradis des amateurs de botanique et d'horticulture. Comme au XIXe siècle, l'entreprise Serres et Ferronneries d'antan réalise artisanalement des serres et des vérandas dans ses ateliers de Savigny-sur-Braye (Loir-et-Cher). Décoratives et fonctionnelles, celles-ci sont fabriquées traditionnellement avec des profilés en acier laminé et du verre trempé. Également restaurateurs de serres d'exception et de jardins d'hiver, les compagnons présentent sur leur stand des books et des images de leurs serres. Ils exposent également une portion de toiture dotée de verres cintrés ainsi que des claies d'ombrage.

7/9

Patrimoine citoyen



Église Saint-Saturnin-de-Vergy à Reulle-Vergy (21) restaurée grâce à l'aide de la Sauvegarde de l'Art français
©Mairie Reullevergy/Wikimediacommons.

Depuis 1921, La Sauvegarde de l'Art français veille à la protection du patrimoine. Créée initialement pour empêcher l'exportation de pans entiers d'architectures et d'oeuvres d'art vers l'étranger, la fondation reconnue d'utilité publique depuis 1925 soutient financièrement la restauration d'églises et de chapelles rurales non protégées ou inscrites au titre des Monuments historiques. Le jour de l'ouverture du salon, l'institution lance une collecte nationale de dons en faveur de la préservation du patrimoine religieux rural (en partenariat avec le ministère de la Culture), invitant le public à voter sur le site de la fondation pour l'édifice emblématique d'une région qui bénéficiera de l'ouverture d'une souscription et de dons collectés.

8/9

Lumière sur le vitrail contemporain



©La Maison du Vitrail.

« *Se nourrir du passé pour accomplir l'avenir.* » Emmanuelle Andrieux, maître verrier de la Maison du vitrail à Paris, a été invitée à créer un vitrail sur mesure inspiré de l'Art déco pour le visuel de l'affiche du Salon international du patrimoine culturel, aux côtés de pièces de l'Atelier Camuset et Féau & Cie. À la tête depuis 2000 de l'atelier familial composé de deux maîtres verriers et de douze compagnons, elle expose sur le stand de la maison des exemples de création (horloge pour la boutique de Tiffany à Milan, panneaux d'inspiration Art déco, exposition « Christian Louboutin, L'exhibition[niste] »...) et de restaurations (maison de famille Louis Vuitton, coupole des Galeries Lafayette...).

9/9

Compagnons d'exception



Les Ateliers Mériguet-Carrère en intervention sur le chantier de restauration de la chapelle mortuaire de l'église de Loigny-la-Bataille Photo : © Studio Jessel

En salle Lenôtre sont réunies quatorze des maisons d'Ateliers de France, groupes spécialisés dans la restauration du patrimoine et du luxe : Ateliers Perrault, H. Chevalier, Bronzes de France... Des démonstrations sont programmées : dorure à l'Atelier Mériguet-Carrère sur des éléments en staff fournis par Staff Décor, modelage de sculpture chez Socra (spécialisée dans les ouvrages monumentaux en pierre et métal), dévernissage de tableaux et réalisation de décors peints à l'Atelier Arcoa (dédié à la restauration de décors peints monumentaux et d'objets mobiliers polychromes) et sculpture sur bois à l'Atelier de la boiserie (spécialisé dans la fabrication et la restauration de menuiseries de style).

Salon international du patrimoine culturel, Carrousel du Louvre, du 23 au 26 octobre











Comps : deux associations se mobilisent pour faire restaurer la façade de l'église

Leurs représentants ont déposé un dossier de candidature auprès de la fondation Sauvegarde de l'art français qui oeuvre pour la préservation du patrimoine et la restauration des églises et chapelles rurales. Pour eux, il y a urgence !

C'est en lisant la presse que Romain Rodriguez et Delphine Bauduin-Lhermet ont découvert qu'à l'occasion des Journées du patrimoine, un appel à candidatures avait été lancé par la fondation Sauvegarde de l'art français dans sa mission de préservation du patrimoine religieux rural.

« Il fallait faire vite »

Tous deux, amoureux des vieilles pierres et du patrimoine dans sa globalité, se sont dit que leur village était concerné. Le santonnier Romain, président de l'association Du Santon à la crèche provençale qu'il a créée, très impliqué dans la vie de la paroisse, illumine chaque fin d'année l'église de son village avec sa gigantesque crèche provençale de 100 m2. Quant à l'infirmière libérale Delphine, présidente de l'association Comps mon village forge de 130 adhérents, elle prend soin de l'église autant que de ses patients.

« Il fallait faire vite, la clôture de l'appel se terminant le dimanche 12 octobre ! », expliquent-ils. Ils en ont parlé au maire Jean-Jacques Rochette et, conscients que la commune ne peut pas tout financer, ni une ni deux, les deux Compois ont décidé de déposer un dossier concernant l'église Saint-Étienne. Les associations comme les premiers magistrats étant habilités à faire cette démarche.

Parmi les priorités de restauration figure la façade dont des pierres sont très dégradées.

« Des signes alarmants de dégradation »

Cet appel à candidatures national se décline régionalement où, en lien avec la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) trois dossiers seront sélectionnés parmi ceux reçus, selon trois critères décrits dans le site internet de la fondation : la valeur patrimoniale, l'urgence des travaux et la capacité à mobiliser localement. Le public pourra ensuite voter afin d'élire un projet emblématique par région, qui bénéficiera de l'aide de la fondation qui a également lancé une souscription publique pour soutenir les projets.

« On s'est présenté, on a fait l'historique de cette église », décrivent-ils, où ils racontent que l'édifice compsois, reconstruite au XIXe siècle sur des bases plus anciennes, est la seule survivante des trois églises détruites lors des inondations. « On a aussi fait un état des lieux », où ils livrent un diagnostic « avec des signes alarmants de dégradation » : infiltrations et dégradation de la charpente par l'humidité, des pierres érodées en façade avec des fissures, une usure avancée des encadrements de baies et du portail d'entrée, et des fragilisations sur certains vitraux.

Un rôle religieux, social et culturel

Ce passage en revue leur permet d'indiquer les besoins prioritaires sur la toiture, la façade et les vitraux, insistant sur le caractère d'urgence en terme de sécurité notamment. Au-delà de son rôle religieux, Delphine et Romain insistent sur le fait que l'église de leur village a d'autres, social et culturel. Elle est aussi « un lieu de

0y97kkGjeP2QLlcothiGx8hcgTq_4A1WXXcdbsd22k9TPJ4KhWqx-qgvLKjs4krm6MITVsdSyHM-upLM5CfAQNJcx

rassemblement lors des fêtes locales ». Elle accueille également des groupes de chorale en hiver pour des concerts, ainsi que la crèche provençale de Romain qui draine bon chaque fin d'année entre 8 000 et 10 000 visiteurs !

Leur dossier envoyé, il leur faudra attendre les prochaines échéances. A commencer par savoir si leur dossier fera partie des trois retenus en Occitanie. S'il devait l'être, le duo devra motiver les Compsois et, au-delà, tous ceux qui se sentent concernés par le projet. Car c'est du 23 octobre au 16 novembre que sera ouvert le vote au public afin d'élire un projet emblématique par région. L'annonce finale des projets lauréats étant prévue pour le 17 novembre.

Fred Gautier



Delphine Bauduin-Lhermet et Romain Rodriguez unis pour la sauvegarde de l'église Saint-Etienne de Comps.



0y97kkGjoP2QLcothiGx8hcgTq_4AAtWXcdbsd22k9TPj4KhWqx-qgvLKjs4krm6MITVsDSyHM-upL.M5CfAQJcx



AVALLON ■ La chapelle sud de la collégiale Saint-Lazare est en chantier pour restaurer les peintures et les vitraux

La restauration touche bientôt à sa fin

La deuxième phase des travaux a été entamée pour la chapelle sud. Peintures, vitraux et mobiliers retrouvent peu à peu leur éclat d'origine.

Candice Demay
candice.demay@centrefrance.com

Après plusieurs mois de travaux, la restauration de la chapelle sud de la collégiale Saint-Lazare d'Avallon entre dans sa dernière ligne droite. Les peintures intérieures devraient être achevées d'ici la fin du mois de novembre. Une étape majeure pour la sauvegarde de ce monument emblématique, qui n'avait pas

connu de grands travaux depuis près d'un demi-siècle. « Nous sommes dans la deuxième phase d'une première étape pour ce chantier », explique Agnès Joreau, déléguée au patrimoine historique et culturel de la ville d'Avallon.

Des vestiges sous la peinture

La restauration de la chapelle comprend deux volets : le nettoyage et la réfection de la toiture et la reprise de l'intérieur, ce qui comprend le décor peint, les meubles et les vitraux. « Si tout se passe bien, tout sera terminé d'ici la fin du mois de novembre », espère-t-elle.

Datant du XVIII^e siècle, le décor peint de la chapelle fait actuellement l'objet d'une restauration menée par l'Atelier de



RESTAURATION. Le décor peint est remis en état par l'Atelier de Ricou. PHOTO CANDICE DEMAY

Ricou. « Une première restauration a été faite au XIX^e siècle. Alors sous la couche de peinture qu'on connaît, on a retrouvé des vestiges de peintures médiévales. Les restaurateurs travaillent à restituer le décor, mais en gardant la découverte visible », précise Agnès Joreau.

Afin de mener à bien cette restauration, tous les meubles et objets anciens de la sacristie ont dû être déplacés. « On a démé-

nagé un siècle d'histoire. Une partie du mobilier, notamment le chasublier, pourra être remise en place et certaines pièces pourront être restaurées. Mais d'autres sont trop abîmées, elles ne pourront malheureusement pas revenir », affirme-t-elle. Les objets ont été répertoriés et entreposés selon leur appartenance. Ceux qui relèvent de la paroisse sont conservés près de l'église Saint-Martin, et ceux qui

appartiennent à la Ville patientent au musée.

L'ensemble du projet représente un investissement de plus d'1,2 million d'euros, entièrement subventionné. « C'est une chance, car c'est très rare d'obtenir un financement à 100 %. Cela montre l'importance de ce chantier pour la sauvegarde du patrimoine avallonnais, mais aussi pour ses habitants et les nombreuses associations et en-

treprises qui nous ont soutenus », se réjouit Agnès Joreau.

Au-delà de la sauvegarde du patrimoine local, la restauration permet aussi de conserver un lieu emblématique pour de nombreux habitants. « Les Avallonnais sont très attachés à leur collégiale. Certains se sont mariés ou fait baptiser ici. C'est un lieu rempli de souvenirs pour beaucoup », insiste-t-elle.

Prochain objectif : la toiture

Si la restauration intérieure et extérieure de la chapelle touche à sa fin, la municipalité se projette déjà vers la prochaine phase : la réfection de la toiture principale de la collégiale, prévue à l'horizon 2027-2030. « Nous aimerions ensuite nous attaquer à la toiture de la collégiale, qui a besoin d'être nettoyée et remise en état », indique Agnès Joreau.

Pour financer ce futur chantier, la Ville a déposé un dossier d'appel à projet auprès de la fondation la Sauvegarde de l'Art Français. « Il faudra ensuite lancer une campagne de mobilisation de trois semaines pour faire voter notre projet. Si nous sommes retenus, cela nous permettra d'obtenir un prix et d'ouvrir une souscription publique. J'espère que cela encouragera les habitants à nous soutenir », détaille-t-elle.

Les projets sélectionnés par la fondation la Sauvegarde de l'Art Français seront annoncés le 17 novembre prochain. ■

ÉCOUTER VOIR
OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

VOTRE EXPERTE EN AUDITION À AVALLON



10 rue de Paris – 89200 AVALLON
03 86 34 82 22 – ecoutervoir.audition.avallon@vyv3.fr



"C'est un lieu empli de souvenirs pour beaucoup" : la restauration de la chapelle de la collégiale Saint-Lazare d'Avallon touche à sa fin

La deuxième phase des travaux a été entamée pour la chapelle de la collégiale d'Avallon. Peintures, vitraux et mobiliers retrouvent peu à peu leur éclat d'origine.

Après plusieurs mois de travaux, la restauration de la chapelle sud de la collégiale Saint-Lazare d'Avallon entre dans sa dernière ligne droite. Les peintures intérieures devraient être achevées d'ici la fin du mois de novembre. Une étape majeure pour la sauvegarde de ce monument emblématique, qui n'avait pas connu de grands travaux depuis près d'un demi-siècle. « Nous sommes dans la deuxième phase d'une première étape pour ce chantier », explique Agnès Joreau, déléguée au patrimoine historique et culturel de la ville d'Avallon.

La restauration de la chapelle comprend deux volets : le nettoyage et la réfection de la toiture et la reprise de l'intérieur, ce qui comprend le décor peint, les meubles et les vitraux. « Si tout se passe bien, tout sera terminé d'ici la fin du mois de novembre », espère-t-elle.

Datant du XVIII^e siècle, le décor peint de la chapelle fait actuellement l'objet d'une restauration menée par l'Atelier de Ricou. « Une première restauration a été faite au XIX^e siècle. Alors sous la couche de peinture qu'on connaît, on a retrouvé des vestiges de peintures médiévales. Les restaurateurs travaillent à restituer le décor, mais en gardant la découverte visible », précise Agnès Joreau. Afin de mener à bien cette restauration, tous les meubles et objets anciens de la sacristie ont dû être déplacés.

« On a déménagé un siècle d'histoire. Une partie du mobilier, notamment le chasublier, pourra être remise en place et certaines pourront être restaurées. Mais d'autres pièces sont trop abîmées, elles ne pourront malheureusement pas revenir. »

Les objets ont été répertoriés et entreposés selon leur appartenance. Ceux qui relèvent de la paroisse sont conservés près de l'église Saint-Martin, et ceux qui appartiennent à la Ville patientent au musée. L'ensemble du projet représente un investissement de plus d'1,2 million d'euros, entièrement subventionné. « C'est une chance, car c'est très rare d'obtenir un financement à 100 %. Cela montre l'importance de ce chantier pour la sauvegarde du patrimoine avallonnais, mais aussi pour ses habitants et les nombreuses associations et entreprises qui nous ont soutenus », se réjouit Agnès Joreau.

Au-delà de la sauvegarde du patrimoine local, la restauration permet aussi de conserver un lieu emblématique pour de nombreux habitants. « Les Avallonnais sont très attachés à leur collégiale. Certains, se sont mariés ou fait baptiser ici. C'est un lieu empli de souvenirs pour beaucoup », insiste-t-elle.

Si la restauration intérieure et extérieure de la chapelle touche à sa fin, la municipalité se projette déjà vers la prochaine phase : la réfection de la toiture principale de la collégiale, prévue à l'horizon 2027-2030. « Nous aimerions ensuite nous attaquer à la toiture de la collégiale, qui a besoin d'être nettoyée et remise en état », indique Agnès Joreau.

Sous le décor peint connu aujourd'hui des Avallonnais et des touristes, une première couche de peintures médiévales a été trouvée. Photo Candice Demay Pour financer ce futur chantier, la Ville a déposé un dossier d'appel à projet auprès de la Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français. « Il faudra ensuite lancer une campagne de mobilisation de trois semaines pour faire voter notre projet. Si nous sommes retenus, cela nous permettra d'obtenir un prix et d'ouvrir une souscription publique. J'espère que cela encouragera les habitants à

nous soutenir », détaille-t-elle. Les projets sélectionnés par la Sauvegarde de l'Art Français seront annoncés le 17 novembre 2025.



Le décor peint est remis en état par l'Atelier de Ricou. © Candice DEMAY



PATRIMOINE

COMPS : DEUX ASSOCIATIONS SE MOBILISENT POUR FAIRE RESTAURER LA FAÇADE DE L'ÉGLISE

Leurs représentants ont déposé un dossier de candidature auprès de la fondation Sauvegarde de l'art français qui œuvre pour la préservation du patrimoine et la restauration des églises et chapelles rurales. Pour eux, il y a urgence !



C'est en lisant la presse que Romain Rodriguez et Delphine Bauduin-Lhermet ont découvert qu'à l'occasion des Journées du patrimoine, un appel à candidatures avait été lancé par la fondation Sauvegarde de l'art français dans sa mission de préservation du patrimoine religieux rural.

« IL FALLAIT FAIRE VITE »

Tous deux, amoureux des vieilles pierres et du patrimoine dans sa globalité, se sont dit que leur village était concerné. Le santonnier Romain, président de l'association Du Santon à la crèche provençale qu'il a créée, très impliqué dans la vie de la paroisse, illumine chaque fin d'année l'église de son village avec sa gigantesque crèche provençale de 100 m2. Quant à l'infirmière libérale Delphine, présidente de l'association Comps mon village forte de 130 adhérents, elle prend soin de l'église autant que de ses patients.

« Il fallait faire vite, la clôture de l'appel se terminant le dimanche 12 octobre ! », expliquent-ils. Ils en ont parlé au maire Jean-Jacques Rochette et, conscients que la commune ne peut pas tout financer, ni une ni deux, les deux Compois ont décidé de déposer un dossier concernant l'église Saint-Étienne. Les associations comme les premiers magistrats étant habilités à faire cette démarche.

« DES SIGNES ALARMANTS DE DÉGRADATION »

Cet appel à candidatures national se décline régionalement où, en lien avec la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) trois dossiers seront sélectionnés parmi ceux reçus, selon trois critères décrits dans le site internet de la fondation : la valeur patrimoniale, l'urgence des travaux et la capacité à mobiliser localement. Le public pourra ensuite voter afin d'élire un projet emblématique par région, qui bénéficiera de l'aide de la fondation qui a également lancé une souscription publique pour soutenir les projets.

« On s'est présenté, on a fait l'historique de cette église », décrivent-ils, où ils racontent que l'édifice compsois, reconstruite au XIXe siècle sur des bases plus anciennes, est la seule survivante des trois églises détruites lors des inondations. « On a aussi fait un état des lieux », où ils livrent un diagnostic « avec des signes alarmants de dégradation » : infiltrations et dégradation de la charpente par l'humidité, des pierres érodées en façade avec des fissures, une usure avancée des encadrements de baies et du portail d'entrée, et des fragilisations sur certains vitraux.

UN RÔLE RELIGIEUX, SOCIAL ET CULTUREL

Ce passage en revue leur permet d'indiquer les besoins prioritaires sur la toiture, la façade et les vitraux, insistant sur le caractère d'urgence en terme de sécurité notamment. Au-delà de son rôle religieux, Delphine et Romain insistent sur le fait que l'église de leur village a d'autres, rôles social et religieux. Elle est aussi « un lieu de rassemblement lors des fêtes locales ». Elle accueille également des groupes de chorale en hiver pour des concerts, ainsi que la crèche provençale de Romain qui draine chaque fin d'année entre 8 000 et 10 000 visiteurs !

Leur dossier envoyé, il leur faudra attendre les prochaines échéances. A commencer par savoir si leur dossier fera partie des trois retenus en Occitanie. S'il devait l'être, le duo devra motiver les Compois et, au-delà, tous ceux qui se sentent concernés par le projet. Car c'est du 23 octobre au 16 novembre que sera ouvert le vote au public afin d'élire un projet emblématique par région. L'annonce finale des projets lauréats étant prévue pour le 17 novembre.



Frédéric Gautier



Comps

L'église Saint-Étienne en lice pour un concours national de restauration

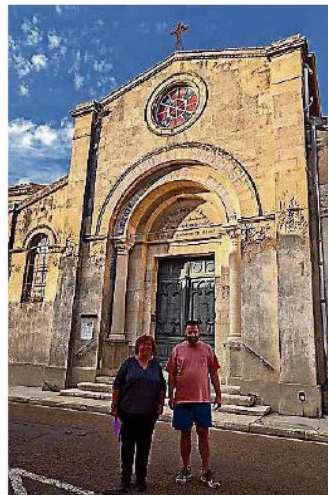
Du patrimoine compsois, l'église Saint-Étienne est sans doute l'édifice le plus singulier. Bâtie au XIX^e siècle, cette église est la seule, des trois églises compsoises d'alors, à avoir résisté aux inondations et fait partie du décor quotidien des habitants.

Son clocher décentré attire le regard, tout comme la devise "Liberté, Égalité, Fraternité" gravée sur sa façade, à la couleur défraîchie. Une inscription rare sur un édifice religieux.

Au-delà des célébrations, l'église accueille également des chorales et des concerts. Son acoustique, réputée, en fait un lieu de rencontre et d'émotion, aussi vivant qu'apaisant.

Un appel à projets national

À Comps, deux associations se sentent directement concernées par cet édifice patrimo-



Les deux présidents d'associations portent la candidature de l'église.

nial. "Du Santon à la crèche provençale", présidée par Romain Rodriguez, y installe chaque hiver une crèche géante de plus de 100 m² qui attire plusieurs milliers de visiteurs.

"Comps mon village", présidée par Delphine Bauduin-Lhermet, s'attache, quant à elle, à participer à la préservation du patrimoine et à faire vivre le village au fil des saisons.

Toutes deux partagent une même inquiétude. Les dernières restaurations remontent aux années qui ont suivi les inondations de 2002 et 2003, et la pierre montre aujourd'hui des signes évidents de fatigue, tout comme les sertissages des vitraux.

Récemment, les deux présidents ont appris que la fondation Sauvegarde de l'art français lançait un appel à projets pour restaurer des édifices religieux ruraux. Malgré le délai court, ils n'ont pas hésité. Ensemble, ils ont monté un dossier pour que la façade de l'église soit inscrite parmi les projets retenus. Cette démarche commune est portée par

leur même attachement à ce lieu chargé d'histoire, qui a vu défiler des générations de Compsois.

Vote en ligne du public à partir de jeudi

Le concours national, ouvert aux communes de moins de 10 000 habitants, permettra de sélectionner trois dossiers par région, selon la valeur patrimoniale, l'urgence des travaux et la capacité à mobiliser localement. Le public sera ensuite invité à voter en ligne, du jeudi 23 octobre au dimanche 16 novembre, pour désigner un lauréat par région. Les projets retenus bénéficieront d'une campagne de souscription et d'un accompagnement pour engager les restaurations. En attendant les résultats, les deux associations croisent les doigts.

► Correspondant Midi Libre : 06 61 79 38 09

L'église Saint-Étienne en lice pour un concours national de restauration

Du patrimoine compois, l'église Saint-Étienne est sans doute l'édifice le plus singulier. Bâtie au XIXe siècle, cette église est la seule, des trois églises compsoises d'alors, à avoir résisté aux inondations et fait partie du décor quotidien des habitants.

Son clocher décentré attire le regard, tout comme la devise "Liberté, Égalité, Fraternité" gravée sur sa façade, à la couleur défraîchie. Une inscription rare sur un édifice religieux.

Au-delà des célébrations, l'église accueille également des chorales et des concerts. Son acoustique, réputée, en fait un lieu de rencontre et d'émotion, aussi vivant qu'apaisant.

Un appel à projets national

À Comps, deux associations se sentent directement concernées par cet édifice patrimonial. "Du Santon à la crèche provençale", présidée par Romain Rodriguez, y installe chaque hiver une crèche géante de plus de 100 m² qui attire plusieurs milliers de visiteurs. "Comps mon village", présidée par Delphine Bauduin-Lhermet, s'attache, quant à elle, à participer à la préservation du patrimoine et à faire vivre le village au fil des saisons.

Toutes deux partagent une même inquiétude. Les dernières restaurations remontent aux années qui ont suivi les inondations de 2002 et 2003, et la pierre montre aujourd'hui des signes évidents de fatigue, tout comme les sertissages des vitraux.

Récemment, les deux présidents ont appris que la fondation [Sauvegarde de l'art français](#) lançait un appel à projets pour restaurer des édifices religieux ruraux. Malgré le délai court, ils n'ont pas hésité. Ensemble, ils ont monté un dossier pour que la façade de l'église soit inscrite parmi les projets retenus. Cette démarche commune est portée par leur même attachement à ce lieu chargé d'histoire, qui a vu défiler des générations de Compois.

Vote en ligne du public à partir de jeudi

Le concours national, ouvert aux communes de moins de 10 000 habitants, permettra de sélectionner trois dossiers par région, selon la valeur patrimoniale, l'urgence des travaux et la capacité à mobiliser localement. Le public sera ensuite invité à voter en ligne, du jeudi 23 octobre au dimanche 16 novembre, pour désigner un lauréat par région. Les projets retenus bénéficieront d'une campagne de souscription et d'un accompagnement pour engager les restaurations.

En attendant les résultats, les deux associations croisent les doigts.

Correspondant Midi Libre : 06 61 79 38 09

00SJFRGz-zv203pmjVzblc9EeyNZlqnKmisSxBtbV0G6FY2rO5jI4FZFqGC8GU4SORpssO7QrcW5KGIYglzkeADcdt-SM08TdBPYCVvnoW4NDEx

Olivier de Rohan Chabot : " Sauver les églises, c'est un acte de foi en l'avenir"



Shutterstock

Fermée depuis 40 ans, l'église Sainte-Croix de Provins du XIIe siècle est classée monument historique. Elle a rouvert le 31 août 2025 après une rénovation d'envergure.

Alors que la grande collecte nationale pour sauver 5.000 églises peine à atteindre ses objectifs, la [Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français](#) relance la mobilisation aux côtés de la Fondation du patrimoine. Son président, Olivier de Rohan Chabot, revient sur les enjeux de cette opération et sur le sens profond du patrimoine religieux dans notre société.

5.000 : c'est le nombre d'édifices religieux menacés de disparition en France, faute d'entretien. Parmi eux, la grande majorité sont des églises catholiques, héritage d'une foi vivante malgré les années de sécularisation. Devant le risque de les voir disparaître, Emmanuel Macron [a lancé en septembre 2023](#) une collecte nationale via la Fondation du patrimoine. Celle-ci visait de rassembler 200 millions d'euros en quatre ans afin de restaurer au moins 1.000 édifices, notamment à destination des petites communes dépourvues de fonds pour entretenir leurs églises. Deux ans plus tard, le constat est évident : l'objectif est loin d'être atteint, avec 25 millions d'euros collectés en 2025.

C'est dans ce contexte que la [Fondation pour la sauvegarde de l'art français](#) a été mandatée pour relancer, aux côtés de la Fondation pour le patrimoine, la collecte des fonds. Cette association centenaire a lancé, à l'occasion des Journées du patrimoine, un appel à candidatures auprès des maires. Les communes de moins de 10.000 habitants (20.000 outre-mer) sont invitées à proposer un édifice appartenant à une personne publique. Dans chaque région, trois sites seront présélectionnés par la Fondation et les DRAC (Directions régionales aux affaires culturelles), selon la qualité patrimoniale, l'urgence et le potentiel local. Un vote citoyen, ouvert du 23 octobre au

16 novembre 2025 sur le site de la Fondation, désignera un lauréat par région et les gagnants bénéficieront d'une [souscription](#) dédiée et d'une cagnotte nationale ouverte dès le 20 septembre. Pour encourager les dons, l'État accorde une réduction d'impôt de 75% jusqu'à 1.000 €. "C'est à la portée de beaucoup", estime Olivier de Rohan Chabot, président de la Fondation, auprès d'Aleteia, qui revient plus en détail sur la nécessité d'une véritable mobilisation. "Une église, ce n'est pas un château fort. C'est un lieu qui pousse à s'interroger sur le sens de ce qu'il représente. Ces édifices racontent la vie de la communauté locale, sa mémoire, ses épreuves, ses joies". Entretien.

Aleteia : Pouvez-vous nous expliquer concrètement en quoi consiste cette collecte nationale, et quels sont les objectifs que vous vous êtes fixés avec la Fondation du patrimoine ?

Olivier de Rohan Chabot : Il y a un an, lorsque le président de la République a évoqué les églises de France, il a reconnu pour la première fois que leur conservation relevait d'un véritable enjeu d'État. Ces édifices appartiennent aux communes, et constituent un patrimoine d'exception, parfois classé, parfois non. Le président a donc décidé d'accorder aux églises rurales le même avantage fiscal que celui accordé aux donateurs de Notre-Dame de Paris : une réduction d'impôt de 75 % au lieu de 66%. Mais cela n'a pas rencontré le succès espéré. Il faut, hélas, se donner beaucoup de mal pour attirer l'attention sur les églises de campagne. Le maintien de ces édifices en bon état est un problème aussi ancien que la France. C'est une cause difficile, car le mot "religieux" effraie parfois. Les églises rurales se trouvent souvent dans des territoires de moins en moins habités, touchés par la déchristianisation. Ce contexte ne pousse pas forcément à donner pour "quelques fidèles". Pourtant, ces églises abritent des oeuvres d'art méconnues. Il y a dix ans, nous avons lancé la campagne Sauvons le plus grand musée de France avec des étudiants, des entreprises et des élèves : cela a montré que des personnes très éloignées de la foi chrétienne peuvent être profondément touchées par cette beauté. Et je remarque souvent qu'il est plus facile de mobiliser des habitants modestes, proches du terrain, que certaines élites aujourd'hui déconnectées de tout cela.

Le château fort symbolise le pouvoir ; l'église, elle, est la maison de tous - de Dieu, mais aussi du peuple. C'est la vie même de la France qui se lit dans ces murs.

Cette collecte devait permettre de sauver 5.000 églises, avec un objectif de 200 millions d'euros de dons. Pour l'instant, on en est à environ 25 millions. Vous venez de relancer un appel à candidatures auprès des maires, avant un vote national. Est-ce une manière de redonner un nouvel élan populaire à cette initiative ?

Oui, c'est exactement cela : il faut redonner un souffle collectif. Nous voulons montrer au plus grand nombre de Français ces très belles églises qui sont les leurs. Ne jamais oublier que la beauté du patrimoine, c'est la beauté des pauvres - parce qu'elle est accessible à tous. Tout le monde ne peut pas aller à New York ou au Japon, alors que ces merveilles sont juste à côté de chez nous. Nous voulons donc relancer la mobilisation. On voit à quel point les habitants, y compris ceux venus d'horizons divers, peuvent être attachés à leur clocher. Lorsqu'on emmène des élèves de collèges ou de lycées découvrir ces églises, ils sont souvent émerveillés. Les maires avaient jusqu'au 12 octobre pour présenter des dossiers, et nous prolongeons un peu ce délai. À partir du 23 octobre, trois églises seront sélectionnées par région, puis les Français seront invités à voter pour celles qu'ils souhaitent sauver en priorité. Ensuite, il faudra rassembler les moyens nécessaires : beaucoup de gens pourraient donner 1.000 euros, ce qui ne leur coûterait en réalité que 250 euros grâce à la déduction fiscale. C'est à la portée de beaucoup.

Quels types d'édifices ou d'oeuvres religieuses seront concernés ? Existe-t-il des critères de sélection particuliers ?

Non, il n'y a pas de critères stricts : qu'une église soit classée ou non importe peu. Ce qui compte, c'est son intérêt esthétique, historique, ou simplement symbolique pour le village. Une église, ce n'est pas un château fort. C'est un lieu qui pousse à s'interroger sur le sens de ce qu'il représente. Ces édifices racontent la vie de la communauté locale, sa mémoire, ses épreuves, ses joies.

Au-delà de la pierre, que représente pour vous le patrimoine religieux dans la mémoire et l'identité françaises ?

Pour un étranger, comme pour un Français, un village c'est un château... et une église. Nous avons tous en tête cette image d'un clocher au milieu de la place. Le château fort symbolise le pouvoir ; l'église, elle, est la maison de tous - de Dieu, mais aussi du peuple. C'est la vie même de la France qui se lit dans ces murs. Quiconque s'y intéresse un peu découvre l'histoire de sa communauté. L'ignorance des Français, aujourd'hui, face aux choses de la religion est d'ailleurs étonnante : beaucoup ne savent même plus la signification des jours fériés, alors que c'est notre propre histoire.

La foi, c'est justement de ne pas préjuger de l'avenir. L'histoire est pleine de retournements inattendus. On a vu des lieux qu'on croyait condamnés renaître soudainement.

Dans un contexte où les églises rurales se vident, comment convaincre que leur restauration reste une cause commune, même pour les non-croyants ?

La Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français est apolitique. Je ne mène pas de militantisme personnel. Il y a mille façons d'aimer les églises. J'aimerais que les catholiques s'y intéressent davantage, certes, mais j'insiste surtout sur la responsabilité de chacun. Beaucoup estiment que "c'est aux autres" de s'en occuper, à l'État ou aux communes. Ce n'est pas vrai : chacun peut et doit y contribuer. La sauvegarde du patrimoine, c'est aussi un acte de civisme.

Peut-on vraiment sauver ces édifices s'ils ne sont plus utilisés pour leur fonction première ? En d'autres termes, la sauvegarde du patrimoine religieux ne passe-t-elle pas avant tout par celle de la foi ?

La foi, c'est justement de ne pas préjuger de l'avenir. L'histoire est pleine de retournements inattendus. On a vu des lieux qu'on croyait condamnés renaître soudainement. Regardez le Petit Palais à Paris : il y a 15 ans, on pensait qu'il ne tiendrait pas. On y a placé un homme merveilleux à sa tête [Christophe Leribault, NDLR], et c'est devenu un succès formidable. On ne sait jamais ce que demain nous réserve. C'est pourquoi il ne faut rien abandonner. Nous pouvons au moins faire en sorte que l'église soit encore là. La foi en l'avenir c'est aussi une foi qui sauve.

[Visualiser l'article](#)

« On pensait que c'était une petite chapelle » : perdue dans la végétation, une église du XVe siècle renaît au coeur du Périgord

Fermée depuis plus d'un demi-siècle, l'église Notre-Dame de l'Assomption, à Trélissac (Dordogne), est en passe de retrouver vie. Grâce à une vaste campagne de restauration, soutenue par la Fondation du Patrimoine et la Sauvegarde de l'Art Français, ce joyau médiéval du Périgord s'apprête à devenir un lieu culturel et spirituel ouvert au public.



L'église Notre-Dame de l'Assomption, à Trélissac (Dordogne).

Photo: Site de la Ville de Trélissac

Dans le silence d'un vallon périgourdin, l'église Notre-Dame de l'Assomption, érigée au XVe siècle à l'emplacement d'une église plus ancienne, n'était plus que l'ombre d'elle-même. Outre ses murs envahis de ronces et de lierre, des arbres avaient même poussé sur sa toiture et l'édifice religieux semblait condamné à l'oubli. Mais la vieille bâtisse de style gothique va pouvoir retrouver une nouvelle jeunesse, notamment grâce la [ville de Trélissac](#), qui a entrepris un important programme de rénovation de l'édifice.

Achetée en 2009 pour un euro symbolique

«On pensait que c'était une petite chapelle un peu perdue, un peu isolée alors que nous sommes en fait face à une vraie église», indique à [France 3 Nouvelle-Aquitaine](#) Patrick Palem. Le délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, qui venait enfant jouer près du lieu, se réjouit de pouvoir l'approcher enfin de plus près, parlant de «ces colonnes torsadées uniques en Dordogne», mais aussi de cet «enfeu gothique de très belle qualité» et de «ces éléments architecturaux exceptionnels».

L'église a été abandonnée dans les années 1860, époque où le notable Alfred Magne, ministre des Finances de Napoléon III, avait acquis de nouvelles terres pour agrandir son domaine. Plusieurs propriétaires se sont succédé, dont le dernier en date, l'hôpital de Périgueux, mais aucun n'a assuré l'entretien de la bâtisse, qui est finalement tombée en ruine.

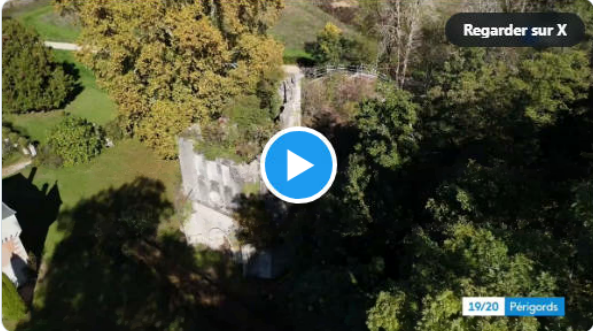


L'Écho Chrétien

@lechochretien · Suivre

FLASH | À Trélissac, en Dordogne, l'église Notre-Dame de l'Assomption, ABANDONNÉE depuis le XIX^e siècle et ENVAHIE par les ronces et le lierre, est en train d'être SAUVÉE de la ruine.

La ville a lancé un vaste PROGRAMME DE RÉHABILITATION de l'édifice.



Regarder sur X

19/20 Périgord

1:02 PM · 21 oct. 2025

3,9 k

Répondre

Copier le lien

Lire 59 réponses

Après des décennies d'abandon, une volonté de préservation s'est progressivement affirmée. Inscrite en 2004 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, l'église inquiétait par son état de délabrement et la mairie l'a acquis en janvier 2009 pour un euro symbolique, marquant un premier pas vers sa préservation. La création en 2021 de l'«Association de sauvegarde du patrimoine de la commune de Trélissac », a également témoigné de la volonté locale de la préserver.

Une première phase de travaux estimée à 500.000euros

Cependant, il a fallu attendre 2024 pour que la municipalité passe à l'action de manière concrète. Cette année-là, l'église a été retenue pour la [collecte nationale de la Fondation du patrimoine](#) destinée aux édifices religieux en péril, aux côtés de onze autres en Nouvelle-Aquitaine.

0r4_V4_TaFP1aCnbYMKL2zXkm12B63HjXddKZOKNCINFRK9eoYei9UcYovY9j8x9QqTNj6X_UP2B_hF06VVXQNmMy

Soutenue par la [Fondation du Patrimoine](#), la commune a alors lancé un ambitieux programme de réhabilitation, dont la première phase est estimée à 500.000euros.

La souscription publique a permis de récolter plus de 23.000 euros, complétée par un mécénat de 55.000euros, tandis que l'État, via la DRAC, a apporté un financement supplémentaire de 88.000euros, offrant un appui précieux à la ville pour engager ces travaux.

Pour en faire «un espace culturel»

C'est ainsi qu'après des décennies d'abandon, la municipalité et les associations partenaires ont finalement pu passer à l'action. La première phase des travaux a débuté en septembre dernier, mobilisant maçons, couvreurs et charpentiers pour dégager la végétation menaçant la pierre et installer rapidement une toiture temporaire.

David Barbieri, directeur des Services Techniques de la mairie de Trélissac, explique à nos confrères que la priorité est à ce jour de «sécuriser l'église». Il précise que l'objectif est d'en faire «un espace culturel, un lieu de visite et d'exposition, de concerts».

0r4_V4_TaFP1aCnbYMKL2zXXkm12B63HjXdKkZOKNCINFRK9eoYei9UcYovY9j8x9QqTNj6X_UPzB_hF06VVXQNmMy

Edition : **23 Octobre 2025 P.7**
Famille du média : **Médias d'information générale (hors PQN)**
Périodicité : **Hebdomadaire**
Audience : **396000**



Journaliste : -
Nombre de mots : **73**



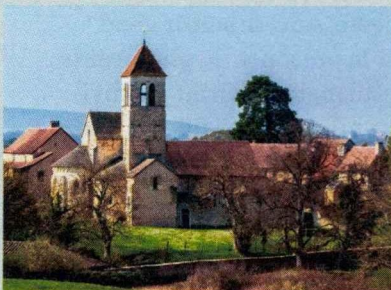
VOTEZ POUR LE PATRIMOINE RURAL

À l'occasion du Salon du patrimoine, à Paris, la fondation La sauvegarde de l'art français, partenaire de notre Grand Prix Pèlerin du patrimoine, ouvre un vote en ligne. Dans chaque région, **chacun peut élire son église rurale préférée** parmi trois candidates. La lauréate bénéficiera de la grande collecte nationale pour sa restauration.

→ **Pour voter ou faire un don :**

sauvegardeartfrancais.fr

Scrutin jusqu'au 16 novembre.



RICHARD SEMIK/ADOBE STOCK



CONFORT-MEILARS

Il y aura des illuminations et un fest-noz en fin d'année

Lundi, les élus ont voté la reconduction de la mise en place des illuminations de fin d'année avec une nouveauté.

● Patrick Le Dréau, maire, a réuni le conseil municipal lundi. Les élus ont voté à l'unanimité la reconduction des illuminations de fin d'année. Le bourg sera mis en lumière à partir du samedi 20 décembre et jusqu'au 4 janvier. Les temps forts des illuminations seront les week-ends des 20 et 21 puis des 27 et 28 décembre avec des concerts dans la salle polyvalente. « La nouveauté de cette édition 2025 sera l'organisation d'un fest-noz, le 28 décembre », a détaillé Laurent Coatmeur, premier adjoint. L'illumination du bourg et l'organisation de plusieurs animations seront confiées à Dédé Férézou animations. Le conseil a voté un budget de 13 800 € pour les illuminations de fin d'année.

De plus en plus d'animaux errants

En 2026, la mairie aura recours aux services de la société quimpéroise Chenil service pour la mise en fourrière d'animaux errants. Chenil ser-



Le conseil municipal de Confort-Meilars s'est réuni lundi.

vice assure également le ramassage des animaux morts d'un poids maximum de 40 kg. La cotisation annuelle pour ce service s'élèvera à 1 170 €. Il s'agit d'un renouvellement. Le maire a constaté une hausse du nombre d'animaux errants dans la commune.

Rénovation de l'église

Le conseil a validé un devis pour le changement du moteur de volée de la cloche n° 2 de l'église de Confort pour un montant de 1 798 €. La porte nord de l'édifice donnant sur la route départementale sera changée dans les prochains jours. « Concernant l'église de Meilars des travaux seront à programmer durant le prochain mandat. L'église de Meilars n'est pas classée », a rappelé Patrick Le Dréau. Aussi, le conseil a voté une délibération pour

postuler au concours de la fondation La sauvegarde de l'art français et soutenir les travaux à prévoir en l'église de Meilars.

En bref

Les tarifs de la salle polyvalente ont été revus pour permettre en semaine des locations à la journée à titre privé. Le tarif à la journée sera de 200 € pour les habitants de la commune.

Les élus ont voté une subvention de 250 € à l'école Diwan de Pont-Croix où est scolarisé un enfant de la commune.

Le repas des aînés se tiendra au restaurant Le Penduick à Poullan, samedi 15 novembre. Dimanche 16 novembre, les enfants de la commune ayant dix ans en 2025 se verront offrir un arbre, à l'occasion de la Journée de l'arbre.

Il y aura des illuminations à la fin de l'année 2025 à Confort-Meilars... et un fest-noz !

Réunis lundi 20 octobre, les élus de Confort-Meilars ont voté la reconduction de la mise en place des illuminations de fin d'année avec une nouveauté. Ils ont également constaté l'augmentation du nombre d'animaux errants et ont acté la rénovation de l'église.

Patrick Le Dréau, maire de Confort-Meilars a réuni le conseil municipal lundi 20 octobre 2025. Les élus ont voté à l'unanimité la reconduction des illuminations de fin d'année. Le bourg sera mis en lumière à partir du samedi 20 décembre et jusqu'au 4 janvier 2026. [Ce sera la quatrième édition des illuminations de fin d'année à Confort-Meilars.](#)

Les temps forts des illuminations seront les week-ends des 20 et 21 puis des 27 et 28 décembre avec des concerts dans la salle polyvalente. « La nouveauté de cette édition 2025 sera l'organisation d'un fest-noz, le 28 décembre », a détaillé Laurent Coatmeur, premier adjoint. L'illumination du bourg et l'organisation de plusieurs animations seront confiées à Dédé Férézou animations. Le conseil a voté un budget de 13 800 € pour les illuminations de fin d'année.

De plus en plus d'animaux errants

En 2026, la mairie aura recours aux services de la société quimpéroise Chenil service pour la mise en fourrière d'animaux errants. Chenil service assure également le ramassage des animaux morts d'un poids maximum de 40 kg. La cotisation annuelle pour ce service s'élèvera à 1 170 €. Il s'agit d'un renouvellement. Le maire a constaté une hausse du nombre d'animaux errants dans la commune.

Rénovation de l'église

Le conseil a validé un devis pour le changement du moteur de volée de la cloche n° 2 de l'église de Confort pour un montant de 1 798 €. La porte nord de l'édifice donnant sur la route départementale sera changée dans les prochains jours. « Concernant l'église de Meilars des travaux seront à programmer durant le prochain mandat. L'église de Meilars n'est pas classée », a rappelé Patrick Le Dréau. Aussi, le conseil a voté une délibération pour postuler au concours de la [fondation La sauvegarde de l'art français](#) et soutenir les travaux à prévoir en l'église de Meilars.

En bref

Les tarifs de la salle polyvalente ont été revus pour permettre en semaine des locations à la journée à titre privé. Le tarif à la journée sera de 200 € pour les habitants de la commune.

Les élus ont voté une subvention de 250 € à l'école Diwan de Pont-Croix où est scolarisé un enfant de la commune.

00QIOzYwIaXUwG6RlNGmwtT8QRS_G8zZnVMXosUAPiPNwoCOFa0yDqplMBxu9BsEyKs1RF-RkbB_hJZh-R7b7GO8_eHhBjmtFkTQgcOTk5

Le repas des aînés se tiendra au restaurant Le Penduick à Poullan, samedi 15 novembre. Dimanche 16 novembre, les enfants de la commune ayant dix ans en 2025 se verront offrir un arbre, à l'occasion de la Journée de l'arbre.

00QIOzYYWiaXUwG6RINGmwT8QRS_G8ZznVMXosUAPIPNwoCOFa0yDqplMBxu9BxsEyKRs1RF-RkbB_hJZh-R7b7GO8_eHhBjmtFKTQgcOTk5

Votez pour sauver l'église Sainte-Marie de Formiguères

Depuis le jeudi 23 octobre et **jusqu'au dimanche 16 novembre**, la [Sauvegarde de l'art français](#) organise une levée de fonds en faveur du patrimoine religieux. L'église Sainte-Marie fait partie des trois églises retenues pour représenter la région Occitanie. Le **lundi 17 novembre**, les votes seront révélés et on saura si elle a été choisie par les électeurs, qui peuvent se manifester de partout en France. Mentionnée dès 820, l'église actuelle date du XIIe siècle et présente une nef unique voûtée en berceau se terminant par un chœur semi-circulaire typique du roman roussillonnais. Sa façade en granit, percée d'une porte à ressauts surmontée d'un tympan plein et d'une baie à archivolt ornée de dents de loup, témoigne d'un savoir-faire ancien. L'édifice abrite un exceptionnel mobilier classé, dont une statue romane en bois du Christ en croix (XIIe siècle) et un autel baroque de Notre-Dame du Rosaire (1707), tous deux protégés au titre des Monuments historiques. Trois retables et deux cloches sont également classés, la plus ancienne Marie dite la vella date du XVe siècle.

Aujourd'hui, l'église souffre de désordres d'étanchéité importants au niveau de la toiture, entraînant des infiltrations d'eau qui fragilisent la maçonnerie et menacent les voûtes et le mobilier. La commune, attachée à la préservation de ce patrimoine emblématique, souhaite engager des travaux de réfection de couverture indispensables à la sauvegarde de l'édifice.

Après la période de vote, les souscriptions seront ouvertes, **jusqu'au mercredi 31 décembre**. Les dons pourront bénéficier d'une réduction d'impôt de 75 %.

Pour voter, il suffit d'aller sur la page internet de la [Sauvegarde de l'art français](#)*, cliquer sur le lien *Nos projets* et rejoindre la section de la *Collecte nationale en faveur du patrimoine religieux*.

*Site internet <https://www.sauvegarde-artfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale>

0RviZnbkgU14c33HrunYCFW64L8-uk40SgU11LQ6-BFk9ObgAb7tuoxDgNACrj55GaVRmM8UvMnJURUDUZYMhijWhOvQ46xJeBm2MzNs48MDMz



Formiguères

Votez pour sauver l'église Sainte-Marie



Jusqu'au dimanche 16 novembre, votez pour sauver l'église Sainte-Marie de l'Assomption, un trésor qui remonte au IX^e siècle

Depuis le jeudi 23 octobre et **jusqu'au dimanche 16 novembre**, la Sauvegarde de l'art français organise une levée de fonds en faveur du patrimoine religieux. L'église Sainte-Marie fait partie des trois églises retenues pour représenter la région Occitanie. Le **lundi 17 novembre**, les votes seront révélés et on saura si elle a été choisie par les électeurs, qui peuvent se manifester de partout en France. Mentionnée dès 820, l'église actuelle date du XII^e siècle et présente une nef unique voûtée en berceau se terminant par un chœur semi-circulaire typique du roman rousillonnais. Sa façade en granit, percée d'une porte à ressauts surmontée d'un tympan plein et d'une baie à archivolt ornée de dents de loup, témoigne d'un savoir-faire ancien. L'édifice abrite un exceptionnel mobilier classé, dont une statue romane en bois

du Christ en croix (XII^e siècle) et un autel baroque de Notre-Dame du Rosaire (1707), tous deux protégés au titre des Monuments historiques. Trois retables et deux cloches sont également classés, la plus ancienne Marie dite la vella date du XV^e siècle. Aujourd'hui, l'église souffre de désordres d'étanchéité importants au niveau de la toiture, entraînant des infiltrations d'eau qui fragilisent la maçonnerie et menacent les voûtes et le mobilier. La commune, attachée à la préservation de ce patrimoine emblématique, souhaite engager des travaux de réfection de couverture indispensables à la sauvegarde de l'édifice.

Après la période de vote, les souscriptions seront ouvertes, **jusqu'au mercredi 31 décembre**. Les dons pourront bénéficier d'une réduction d'impôt de 75 %. Pour voter, il suffit d'aller sur la page internet de la *Sauvegarde de l'art français**, cliquer sur le lien *Nos projets* et rejoindre la section de la *Collecte nationale en faveur du patrimoine religieux*.

Françoise Jaussoin

Urbanya

Fermeture de la mairie

Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement fermé le **vendredi 31 octobre**. La réouverture se fera le **vendredi 7 novembre** à 8 h.

> *Site internet
<https://www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale>

RADIO PRÉSENCE

Interview – Olivier de Rohan-Chabot

Sujet : *Il faut sauver le patrimoine religieux rural !*

Date : mercredi 8 octobre 2025

Isabelle du Ché

En Occitanie La Sauvegarde de l'Art Français lance un appel aux maires et aux citoyens pour sauvegarder leurs édifices religieux ruraux. Pour nous présenter cette heureuse initiative, nous sommes en ligne avec Olivier de Rohan-Chabot, président de la fondation. Bonjour Monsieur.

Oliver de Rohan-Chabot

Bonjour Madame du Ché.

Isabelle du Ché

Pourquoi la Fondation La Sauvegarde de l'Art Français met elle l'accent sur le patrimoine religieux rural ?

Oliver de Rohan-Chabot

Eh bien, je serai tenté de dire que c'est le patrimoine le plus évident pour tous les Français ; parce que nous avons tous en tête un village, son église, quelque fois son château, ses maisons, ses lavoirs, ses fontaines... Donc vraiment, le village français est au cœur – je crois – de tous les Français et même de tous les étrangers qui visitent la France.

Isabelle du Ché

Oui et puis ces églises sont témoins d'histoires locales en fait ?

Oliver de Rohan-Chabot

Ces églises sont les « porteuses » de quelques fois plus de 1000 ans d'histoire, et même je crois 1500 ans, c'est extraordinaire ! Elles sont remplies de souvenirs. D'abord leur façade, et à l'intérieur il y a souvent des objets qui rappellent des tas d'épisodes de la vie du village. Donc c'est vraiment le trésor de nos villages.

Isabelle du Ché

Et puis les églises aujourd'hui, même si elles fédèrent un peu moins dans nos villages, elles ont été un lien social, un ciment pour la population.

Oliver de Rohan-Chabot

Eh bien elles fédèrent encore plus qu'on ne le croit. Parce que même si les gens n'y rentrent pas – ce à quoi ils ont bien tort, ils feraient des découvertes – ils l'ont tous en tête. Je pense que quelqu'un qui habite un village ne pense pas à son village sans penser à son église, qui est vraiment le monument le plus important de son village. Donc vraiment je crois que c'est quelque chose qui est imprimé dans la tête de tous les Français.

Isabelle du Ché

Et alors la Fondation La Sauvegarde de l'Art Français va sélectionner 3 édifices par région, en lien avec la DRAC – Direction Régionale des Affaires Culturelles. Quels sont précisément les critères de sélection de ces édifices religieux ?

Oliver de Rohan-Chabot

Je voudrais d'abord dire que nous avons un créneau – comme on dit maintenant – assez exceptionnel. Le gouvernement nous donne la possibilité de proposer 75% de déduction fiscale pour tous les dons jusqu'à 1000€ qui faits pour aider à la restauration d'une église. C'est-à-dire que quelqu'un qui paye des impôts et qui donne 100€, ça ne lui coûte que 25€. C'est-à-dire le prix d'un modeste repas.

Isabelle du Ché

Ça c'était la possibilité qui était ouverte pour la restauration de Notre-Dame-de-Paris ?

Oliver de Rohan-Chabot

C'était la possibilité qui était ouverte pour la restauration de Notre-Dame-de-Paris. Donc l'idée, n'est-ce-pas, c'est de faire appel au maximum de Français qui le peuvent pour qu'ils fassent au moins un petit geste, pour montrer qu'ils sont concernés par la cause et qu'ils trouvent bien de la soutenir. Ça c'est pour moi le plus important, c'est que les Français s'approprient la responsabilité de la beauté de leur pays.

Isabelle du Ché

Donc finalement cet entretien ce matin, c'est non seulement un appel aux citoyens et aux maires d'une commune pour venir défendre leur commune, et obtenir quelques fonds pour sa restauration ; mais c'est aussi un appel à tous, à toutes les personnes de bonne volonté on peut dire, pour soutenir la restauration du patrimoine religieux en France.

Oliver de Rohan-Chabot

Absolument, nous espérons que beaucoup de maires viendront nous proposer des dossiers et faire connaître ces dossiers au maximum de gens, pour que même ceux que nous ne pourrions pas aider soient connus comme étant « en besoin de l'être ». Si ça ne se fait pas aujourd'hui on le fera demain, mais c'est important que ça se sache. Et puis nous aimerions choisir 3 édifices par région, et demander aux Français de choisir l'édifice qui leur paraît « devoir être sauvé en priorité ».

Isabelle du Ché

Quels sont les critères justement pour que vous sélectionnez les édifices qui vont bénéficier du soutien de la fondation ?

Oliver de Rohan-Chabot

Il n'y en a pas. Les critères seront ce que les Français décideront le plus plaisant.

Isabelle du Ché

D'accord, mais il n'y a pas par exemple une urgence d'intervention si le bâtiment est en état de péril par exemple ?

Oliver de Rohan-Chabot

Ça fera partie de ce qui sera présenté aux gens. D'un côté voilà : là il y a une urgence, là il y a ceci, là il y a cela ; chaque cas est un cas particulier, on ne peut pas tout faire, et c'est notre responsabilité de décider ce que l'on va faire en premier.

Isabelle du Ché

Est-ce que vous recherchez dans les édifices sélectionnés une forme de qualité patrimoniale ?

Oliver de Rohan-Chabot

Alors - comment expliquer cela ? Si vous demandiez à des parents quels sont leurs enfants préférés, ils n'aiment pas répondre à cette question. Parce que d'abord ils les aiment tous, et parce qu'ils savent que chacun a une qualité, a quelque chose de particulier. J'en dirai autant pour nos églises et chapelles. Il y en a qui sont d'une beauté admirable d'un point de vue esthétique, mais il y en a qui ont une histoire extraordinaire. Il y en a d'un charme fou où l'on se dit que si elles n'étaient pas sur la place du village, le village ne serait plus ce qu'il est. Enfin il y a autant de qualités que d'églises. Mais ce qui est très important, c'est que si on veut les restaurer, il faut les restaurer avec le même soin que l'on a mis pour Notre-Dame. Parce que tout témoigne de quelque chose dans une église – la qualité de la construction, les techniques d'une époque, etc. Il faut conserver tout cela pour que ça puisse être un témoin.

Isabelle du Ché

Et puis ça permet aussi de préserver tous les savoir-faire des artisans, et ça c'est important.

Oliver de Rohan-Chabot

Absolument. D'abord de les faire connaître et ensuite de les préserver.

Isabelle du Ché

Qui peut déposer un dossier auprès de la fondation La Sauvegarde de l'Art Français ?

Oliver de Rohan-Chabot

Bah tout le monde, les maires, les associations. C'est-à-dire que – soyons précis – ces églises appartiennent aux mairies. Donc il n'y a qu'elles [les mairies] qui puissent décider que l'on fasse quelque chose pour elles [les églises]. Ça c'est la responsabilité des maires, donc il faut que le dossier soit porté par un maire. Maintenant, s'il y a une association qui aide le maire dans son désir de restaurer une église, tant mieux !

Isabelle du Ché

D'accord. Et donc un citoyen qui est attaché à son église et qui a repéré qu'il y avait besoin d'une restauration, peut solliciter son maire.

Oliver de Rohan-Chabot

Absolument, je dirai même il doit le faire.

Isabelle du Ché

Il doit le faire. Est-ce que c'est pour des communes d'un certain nombre d'habitants, ou est-ce que c'est vraiment ouvert à toutes les communes ?

Oliver de Rohan-Chabot

Non, c'est uniquement pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, mais c'est quand même beaucoup. Vous avez 40 000 communes en France dont la plupart sont de moins de 10 000 habitants. C'est la plus grande partie des communes. Non mais vous savez, il faut bien voir aussi une chose, c'est que si nous voulons conserver tout ce patrimoine merveilleux qu'est le nôtre, il faut d'abord la volonté des Français. Parce qu'il y a toujours des gens qui peuvent aider par le mécénat, comme ce que nous allons faire. Mais il y aura aussi besoin de l'argent des pouvoirs publics. Et les pouvoirs publics donneront de l'argent si les Français le veulent. Les pouvoirs publics c'est eux, c'est tous les Français, ce sont les élus. Et donc, il faut que les élus sachent à quels points les électeurs tiennent à leur patrimoine.

Isabelle du Ché

Oui bien-sûr. Alors une fois que le dossier est déposé par le maire, Olivier de Rohan-Chabot, vous organisez un grand vote citoyen ; et c'est pour ça que vous dites que ce sont tous les Français qui vont choisir et qui vont sélectionner les édifices religieux qui vont être restaurés. Est-ce que vous pouvez nous expliquer comment ça se passe ?

Oliver de Rohan-Chabot

Eh bien écoutez nous avons déjà l'expérience de cela, parce que nous le faisons pour les objets mobiliers. Eh bien – comment dirais-je – cela permet de montrer les choses, et aux gens et à tout le monde (à vous et à moi), de s'intéresser à ce que l'on nous montre, d'y réfléchir et de se dire « au fond, qu'est-ce que j'aimerais sauver en priorité, parce qu'au fond j'y tiens ? ». Et alors quand on fait ça – si vous voulez les propriétaires des objets, les maires – s'ils savent qu'ils vont être les lauréats, ils font de la propagande autour de ça, et ça se répand et on en parle. Et c'est comme ça que les choses avancent, parce qu'on en parle.

Isabelle du Ché

Donc il suffit de rejoindre votre site www.sauvegardeartfrancais.fr, et de voter – donc c'est à partir du 23 octobre jusqu'au 16 novembre – de voter pour un ou plusieurs projets ? On peut en choisir combien ?

Oliver de Rohan-Chabot

Un seul.

Isabelle du Ché

D'accord, on en choisit un seul.

Oliver de Rohan-Chabot

Mais pour ceux de vos auditeurs qui souhaiteraient voir ce que La Sauvegarde de l'Art Français a fait dans nos régions, effectivement qu'ils consultent notre site, parce que là ils verront – ils pourront voir – toutes les églises que nous avons aidées dans la région, et voir que ça le mérite de le faire.

Isabelle du Ché

Eh oui parce que j'en ai repéré effectivement dans le Comminges : l'église Saint-Pierre au Plan, en Aveyron il y en a deux qui ont été sectionnées – toujours l'église Saint-Pierre à Coussergues et l'église Saint-Marie-Madeleine à Prades-d'Aubrac.

Oliver de Rohan-Chabot

Oui absolument.

Isabelle du Ché

Dans le Gers aussi Saint-Jean-Baptiste de Lézian à Jegun (je pense qu'on dit comme ça). Notre-Dame de l'Assomption à Toulouse. Dans le Lot aussi deux : Saint-Pierre à Autoire et Saint-Jean-Baptiste à Loubressac. Et dans les Hautes-Pyrénées j'en ai encore sélectionné deux mais je sais qu'il y en a d'autres : Saint-Michel à Bazus-Aure et Saint-Pierre à Sarniguet. Est-ce que vous avez un de ces projets en tête dont vous pourriez nous parler, Olivier de Rohan-Chabot ?

Oliver de Rohan-Chabot

Eh bien écoutez je ne vais pas le faire parce que très franchement, je ne les ai pas vus moi-même. Et ça m'ennuie de faire un témoignage sur quelque chose que je n'ai pas vu moi-même. Mais j'invite tous vos auditeurs à aller voir et à se faire eux-mêmes une idée de la chose. Parce que c'est eux qui vont décider.

Isabelle du Ché

Oui bien-sûr. Peut-être quand même pour terminer cette émission, pour vous connaître un peu : parce que cette Sauvegarde de l'Art Français, elle a été créée en 1921 au lendemain de la Seconde guerre mondiale, par Édouard Mortier. Le but était de s'opposer à la destruction ou la vente à l'étranger d'œuvres majeures du patrimoine français monumental et mobilier. Quatre ans plus tard l'association a été reconnue d'utilité publique et elle devenue fondation en 2017. Qu'est ce qui l'a aidé à se développer jusqu'à maintenant, jusqu'à aujourd'hui ?

Oliver de Rohan-Chabot

La passion. Oui non mais vraiment, ce n'est que ça si vous voulez. Nous sommes tous des bénévoles, eh bien on ne fait des choses que si on en a envie. Et je dois dire que l'amour du patrimoine soulève des montagnes. À la fin de la guerre de 14, un tiers de la France avait été détruit. Les jeunes générations ne le savent pas mais tout le nord de la France, ce n'était que ruine. La guerre de 40 n'a pas tellement arrangé les choses non plus. Parce que regardez en Normandie, tout ce qui a été bombardé... Donc il y a eu un sentiment horrible de destruction et de perte qui a vraiment encouragé les gens à conserver ce qu'ils ont.

Isabelle du Ché

Et donc aujourd'hui le combat continue et donc il faut peut-être sensibiliser les jeunes générations à la préservation de ce patrimoine ?

Oliver de Rohan-Chabot

Écoutez, plus que jamais. Nous avons la chance d'être entouré de choses merveilleuses, nous le savons bien puisque le monde entier vient nous voir. Nous sommes un des pays qui a le plus grand nombre de visiteurs. Les Français sont charmants, mais ce ne sont pas seulement les Français qu'ils viennent voir, c'est ce que les Français ont construit. Et on sait que, en particulier, c'est pour nous donner de très beaux villages et de très beaux sites. Bon, eh bien d'abord il faut que nous en profitons. Parce que nous sommes saturés de belles choses et il y a beaucoup de gens qui ne les regardent même pas. Et quand on a la chance d'avoir un enseignement sur ces choses-là – ça manque un petit peu en France, l'enseignement artistique comme en Italie – eh bien les gens profitent d'avantage du pays dans lequel ils sont. Parce qu'ils ont plaisir à lever les yeux, ils ont plaisir à remarquer ce qui est remarquable, et je dois dire que ça enrichi leur existence. Et c'est à ça qu'il faut l'entendre : rendre la vie plus agréable.

Isabelle du Ché

Bien-sûr. Alors les candidatures doivent être envoyées par mail à l'adresse suivante : dossiers@sauvegardeartfrancais.fr, avec une présentation de l'édifice, les besoins en restauration, une photographie quand même, les coordonnées de la personne en charge du dossier – donc souvent c'est le maire vous nous disiez Olivier de Rohan-Chabot. Les lauréats régionaux seront annoncés à partir du 17 novembre, donc là il reste un petit mois finalement, c'est assez rapide.

Oliver de Rohan-Chabot

Absolument, donc il faut faire vite !

Isabelle du Ché

Il faut faire vite. Et puis après on pourra se connecter sur le site, à partir du 23 octobre, pour voter pour le projet qu'on veut sélectionner dans son village ou dans sa région préférée : www.sauveagrdeartfranaais.fr

Merci beaucoup Olivier de Rohan-Chabot.

Oliver de Rohan-Chabot

Merci mille fois madame.

Isabelle du Ché

Je rappelle que vous êtes président de la fondation La Sauvegarde de l'Art Français. C'était votre grand entretien sur radio Présence.

Oliver de Rohan-Chabot

Merci.

Des travaux d'urgence et un vote pour aider à la sauvegarde de l'église du Boupère

Dès ce lundi 27 octobre 2025, des travaux d'urgence vont être entrepris pour mettre l'église Saint-Pierre du Boupère (Vendée) hors d'eau, avant la programmation de travaux d'une grande ampleur. Pour aider au financement, la commune a été sélectionnée afin de participer à un vote pour une collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural.

Un patrimoine touristique unique

[L'église fortifiée du Boupère, édifiée à partir de 1179](#), est classée Monument historique depuis l'inventaire de 1862. Cet édifice roman de la fin du XIIe siècle a été fortifié au XVe siècle pendant la guerre de Cent Ans, puis agrandi à la fin du XIXe siècle. Son clocher fut reconstruit entre 1889 et 1891. Son originalité vient de sa façade avant, avec la réalisation des deux échauguettes surplombant les contreforts reliées par un chemin de ronde, ainsi que son oculus autrefois centré sur l'ancienne façade. Elle n'a sans doute pas fini de nous livrer tous ses trésors, comme en témoigne la découverte d'une peinture murale en 2017. Avec les années, la toiture montre des signes de faiblesses. Des infiltrations commencent à détériorer l'intérieur. La municipalité a fait faire une étude pour avoir un diagnostic complet.

Des travaux d'urgence

Pour enrayer la spirale des dégradations, l'entreprise Florian Rondeau des Herbiers va intervenir pour des travaux d'urgence sur la toiture, dès ce lundi 27 octobre, pour réaliser une mise hors d'eau. Avant de programmer des travaux importants en plusieurs phases.

Anne Bizon, maire, annonce : « **Nous partons pour des travaux d'une grande ampleur sur la toiture et des éléments de charpente, avec une première estimation à 1 400 000 € sur plusieurs années.** » L'étude propose également d'autres travaux qui seront réalisés en fonction du budget de la commune et de divers moyens de financement.

Un vote pour accéder à une collecte de fonds

Pour cela, la commune a soumis sa candidature auprès de la [Sauvegarde de l'art français](#) qui organise en collaboration avec la Drac (direction régionale des affaires culturelles) une collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural.

Elle a appris la semaine dernière que l'église Saint-Pierre est le seul édifice présélectionné pour les Pays de la Loire, le seul en Vendée. Commence une période de vote du 23 octobre au 16 novembre pour déterminer le projet retenu parmi les trois proposés pour la Région. « **Celui qui aura retenu le plus de votes sera le gagnant** », expose l'édile qui compte sur le plus large soutien possible pour obtenir le sésame à la souscription. « **Dès le 17 novembre, la commune gagnante pourra ouvrir une souscription au don à la restauration du monument. Il permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt de 75 % s'il est fait avant le 31 décembre (66 % après cette date)** ».

Vote sur le site de la Sauvegarde de l'art français

0tWNh0V4uQnXQ2l5B0y0g0nk6GuHv0MGzAvar8Ocd0WlsRWpcc8TUBIrIrHtd11T9cJ0c9hva123M7kpyQt6EFBfXfMru10YrnfkOgY0NFwp0YWWY5

L'église Saint-Pierre du Boupère est un emblème de la commune. Sa toiture montre des signes de fragilité qui nécessitent des travaux d'urgence, qui vont débuter le 27 octobre, avant de programmer des travaux plus importants. Pour aider au financement, la commune a soumis sa candidature à la Sauvegarde de l'art français qui l'a été présélectionnée pour un vote. Elle espère un large soutien.

Ouest-France

0tWNhoVu4QhXQ2l5BOyg0nk6GuHv0MGzAvar8OciOWisRWpcc8TUBIriVHtd11T9cJc9hva1Z3M7kpyQt8EFBxFmRu10YriYkOGy0NFwp0YWY5



Guern

Les habitants appelés à voter pour soutenir leur chapelle



La chapelle Notre-Dame-de-Quelven a besoin de travaux de réhabilitation. La population peut voter pour que le chantier soit soutenu financièrement par l'État.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Patrimoine

La chapelle Notre-Dame-de-Quelven est un fleuron du patrimoine religieux breton. Ce sanctuaire marial est un incontournable qui permet à la commune d'être connue, bien au-delà de ses frontières. « **La chapelle a besoin de travaux de restauration**, précise la maire Stéphanie L'Hostis-Le Diagon, **et cela coûte très cher. Or l'été dernier, le ministère de la Culture a signé une convention-cadre ouvrant une nouvelle étape dans la collecte nationale dédiée au patrimoine religieux rural. En Bretagne, trois édifices seront présélectionnés. Trois**

critères sont pris en compte : la valeur patrimoniale, l'urgence des travaux, et la capacité à mobiliser localement. La commune a donc besoin du soutien de sa population pour que la chapelle de Quelven soit retenue parmi les trois sites lauréats. »

Jusqu'au 16 novembre, les habitants peuvent aller voter pour leur chapelle sur www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale. Les résultats seront publiés le 17 novembre. Des souscriptions seront alors ouvertes pour soutenir la restauration des projets retenus.



Pouzauges - Chantonay

Des travaux d'urgence débutent à l'église

Le Boupère — Des travaux d'urgence sont entrepris dès ce lundi pour mettre l'église Saint-Pierre hors d'eau. Avant la programmation de travaux d'une grande ampleur.

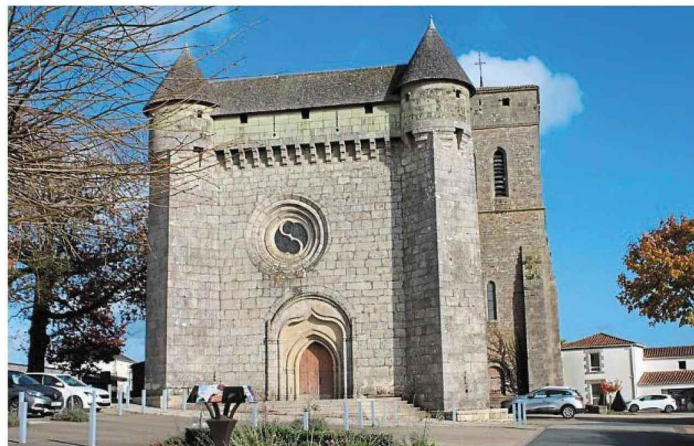
L'église fortifiée du Boupère, édifiée à partir de 1179, est classée Monument historique depuis l'inventaire de 1862. Cet édifice roman de la fin du XII^e siècle a été fortifié au XV^e siècle pendant la guerre de Cent Ans, puis agrandi à la fin du XIX^e siècle. Son clocher fut reconstruit entre 1889 et 1891. Son originalité vient de sa façade avant, avec la réalisation des deux échauguettes surplombant les contreforts reliées par un chemin de ronde, ainsi que son oculus autrefois centré sur l'ancienne façade. Elle n'a sans doute pas fini de nous livrer tous ses trésors, comme en témoigne la découverte d'une peinture murale en 2017. Avec les années, la toiture montre des signes de faiblesses. Des infiltrations commencent à détériorer l'intérieur. La municipalité a fait faire une étude pour avoir un diagnostic

complet.

Pour enrayer la spirale des dégradations, l'entreprise Florian Rondeau des Herbiers va intervenir pour des travaux d'urgence sur la toiture, dès ce lundi 27 octobre, pour réaliser une mise hors d'eau. Avant de programmer des travaux importants en plusieurs phases.

« Des travaux d'une grande ampleur »

Anne Bizon, maire, annonce : **« Nous partons pour des travaux d'une grande ampleur sur la toiture et des éléments de charpente, avec une première estimation à 1 400 000 € sur plusieurs années. »** L'étude propose également d'autres travaux qui seront réalisés en fonction du budget de la commune et de divers moyens de financement.



L'église Saint-Pierre du Boupère est un emblème de la commune. Sa toiture montre des signes de fragilité qui nécessitent des travaux d'urgence.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

La commune participe à un vote pour une collecte nationale

Face aux travaux nécessaires pour l'église, la commune a soumis sa candidature auprès de la Sauvegarde de l'art français qui organise en collaboration avec la Drac (direction régionale des affaires culturelles) une collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural.

Elle a appris la semaine dernière que l'église Saint-Pierre est le seul édifice présélectionné pour les Pays de la Loire, le seul en Vendée. Commence une période de vote du 23 octobre au 16 novembre pour déterminer le projet retenu parmi les trois proposés pour la Région. **« Celui**

qui aura retenu le plus de votes sera le gagnant », expose l'édile qui compte sur le plus large soutien possible pour obtenir le sésame à la souscription. **« Dès le 17 novembre, la commune gagnante pourra ouvrir une souscription au don à la restauration du monument. Il permettra de**

bénéficier d'une réduction d'impôt de 75 % s'il est fait avant le 31 décembre (66 % après cette date) ».

Vote sur le site de la Sauvegarde de l'art français

Patrimoine : Votez pour l'église Saint-Rémy d'œuilly !

L'église d'œuilly a été sélectionnée pour participer à une grande collecte nationale en faveur du patrimoine religieux. Les particuliers ont jusqu'au 16 novembre pour désigner leur monument préféré.



« On a fait beaucoup de spectacles, des animations, des chantiers avec Arcade, nous sommes arrivés au bout de ce que l'on peut faire. » Désabusé Hugues Losfeld ? C'est mal connaître le président de Notre-Dame d'œuilly qui oeuvre à la restauration de l'église Saint-Rémy, malgré tout après onze ans de travaux, l'homme admet rencontrer de plus en plus de difficultés à trouver des fonds pour mener à bien les prochaines réfections. « Les dossiers de subventions sont de plus en plus complexes, alors quand on a eu connaissance de l'action de la [Fondation pour la Sauvegarde de l'art français](#) on a foncé ! » relate Hugues Losfeld à *L'Union*.



Pour la première fois, cette fondation lance une collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural. Pour cela, elle a sélectionné plusieurs édifices en attente de restauration dont, pour l'Aisne, l'église Saint-Rémy d'Œuilly. « *Le vainqueur remportera une souscription qui offrira aux donateurs la possibilité de déduire 75 % de son don contre 60 % habituellement.* »

En 2023, une expérience similaire avait été menée pour la restauration du tableau représentant saint Norbert installé à l'église de Beaurieux : « *Nous n'avons pas gagné mais cela avait donné une belle visibilité au projet.* »

« L'urgence est de refaire le sol de l'église »

D'autant plus que des travaux il y en a encore de nombreux à réaliser. « *L'urgence est de refaire le sol, remplacer le béton par des tomettes, en effet le béton maintient de l'humidité alors que les tomettes permettraient au sol de respirer.* » Un chantier indispensable si l'équipe veut entreprendre la restauration des fresques murales du XV^e siècle. Un premier budget a déjà été établi, il manquerait 80 000 euros pour commencer ce chantier, « *c'est peu, mais c'est beaucoup aussi,* constate Hugues Losfeld. *Mais avec la Sauvegarde, on peut y arriver, ils ont un beau réseau de donateurs.* »

OdC0TTjScNkC00y-K3yZVDJhsBZQjebha_nszPK9v7c41YmqCI-i3KQEOuEi2LdNNZDgL4NpWay82mQnr1du8zrnK9dBUZx7whJ741ql.800MT13



Après le sol, il restera les fresques à restaurer mais aussi les vitraux, « nous rouvrons une fenêtre qui a été bouchée ». Les chantiers ne sont pas encore près de s'arrêter : « Notre objectif est de relancer le bâtiment pour les 150 prochaines années ! » Pour voter, il suffit de se rendre sur le site Internet de la Sauvegarde de l'art français (www.sauvegardeartfrancais.fr) avant le 16 novembre.

0dC0TTjScNkCOOy-K3yZVD.JhsBZOjebha_nsZPK9v7c41YmqCI-i3KQEOuEi2LdNNZDgLnWay82mQnr1dU8zmK9dBUZx7whJ741ql.800MT13

Patrimoine : votez pour l'église Saint-Rémy d'œuilly !

L'église d'œuilly a été sélectionnée pour participer à une grande collecte nationale en faveur du patrimoine religieux. Les particuliers ont jusqu'au 16 novembre pour désigner leur monument préféré.

« On a fait beaucoup de spectacles, des animations, des chantiers avec Arcade, nous sommes arrivés au bout de ce que l'on peut faire. » Désabusé Hugues Losfeld ? C'est mal connaître le président de Notre-Dame d'œuilly qui oeuvre à la restauration de l'église Saint-Rémy, malgré tout après onze ans de travaux, l'homme admet rencontrer de plus en plus de difficultés à trouver des fonds pour mener à bien les prochaines réfections. « Les dossiers de subventions sont de plus en plus complexes, alors quand on a eu connaissance de l'action de la [Fondation pour la Sauvegarde de l'art français](#) on a foncé ! » relate Hugues Losfeld à L'Union.

Pour la première fois, cette fondation lance une collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural. Pour cela, elle a sélectionné plusieurs édifices en attente de restauration dont, pour l'Aisne, l'église Saint-Rémy d'œuilly. « Le vainqueur remportera une souscription qui offrira aux donateurs la possibilité de déduire 75 % de son don contre 60 % habituellement. »

En 2023, une expérience similaire avait été menée pour la restauration du tableau représentant saint Norbert installé à l'église de Beaurieux : « Nous n'avions pas gagné mais cela avait donné une belle visibilité au projet. »

« L'urgence est de refaire le sol de l'église »

D'autant plus que des travaux il y en a encore de nombreux à réaliser. « L'urgence est de refaire le sol, remplacer le béton par des tomettes, en effet le béton maintient de l'humidité alors que les tomettes permettraient au sol de respirer. » Un chantier indispensable si l'équipe veut entreprendre la restauration des fresques murales du XV^e siècle. Un premier budget a déjà été établi, il manquerait 80 000 euros pour commencer ce chantier, « c'est peu, mais c'est beaucoup aussi, constate Hugues Losfeld. Mais avec la Sauvegarde, on peut y arriver, ils ont un beau réseau de donateurs. »

Après le sol, il restera les fresques à restaurer mais aussi les vitraux, « nous rouvrons une fenêtre qui a été bouchée ». Les chantiers ne sont pas encore près de s'arrêter : « Notre objectif est de relancer le bâtiment pour les 150 prochaines années ! »

Pour voter, il suffit de se rendre sur le site Internet de la Sauvegarde de l'art français (www.sauvegardeartfrancais.fr) avant le 16 novembre.

0KwSRXQdNqS8sVkvjVmkUzjsZTD2uNBj0eQIUe-aGNuukAB2dHw-m4cgcWw7dUBo36aTicxDNd9rKKDFYYs2Sf-yLzJgXaoukptAe80YwQ0

Guern. Les habitants appelés à voter pour soutenir leur chapelle

Patrimoine

La chapelle Notre-Dame-de-Quelven est un fleuron du patrimoine religieux breton. Ce sanctuaire marial est un incontournable qui permet à la commune d'être connue, bien au-delà de ses frontières. « **La chapelle a besoin de travaux de restauration**, précise la maire Stéphanie L'Hostis-Le Diagon, **et cela coûte très cher. Or l'été dernier, le ministère de la Culture a signé une convention-cadre ouvrant une nouvelle étape dans la collecte nationale dédiée au patrimoine religieux rural. En Bretagne, trois édifices seront présélectionnés. Trois critères sont pris en compte : la valeur patrimoniale, l'urgence des travaux, et la capacité à mobiliser localement. La commune a donc besoin du soutien de sa population pour que la chapelle de Quelven soit retenue parmi les trois sites lauréats.** »

Jusqu'au 16 novembre, les habitants peuvent aller voter pour leur chapelle sur www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale. Les résultats seront publiés le 17 novembre. Des souscriptions seront alors ouvertes pour soutenir la restauration des projets retenus.



La chapelle Notre-Dame-de-Quelven a besoin de travaux de réhabilitation. La population peut voter pour que le chantier soit soutenu financièrement par l'État.

Ouest-France

04-ZPgalIB75R0aIAfmbNDf1JSUUIbDym5EcGRDBAzc_Twb7pMXdHDSnQ4SgNixjaHQgmMb1bc9O1q46cYGC0buRQu_3yoyUM3wPp2nwMMWRk

Le Boupère. La commune participe à un vote pour une collecte nationale

Face aux travaux nécessaires pour l'église, la commune a soumis sa candidature auprès de la Sauvegarde de l'art français qui organise en collaboration avec la Drac (direction régionale des affaires culturelles) une collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural.

Elle a appris la semaine dernière que l'église Saint-Pierre est le seul édifice présélectionné pour les Pays de la Loire, le seul en Vendée. Commence une période de vote du 23 octobre au 16 novembre pour déterminer le projet retenu parmi les trois proposés pour la Région. « **Celui qui aura retenu le plus de votes sera le gagnant** », expose l'édile qui compte sur le plus large soutien possible pour obtenir le sésame à la souscription. « **Dès le 17 novembre, la commune gagnante pourra ouvrir une souscription au don à la restauration du monument. Il permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt de 75 % s'il est fait avant le 31 décembre (66 % après cette date)** ».

Vote sur le site de la [Sauvegarde de l'art français](#)

onWotADNVeWG0vdhpSwsBwkZwxIDIdkRchKkKSY12SntHBEnnRvOLceE5Cp8E6qE0JLM8EJ4axMYUN66CqoP1tEW50ViebcVRNTWkfmG2UNDZ



CHEZ VOUS

À LAON ET ALENTOUR

Patrimoine : votez pour l'église Saint-Rémy d'œuilly !

œuilly. L'église du village a été sélectionnée pour participer à une grande collecte nationale en faveur du patrimoine religieux.

Les particuliers ont jusqu'au 16 novembre pour désigner, via Internet, leur monument préféré.

Marie-Pierre Duval

mpduval@lunion.fr

On a fait beaucoup de spectacles, des animations, des chantiers avec Arcade, nous sommes arrivés au bout de ce que l'on peut faire. » Désabusé Hugues Losfeld ? C'est mal connaître le président de Notre-Dame d'Œuilly qui œuvre à la restauration de l'église Saint-Rémy, malgré tout après onze ans de travaux, l'homme admet rencontrer de plus en plus de difficultés à trouver des fonds pour mener à bien les prochaines réfections. « Les dossiers de subventions sont de plus en plus complexes, alors quand on a eu connaissance de l'action de la Fondation pour la Sauvegarde de l'art français on a foncé ! » relate Hugues Losfeld à L'union.

Pour la première fois, cette fondation lance une collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural. Pour cela, elle a sélectionné plusieurs édifices en attente de restauration dont, pour l'Aisne,

l'église Saint-Rémy d'Œuilly. « Le vainqueur remportera une souscription qui offrira aux donateurs la possibilité de déduire 75 % de son don contre 60 % habituellement. »

« Il nous manque 80 000 euros, ça peut sembler peu, mais c'est beaucoup pour nous »

Hugues Losfeld

président
de Notre-Dame d'Œuilly

En 2023, une expérience similaire avait été menée pour la restauration du tableau représentant saint Norbert installé à l'église de Beaurieux : « Nous n'avions pas gagné mais cela avait donné une belle visibilité au projet. »

« L'urgence est de refaire le sol de l'église »

D'autant plus que des travaux il y en a encore de nombreux à réaliser. « L'urgence est de refaire le sol, remplacer le béton par des tomettes, en effet le béton maintient de l'humidité alors que les tomettes per-

mettraient au sol de respirer. » Un chantier indispensable si l'équipe veut entreprendre la restauration des fresques murales du XV^e siècle. Un premier budget a déjà été établi, il manquerait 80 000 euros pour commencer ce chantier, « c'est peu, mais c'est beaucoup aussi, constate Hugues Losfeld. Mais avec la Sauvegarde, on peut y arriver, ils ont un beau réseau de donateurs. »

Après le sol, il restera les fresques à restaurer mais aussi les vitraux, « nous rouvrons une fenêtre qui a été bouchée ».

Les chantiers ne sont pas encore près de s'arrêter : « Notre objectif est de relancer le bâtiment pour les 150 prochaines années ! » ●

Pour voter, il suffit de se rendre sur le site Internet de la Sauvegarde de l'art français (www.sauvegardeartfrancais.fr) avant le 16 novembre.



Depuis trois ans, une équipe de jeunes d'Arcade vient aider pour les travaux. **Archive Marie-Pierre Duval**



En 2022, Hugues Losfeld a acquis un tableau d'un maître champenois pour l'installer à l'église. **Archive Marie-Pierre Duval**



Comps

Le projet de restauration de l'église parmi les trois finalistes d'Occitanie

C'est une belle reconnaissance pour le village et les bénévoles mobilisés autour de l'église Saint-Étienne. En effet, le projet de restauration de sa façade vient d'être sélectionné par la Fondation La sauvegarde de l'art français parmi les trois dossiers retenus en Occitanie, dans le cadre de la Collecte nationale pour le patrimoine religieux des villages. Portée conjointement par les associations Du santon à la crèche provençale et Comps mon village, cette candidature avait été déposée début octobre, après un travail commun mené dans l'urgence mais avec conviction (voir Midi Libre du 20 octobre). Pour Romain Rodriguez et Delphine Bauduin-Lhermet, présidents des deux associations, cette sélection constitue une belle récompense pour les efforts engagés. « C'est une grande fierté de voir notre projet reconnu à ce niveau. Nous espérons que les habitants répondront nombreux à l'appel au vote », ont-ils confié.

Pour que le projet soit élu, il faut voter pour lui !

Le concours national, organisé par la fondation avec le soutien de la DRAC, vise à soutenir la préservation des églises et chapelles rurales en valorisant la mobilisation locale. À Comps, la satisfaction est partagée jusque dans la paroisse. Chantal Mouton, responsable de la paroisse chargée de la liturgie et de la coordination des cérémonies et le Père Ronald se disent très heureux de cette sélection et espèrent un fort soutien de la population. Tous voient dans cette initiative un signe d'attachement profond au patrimoine local. Les responsables des deux associations ont également présenté leur démarche au maire Jean-Jacques Rochette, qui, selon eux, s'est montré très attentif à cette initiative citoyenne et sensible à l'élan collectif qu'elle suscite autour d'un lieu emblématique du village. Il appartient désormais à chacun



Delphine Bauduin-Lhermet, le Père Ronald, Chantal Mouton et Romain Rodriguez, réunis autour du projet de restauration de l'église.

de soutenir le projet compsois. Un simple clic permettra de faire peser la voix du village dans cette sélection régionale. Si le projet devait être élu, il bénéficierait d'un accompagnement financier et du lancement d'une campagne de souscription nationale pour engager les travaux. Cette reconnaissance est un nou-

vel espoir pour ce bâtiment cher aux Compois, témoin de leur histoire.

> Pour voter :
<https://www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale/>
 Date limite du vote : 16 novembre 2025

► Correspondant Midi Libre : 06 61 79 38 09

Le projet de restauration de l'église parmi les trois finalistes d'Occitanie



Delphine Bauduin-Lhermet, le Père Ronald, Chantal Mouton et Romain Rodriguez, réunis autour du projet de restauration de l'église.

C'est une belle reconnaissance pour le village et les bénévoles mobilisés autour de l'église Saint-Étienne. En effet, le projet de restauration de sa façade vient d'être sélectionné par la Fondation La sauvegarde de l'art français parmi les trois dossiers retenus en Occitanie, dans le cadre de la Collecte nationale pour le patrimoine religieux des villages.

Portée conjointement par les associations Du santon à la crèche provençale et Comps mon village, cette candidature avait été déposée début octobre, après un travail commun mené dans l'urgence mais avec conviction (voir Midi Libre du 20 octobre). Pour Romain Rodriguez et Delphine Bauduin-Lhermet, présidents des deux associations, cette sélection constitue une belle récompense pour les efforts engagés.

"C'est une grande fierté de voir notre projet reconnu à ce niveau. Nous espérons que les habitants répondront nombreux à l'appel au vote", ont-ils confié.

Pour que le projet soit élu, il faut voter pour lui !

Le concours national, organisé par la fondation avec le soutien de la DRAC, vise à soutenir la préservation des églises et chapelles rurales en valorisant la mobilisation locale.

À Comps, la satisfaction est partagée jusque dans la paroisse. Chantal Mouton, responsable de la paroisse

chargée de la liturgie et de la coordination des cérémonies et le Père Ronald se disent très heureux de cette sélection et espèrent un fort soutien de la population. Tous voient dans cette initiative un signe d'attachement profond au patrimoine local. Les responsables des deux associations ont également présenté leur démarche au maire Jean-Jacques Rochette, qui, selon eux, s'est montré très attentif à cette initiative citoyenne et sensible à l'élan collectif qu'elle suscite autour d'un lieu emblématique du village.

Il appartient désormais à chacun de soutenir le projet compsois. Un simple clic permettra de faire peser la voix du village dans cette sélection régionale. Si le projet devait être élu, il bénéficierait d'un accompagnement financier et du lancement d'une campagne de souscription nationale pour engager les travaux.

Cette reconnaissance est un nouvel espoir pour ce bâtiment cher aux Compsois, témoin de leur histoire.

Pour voter : www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale/ Date limite du vote : 16 novembre 2025

Correspondant Midi Libre : 06 61 79 38 09

0ljuKOrIR26SBdJO rBevfeAD-fLm62AsHH9AOB6OWXt68gzR9Ugy2--3ewuSFRgA97Jy-MexrbyjrJhKo r9KI3SJo03J3Y0cieikVzUgyZl

À Confort-Meilars, l'église au concours de la Fondation de la Sauvegarde de l'art français

Lors du conseil municipal de Confort-Meilars, le 20 octobre 2025, les élus ont décidé de la participation de l'église au concours de la Fondation de la Sauvegarde de l'art français. En effet, une aide financière serait la bienvenue pour la préservation de l'édifice.



Les élus municipaux ont validé la participation de l'église de Meilars au programme de réhabilitation organisé par l'Association de Sauvegarde de l'Art Français | OUEST-FRANCE

Édifices religieux

« Bien que non classée, l'église de Meilars suscite un intérêt certain par divers éléments architecturaux qui justifient pleinement sa participation au concours de l'association de Sauvegarde de l'art français ; des travaux notamment de sécurisation et de rafraîchissement sont à prévoir », a souligné Patrick Le Dréau, maire de Confort-Meilars. L'association sollicitée retient à chaque édition la participation de trois églises en Bretagne. Concernant celle de la commune, les élus ont adopté le devis de l'entreprise Art Camp (1 499 € HT) pour le remplacement du moteur de volée de la cloche n° 2.

Illuminations et festivités de fin d'année

Face au succès des manifestations depuis 2022, la municipalité renouvelle sa confiance à l'équipe de Dédé Férézou et reconduit l'opération Illuminations au même tarif de participation communale qu'en 2024 : 13 800 €. « Il y aura des concerts, des temps forts, des surprises, dont un fest-noz le 28 décembre, à la salle polyvalente, informe Laurent Coatmeur, premier adjoint. Le bourg sera mis en lumière du 20 décembre au 4 janvier. »

0s6ZGZGxpreno84RAqPLxlmnPkmJ9LbaJcOwwu6KLdozF4WLRXCL_MCR3bL_8HCFPSKrdnBmsEgJPWJ6JSJlhi2nwkskapOuVKNkZ3awOTUw

Location de la salle polyvalente à la journée

Dorénavant il sera possible de louer la salle polyvalente à la journée pour un tarif de 200 € pour les habitants de la commune et 300 € pour les extérieurs. Les réservations ne seront possibles que du lundi au jeudi. Les autres tarifs sont maintenus.

Animaux errants ou morts

La société SACPA-Chenil service effectuera les services de fourrière animale. Cotisation annuelle de 1 170,44 € avec la prestation d'effectuer 24/24 h et 7/7 dans un délai maximum de 2 heures la capture d'animaux errants, dangereux ou blessés ainsi qu'au ramassage des animaux morts d'un poids inférieur à 40 kg. La SPA (Société Protectrice des animaux) n'a pas répondu à la municipalité et ses services ne comprennent ni capture ni ramassage.

Conseil en bref et rendez-vous

Les élus ont approuvé l'adhésion de la Communauté de communes Cap Sizun pointe du Raz au Syndicat Bretagne Mobilité qui prône le développement de projets à l'échelle régionale et une coordination forte à l'échelle locale pour de nouveaux services de mobilité inter-EPCI. Le coût d'adhésion de 2 293 € pour la communauté de communes, soit 0,15 € par habitant.

Repas des aînés au restaurant Le Pen Duick de Poullan-sur-Mer, samedi 15 novembre. Dimanche 16 novembre, les enfants de la commune fêtant leurs 10 ans en 2025 sont attendus pour la Journée de l'Arbre, dimanche 16 novembre.

0s6ZZGxpreno84RAqPLxlmnPkmJ9lbaJcOwu6kLdozF4WLRXCL_MCR3bL_8HCFpSKrdnBmsEgJFWJ6JxSJhi2nwkspOuVKNkZ3awOTUw



CONFORT-MEILARS

Des clics pour sauvegarder l'église Saint-Mélar

L'église de Meilars est en lice avec deux autres monuments bretons pour le concours de la Fondation pour la sauvegarde de l'art français. Il suffit de quelques clics pour aider à faire revivre Saint-Mélar.

● Le 20 octobre, le conseil municipal a voté une délibération pour participer à un concours et sauver l'église de Meilars. En effet, l'église de Meilars n'est ni classée, ni inscrite aux Monuments historiques. Aussi, les élus ont décidé de faire appel à la Fondation pour la sauvegarde de l'art français. La commune va participer au concours de la fondation pour bénéficier d'une aide financière.

Actuellement, trois édifices sont en lice sur la région Bretagne. L'église Saint-Mélar est en compétition avec les chapelles Sainte-Gertrude de Locunolé (29) et Notre-Dame de Quelven de Guern (56). Un seul édifice sera retenu pour la Bretagne. C'est désormais au public de voter sur le site internet de la fondation. À l'origine de cette démarche, il y a Marc Savina. Ce professeur d'histoire amoureux du patrimoine a décidé de prendre le problème à bras-le-corps. En 1910, l'église de Meilars avait perdu son statut d'église paroissiale au profit de Notre-Dame de Confort.



Marc Savina avec Yves Guillou, secrétaire de l'association pour la Sauvegarde du patrimoine de Confort-Meilars.

Un seul office par an sort la belle endormie de sa torpeur : en septembre pour le pardon de Saint-Mélar. Le cimetière qui entoure l'église reste en revanche fréquenté par les fidèles. « Il y a plus de vie dans le cimetière que dans l'église », sourit Marc Savina.

« La plus vieille église du Cap-Sizun »

Suite à une tempête, la majorité des vitraux ont été cassés et remplacés par des thermoplastiques translucides. L'église Saint-Mélar souffre d'infiltrations. Un débord de la couverture d'une quarantaine de centimètres permettrait de protéger l'édifice. La deuxième urgence est

une voûte romane qui penche dangereusement et menace la nef. Il manque une voûte intérieure qui pourrait servir de contrefort. En 1997, l'église de Meilars avait bénéficié d'une subvention de 150 000 francs de la fondation pour refaire la charpente et la toiture. « Il est urgent d'entamer des travaux. Les murs de l'édifice sont une véritable éponge. Saint-Mélar est la plus vieille église du Cap-Sizun », défend Marc Savina, bien décidé à sauvegarder l'église Saint-Mélar.

Pratique

Vote jusqu'au 16 novembre sur : <https://www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale/>



L'église Saint-Mélar en lice dans un concours

Confort-Meilars — Lors du dernier conseil municipal, il a été décidé de la participation de l'église au concours de la Fondation de la Sauvegarde de l'art français. Une aide financière serait la bienvenue.

Église

« Bien que non classée, l'église de Meilars suscite un intérêt certain par divers éléments architecturaux qui justifient pleinement sa participation au concours de l'association de Sauvegarde de l'art français. Des travaux notamment de sécurisation et de rafraîchissement sont à prévoir », a souligné le maire, Patrick Le Dréau. L'association sollicitée retient à chaque édition la participation de trois églises en Bretagne. Concernant celle de la commune, les élus ont adopté le devis de l'entreprise Art Camp (1 499 € HT) pour le remplacement du moteur de volée de la cloche n° 2.

Festivités de fin d'année

Face au succès des manifestations depuis 2022, la municipalité renouvelle sa confiance à l'équipe de Dédé Férézou et reconduit l'opération Illuminations au même tarif de participation communale qu'en 2024 : 13 800 €. « Il y aura des concerts, des temps forts, des surprises, dont un fest-noz le 28 décembre, à la salle polyvalente, informe Laurent Coatmeur, premier adjoint. Le bourg sera mis en lumière du 20 décembre au 4 janvier. »

Salle polyvalente

Dorénavant il sera possible de louer la salle polyvalente à la journée pour un tarif de 200 € pour les habitants de

la commune et 300 € pour les extérieurs. Les réservations ne seront possibles que du lundi au jeudi. Les autres tarifs sont maintenus.

Animaux errants ou morts

La société SACPA-Chenil service effectuera les services de fourrière animale. Cotisation annuelle de 1 170,44 € avec la prestation d'effectuer 24/24 h et 7/7 dans un délai maximum de 2 heures la capture d'animaux errants, dangereux ou blessés ainsi qu'au ramassage des animaux morts d'un poids inférieur à 40 kg. La SPA (Société Protectrice des animaux) n'a pas répondu à la municipalité et ses services ne comprennent ni capture ni ramassage.

Conseil en bref

Les élus ont approuvé l'adhésion de la Communauté de communes Cap Sizun pointe du Raz au Syndicat Bretagne Mobilité qui prône le développement de projets à l'échelle régionale et une coordination forte à l'échelle locale pour de nouveaux services de mobilité inter-EPCI. Le coût d'adhésion de 2 293 € pour la communauté de communes, soit 0,15 € par habitant.

Repas des aînés au restaurant Le Pen Duick de Poullan-sur-Mer, samedi 15 novembre. Dimanche 16 novembre, les enfants de la commune fêtant leurs 10 ans en 2025 sont attendus pour la Journée de l'Arbre, dimanche 16 novembre.



Fégréac

Votez pour sauvegarder la chapelle de Villeberte



La chapelle a besoin de la mobilisation de tous.

1 PHOTO : OUEST-FRANCE

La chapelle de Villeberte a été retenue pour représenter la région Pays de la Loire, dans le cadre de l'opération La collecte nationale pour le patrimoine religieux rural.

Appelée aussi la chapelle des Saints-anges-gardiens, cet édifice datant de 1798 est exposé aux dommages du temps et fut désaffecté au début du XXI^e siècle. Située au bord du CD124, elle est à proximité de chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et du Chemin de la mémoire de la poche de Saint-Nazaire, 1944-1945, ainsi que de la Vélodyssée, le long du canal de Nantes à Brest, à 400 m, qui voit circuler sur son halage

des milliers de cyclotouristes à la belle saison.

Intimement liée à l'histoire de la commune, dont elle a traversé les âges, elle a aujourd'hui besoin de travaux de préservation, notamment la toiture. D'où cet appel de la commune : « **Nous comptons sur tous les Fégréacais pour commencer dès maintenant à communiquer autour de la candidature de notre édifice pour le vote national, qui a lieu jusqu'au dimanche 16 novembre.** »

Rendez-vous sur le site sauvegardeartfrancais.fr pour voter. « **Trois clics suffisent** », assure la commune.



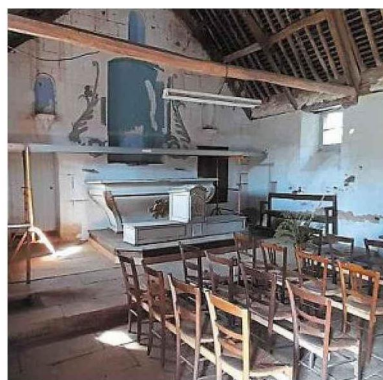
Fégréac

Votez pour sauvegarder la chapelle de Villeberte

La chapelle de Villeberte a été retenue pour représenter la région Pays de la Loire, dans le cadre de l'opération La collecte nationale pour le patrimoine religieux rural.

Appelée aussi la chapelle des Saints-anges-gardiens, cet édifice datant de 1798 est exposé aux dommages du temps et fut désaffecté au début du XXI^e siècle. Située au bord du CD124, elle est à proximité de chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et du Chemin de la mémoire de la poche de Saint-Nazaire, 1944-1945, ainsi que de la Vélodyssée, le long du canal de Nantes à Brest, à 400 m, qui voit circuler sur son halage des milliers de cyclotouristes à la belle saison.

Intimement liée à l'histoire de la commune, dont elle a traversé les âges, elle a aujourd'hui besoin de travaux de préservation, notamment la toiture. D'où cet appel de la commune : « **Nous comptons sur tous les**



La chapelle a besoin de la mobilisation de tous.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Fégréacais pour commencer dès maintenant à communiquer autour de la candidature de notre édifice pour le vote national, qui a lieu jusqu'au dimanche 16 novembre. »

Rendez-vous sur le site sauvegardeartfrancais.fr pour voter. « **Trois clics suffisent** », assure la commune.



FÉGRÉAC

Un appel lancé pour la sauvegarde de la Chapelle des Saints-Anges-Gardiens

Après la demande d'aide formulée par Mémoire vivante auprès de la Fondation pour la sauvegarde de l'art français au profit de la restauration de la chapelle de Villeberte, l'association fégréacaise Les Amis de Tibériade, qui soutient l'action, lance un appel : « *Sauvons ensemble les trésors vivants de nos villages ! Et particulièrement le patrimoine de notre paroisse.* »

Place au vote du public

En 2025, La Sauvegarde de l'art français s'engage aux côtés du ministère de la Culture pour la collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural. « *La Chapelle des Saints-Anges-Gardiens, en attente de restauration, a été présélectionnée parmi les candidatures reçues. C'est la dernière ligne droite : le vote du grand public ! C'est désormais à vous de voter pour les édifices que vous voulez voir restaurés partout en France ! La chapelle a aujourd'hui besoin de gros travaux. Depuis plusieurs mois, les habitants des alentours se mobilisent pour trou-*



La Chapelle des Saints-Anges-Gardiens suscite un intérêt historique. Photo Presse Océan

ver des idées afin de préserver cet édifice et d'animer ce lieu riche en histoire », explique Gwendoline Hamon, la secrétaire de l'association Les Amis de Tibériade.

Les projets sont consultables sur le site de La Sauvegarde de l'art français via le lien : <https://www.sauvegardeartfrancais.fr/collecte-nationale-patrimoine-religieux/>. Choisir la région « Pays de la Loire » et votez. Gratuit.

Un appel est lancé pour sauver cette chapelle de Loire-Atlantique

La chapelle des Saints-Anges-Gardiens de Villeberte, à Fégréac, a été présélectionnée pour la collecte nationale du patrimoine religieux rural lancée par la [Fondation pour la sauvegarde de l'art français](#). L'association Les Amis de Tibériade appelle les habitants à voter en ligne pour soutenir la restauration de ce lieu emblématique.



La Chapelle des Saints-Anges-Gardiens suscite un intérêt historique.

Photo Presse Océan

Après la demande d'aide formulée par Mémoire vivante auprès de la Fondation pour la sauvegarde de l'art français au profit de [la restauration de la chapelle de Villeberte](#), l'association fégréacaise Les Amis de Tibériade, qui soutient l'action, lance un appel : « *Sauvons ensemble les trésors vivants de nos villages ! Et particulièrement le patrimoine de notre paroisse.* »

Place au vote du public

En 2025, La Sauvegarde de l'art français s'engage aux côtés du ministère de la Culture pour la collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural. « *La Chapelle des Saints-Anges-Gardiens, en attente de restauration, a été présélectionnée parmi les candidatures reçues. C'est la dernière ligne droite : le vote du grand public ! C'est désormais à vous de voter pour les édifices que vous voulez voir restaurés partout en France ! La chapelle a aujourd'hui besoin de gros travaux. Depuis plusieurs mois, les habitants des alentours se mobilisent pour trouver des idées afin de préserver cet édifice et d'animer ce lieu riche en histoire* », explique Gwendoline Hamon, la secrétaire de l'association Les Amis de Tibériade.

Les projets sont consultables sur le site de *La Sauvegarde de l'art français* via le lien : <https://www.sauvegardeartfrancais.fr/collecte-nationale-patrimoine-religieux/>. Choisir la région « Pays de la Loire » et votez. Gratuit.

0trHCo9SmNsfDG66KR8MQ0u0VYYWdhNj3zJHe2rCDFc8X1UDrfrP6m7JCobTTZJDPAWG16QXNVKk0nsxjFVTpv3148Zn811cWv7g8ITf5jLQOQGVk

Fégréac. Votez pour sauvegarder la chapelle de Villeberte

La chapelle de Villeberte a été retenue pour représenter la région Pays de la Loire, dans le cadre de l'opération La collecte nationale pour le patrimoine religieux rural.

Appelée aussi la chapelle des Saints-anges-gardiens, cet édifice datant de 1798 est exposé aux dommages du temps et fut désaffecté au début du XXI^e siècle. Située au bord du CD124, elle est à proximité de chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et du Chemin de la mémoire de la poche de Saint-Nazaire, 1944-1945, ainsi que de la Vélodyssée, le long du canal de Nantes à Brest, à 400 m, qui voit circuler sur son halage des milliers de cyclotouristes à la belle saison.

Intimement liée à l'histoire de la commune, dont elle a traversé les âges, elle a aujourd'hui besoin de travaux de préservation, notamment la toiture. D'où cet appel de la commune : Nous comptons sur tous les Fégréacais pour commencer dès maintenant à communiquer autour de la candidature de notre édifice pour le vote national, qui a lieu jusqu'au dimanche 16 novembre.

Rendez-vous sur le site sauvegardeartfrancais.fr pour voter. « **Trois clics suffisent** », assure la commune.



La chapelle a besoin de la mobilisation de tous.

Ouest-France

0XsZGsEKYw5xE3dtA69suYuwISJFP2eMPtll-4SWGranUSYCPBRJl3yyn7Z0V5F4osxGooSokpyIHVM7Bex3BaBpq0aceGUos0QEVvRrSDoNzji



GRAY

L'église d'Oiselay en quête de salut

A travers leur association Patrimoine, les habitants se mobilisent pour sauver leur édifice religieux fermé depuis 2015 pour raisons de sécurité. En lice dans un concours national de la Sauvegarde de l'Art français, le village appelle chacun à voter en ligne pour tenter d'obtenir les fonds nécessaires à sa restauration.

On ne s'attend pas à un tel spectacle en ouvrant les portes de l'église de cette petite commune d'Oiselay-et-Grachaux, qui compte 433 habitants. On navigue entre deux eaux. Sa beauté intérieure, de style baroque, subjugue, notamment la partie du chœur qui semble illuminée par des rayons de soleil, alors même que le temps est gris à l'extérieur... Son décor a été réalisé d'après les plans de Jean-Pierre Galezot, qui pourrait s'être inspiré du projet de Boffrand pour la chapelle du Saint-Suaire de Besançon. Mais d'un autre côté, le délabrement saute vite aux yeux. Des plaques de plâtre, et même des pierres, jonchent le sol... des fissures se sont formées, laissant l'eau s'infiltrer sournoisement au fil du temps, des toiles et autres tapis sont recouverts de fientes de pigeons... Pourtant,

rien ne laisse présager une telle désolation depuis l'extérieur, où l'on entend encore les cloches sonner, comme si le service de la messe allait commencer. Mais il n'en est rien, car l'église de la Décollation-de-Saint-Jean-Baptiste, classée au titre des Monuments historiques depuis 2007, est fermée au public depuis début 2015, date à laquelle un arrêté de péril a été déposé par la municipalité. Le danger de recevoir une plaque de plâtre sur la tête n'est pas négligeable, et mieux vaut ne pas tenter le diable... La bonne nouvelle, c'est que le bâtiment reste stable, comme l'ont confirmé des témoins de surveillance installés sur la structure. Sauf que cela a assez duré pour les habitants privés de ce petit joyau baroque auquel ils sont profondément attachés. Beaucoup y ont vécu des temps forts - mariages, baptêmes, obsèques- et espèrent le voir à nouveau baigner dans la lumière. On apprend que l'église a été édifiée au XVIII^e siècle (1724-1729) sur les bases d'un clocher médiéval remanié en 1705. Outre son joli chœur, l'édifice abrite également de nombreux objets classés (retables, tableaux, chaire à prêcher), dont un retable baptismal du XVII^e siècle et un autre monumental du XVIII^e siècle encadrant une toile de l'Adoration des Bergers. « Cette fermeture, qui dure depuis près de dix ans, symbolise l'urgence absolue d'intervenir pour stopper les dégradations et permettre à la communauté de se réapproprier son édifice central. Les travaux de restauration,

dont l'urgence a été confirmée par une étude menée en 2017 par l'architecte en chef des Monuments historiques, sont indispensables pour sauvegarder ce lieu d'histoire et de culture », souligne Estelle Girardet, la présidente de Patrimoine Oiselay-et-Grachaux. Un cri du cœur qu'elle partage avec tous les membres de cette association née en 2018. Elle est aujourd'hui portée, outre sa présidente, par Amélie Jost, trésorière, la vice-trésorière Josiane Veuve, la secrétaire Françoise Rampant et la vice-secrétaire Josette Hess. Sans oublier de nombreux sympathisants. C'est l'ancien maire, Christophe Rameseyer qui avait initié la création de cette association, afin de porter un projet de restauration.

Le temps a passé, et le changement de municipalité en 2020 a ravivé l'espoir de voir enfin le chantier se concrétiser. Le montant global des travaux est estimé à près de 4 millions d'euros TTC. Pour l'heure, d'autres priorités avaient été retenues, notamment la réhabilitation de la mairie, qui nécessitait également une attention particulière. Mais l'association poursuit sa ligne de conduite, celle de montrer un engagement sans faille pour la sauvegarde de leur patrimoine. Cela passe par l'organisation de manifestations destinées notamment à récolter des fonds. Au programme, vide-greniers, vente de muguet, participation aux Journées européennes du patrimoine, ou encore le nettoyage du lavoir tunnel. Toujours aux aguets,



Une partie des membres de l'association Patrimoine devant le bel édifice à sauver.

l'association a récemment saisi une belle opportunité. Un appel à candidature relayé par la Fondation du patrimoine pour le concours organisé par la Sauvegarde de l'Art français, qui permet à des communes d'obtenir des fonds. Dans son dossier, Oiselay a mis l'accent sur l'urgence des travaux, l'engagement de l'association et à travers elle des habitants, et la richesse patrimoniale à préserver pour les générations futures. Un discours qui a séduit puisque le projet a été présélectionné aux côtés de deux autres édifices bourguignons, à Avallon (6 400 habitants) et Vinneuf (1 500 habitants). « C'est David contre Goliath, mais on y croit, et on ira jusqu'au bout »,

affirme la présidente, déterminée. Depuis, un système de vote a été mis en place, et, on l'aura compris, les gagnants seront ceux qui obtiendront le plus de voix, leur donnant accès à une précieuse levée de fonds pour le projet. « L'objectif premier sera de prendre des mesures conservatoires afin de protéger l'édifice en vue d'une restauration future », rappelle Estelle Girardet, « soutenir cette candidature, c'est investir non seulement dans un monument historique de grande beauté et d'intérêt, mais surtout dans un projet citoyen viable et porté par une communauté déterminée à redonner vie à son trésor ». Un message qui, depuis qu'il est relayé, a reçu de nombreux

soutiens, parfois inattendus. Un seul mot d'ordre, donc, voter en cliquant, avant le dimanche 16 novembre directement sur un QR code (ci-dessous) ou via le lien www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale

SOPHIE OVIGNE



Des trésors à l'intérieur.

Edition : **30 octobre 2025 P.27**
Famille du média : **Médias régionaux**
(hors PQR)
Périodicité : **Hebdomadaire**
Audience : **99933**



Journaliste : -

Nombre de mots : **165**

■ VINEZAC

Appel à voter sur le site de la Sauvegarde de l'Art Français

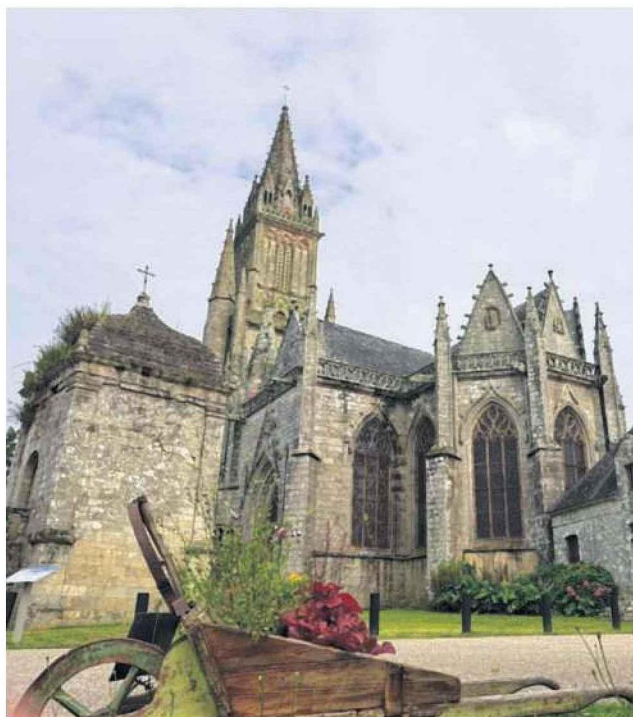
La Fondation "La Sauvegarde de l'Art Français" a retenu le dossier pour la rénovation du beffroi de l'église classée de Vinezac. Trois dossiers sont en lice pour la région Aura.

Vous êtes ardéchois de naissance, d'adoption ou cœur fidèle alors «Votez pour Vinezac», **jusqu'au 16 novembre** afin de bénéficier d'une aide financière en suivant ce lien : <https://www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/votecollecte-nationale/>

- 1-Sur la carte qui apparaît vous cliquez sur la région Aura,
 - 2-Sur le menu de droite vous cliquez sur le chiffre 3 qui correspond à Vinezac,
 - 3-Puis au-dessous vous cliquez sur Valider Auvergne-Rhône-Alpes,
 - 4-Sur la page suivante vous confirmez votre vote,
 - 5-Une autre page s'ouvre et vous remplissez vos coordonnées.
- Le gagnant sera celui ayant recueilli le plus grand nombre de votes !
À nous de jouer en fédérant famille, amis, relations, adhérents...
Un grand merci pour votre soutien à la conservation de notre patrimoine !



PATRIMOINE. Tous derrière Notre-Dame de Quelven



La chapelle Notre-Dame de Quelven a besoin de vous !

La chapelle dédiée à Notre-Dame de Quelven nécessite de gros travaux d'entretien et de rénovation dont le montant est élevé.

Vendredi 4 juillet dernier, une convention cadre a été signée au ministère de la Culture qui ouvre une nouvelle étape dans la collecte nationale dédiée au patrimoine religieux rural.

Dans chaque région, trois édifices seront présélectionnés parmi les candidatures reçues, en concertation avec les DRAC. Trois critères sont exigés et portent sur la valeur patrimo-

niale, l'urgence des travaux et la capacité à mobiliser localement.

Tous les Guernates mais aussi tous les sympathisants de la chapelle de Quelven sont invités à se mobiliser jusqu'au 16 novembre, pour élire Quelven sur le site : sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale.

Les résultats seront communiqués lundi 17 novembre prochain. Des souscriptions seront alors ouvertes pour soutenir la restauration des projets lauréats et faire émerger de véritables dynamiques territoriales autour des édifices sélectionnés.

Le village d'Ansouis compte sur les votes du public pour sauver son église



Le maire d'Ansouis appelle les Vauclusiennes et les Vauclusiens à voter pour son église. © Radio France - Dimitri Morgado

L'église Saint-Martin d'Ansouis (Vaucluse) est candidate à un concours national pour sa rénovation. Une victoire permettrait au monument, en mauvais état, d'espérer un financement pour lui redonner un coup de jeune. Ce mercredi 29 octobre 2025, le maire de la commune lance un appel aux votes.

Il faut sauver l'église Saint-Martin d'Ansouis, près de Pertuis ! L'édifice vieux d'au moins huit siècles a bien besoin d'un coup de jeune. La mairie a déjà fait des travaux pour rénover la façade et le toit. Mais il reste un gros chantier pour que l'intérieur revive. Et pour cela, l'église figure **parmi les candidates d'un concours national** porté par la Fondation "La Sauvegarde de l'Art Français". Concours qui permettrait un gros coup de pouce pour faire avancer cette rénovation. Les lauréats seront ceux qui auront le plus de votes du public.

Un monument incontournable dans le village

Le maire se fait un plaisir de faire visiter son église. Avant même de pénétrer à l'intérieur, celui qui est le fan numéro un de l'édifice nous prévient. " Vous verrez, c'est une ambiance fantastique , décrit-il. Moi, **j'ai toujours les poils qui se hérissent quand je rentre dans cette église où je vous attends après ça pour vous faire découvrir ces merveilles que vous allez m'aider à sauver.** "

Une rénovation nécessaire

Dès les premiers pas dans l'édifice, on comprend immédiatement l'urgence d'une rénovation. " *Tous les tableaux ont besoin d'être repris, les fresques aussi* , énumère le maire. *Les meubles d'autel sont un peu mangés par les mites et par d'autres bêtes peu sympathiques.* "

Si rien n'est fait, il ne restera sans aucun doute plus grand-chose dans quelques années. Et c'est hors de question pour Géraud de Sabran Ponteves. " *J'y ai été baptisé et j'ai encore le bonheur d'avoir les photos de ce passage avec mes parents me portant dans leurs bras* , se souvient-il. *Ils ne sont plus là, mais je suis sûr que du haut du ciel, ils m'encouragent à faire visiter, à faire aimer ce lieu qu'ils ont adoré* , eux aussi. "

Un chantier cher

Sauf que les encouragements venus du ciel ne suffisent pas à financer cette rénovation. **Coût du chantier : deux millions d'euros** . Une partie est donnée par l'État quand même à hauteur de 40 % du montant total, le Département de Vaucluse jusqu'à 20 % , et la Région PACA qui va aussi donner un peu. Il reste alors environ 500 000 euros à la charge de la commune.

Ce concours de la Fondation "[La Sauvegarde de l'Art Français](#)" désignera un lauréat par région, qui **sera accompagné pour l'ouverture d'une souscription** . Le financement des travaux sera alors beaucoup plus simple grâce à la visibilité apportée par le concours.

Faire revivre le lieu

Le maire se projette déjà dans quelques années, une fois la rénovation terminée, non sans une pointe d'humour. " *Quel bonheur dans trois ou quatre ans de pouvoir vous accueillir. Moi, je vais devenir guide de l'église, quand je serai à la retraite enfin. Il ne faudra pas oublier le guide en sortant, c'est moi qui ramasserai l'argent* , plaisante l' élu. *Mais voilà, je vous attendrai et que vous ayez le même frisson que moi en rentrant dans cet édifice* . *Et vous n'êtes vraiment pas obligé de donner un petit sou pour le guide, il vous recevra avec un tel bonheur qu'il n'a pas besoin de ça.* "

Comment voter ?

L'église Saint-Martin d'Ansouis **est le seul monument vauclusien en lice dans ce concours** , en concurrence avec une chapelle du Var. Pour lui apporter votre soutien, il faut vous rendre sur [le site de la Fondation "La Sauvegarde de l'Art Français"](#) . Il suffit ensuite de cliquer sur la région PACA, puis de sélectionner le monument, avant de remplir quelques informations personnelles. Les votes sont ouverts jusqu'au 16 novembre 2025.

Comps : l'aventure continue pour sauver l'église Saint-Etienne

Le dossier déposé par deux associations locales auprès de la fondation Sauvegarde de l'art français fait partie des trois présélectionnés en région Occitanie. Un vote est ouvert sur internet jusqu'au 16 novembre.

Ayant découvert fortuitement l'appel national à candidatures de la fondation Sauvegarde de l'art français concernant le patrimoine religieux rural, ils n'avaient eu que peu de temps pour monter le dossier et l'envoyer à temps, la date de clôture de l'appel étant fixé au 12 octobre. Mais Delphine Bauduin-Lhermet, présidente de l'association Comps mon village, et Romain Rodriguez, président de l'association Du Santon à la crèche provençale, avaient vu juste.

Le projet compsois présélectionné avec deux autres

Leur dossier pour restaurer la façade de l'église Saint-Etienne figure parmi les trois qui ont été présélectionnés en collaboration avec la Drac au niveau de la région Occitanie. Les deux dossiers sont ceux de La Chapelle Saint-Martin-de-Ribéris à Montfaucon dans le Gard et de l'église Sainte-Marie à Formiguères dans les Pyrénées-Orientales. Tous trois ont été choisis en raison de leur valeur patrimoniale, de l'urgence des travaux et de leur capacité à mobiliser les acteurs locaux.

La fondation Sauvegarde de l'art français explique que l'objectif est de « faire émerger dans le pays des dynamiques territoriales solides autour des projets retenus ». Pour elle, chacun a un rôle à jouer pour contribuer à la préservation du patrimoine local, qu'il s'agisse des associations, des entreprises, des paroisses ou encore des collectivités.

« Nous comptons sur la mobilisation de tous »

La suite des projets va se faire par le biais d'un vote de la population. Un vote qui est ouvert jusqu'au 16 novembre 2025 pour désigner un projet parmi les trois dans chaque Région. En outre, une souscription globale pour le patrimoine religieux est ouverte en ligne, permettant de soutenir directement les communes, indique la fondation.

S'ils affichent un premier motif de satisfaction, les deux présidents d'associations compsoises Delphine Bauduin-Lhermet et Romain Rodriguez battent le rappel pour mobiliser en faveur de l'église Saint-Etienne de Comps. « Ce projet a pour objectif la rénovation de la toiture et de la façade de notre église, lieu emblématique, témoin de notre histoire, de notre foi et de nos traditions », décrivent-ils. « Nous comptons sur la mobilisation de tous les habitants, amis et amoureux du village pour faire rayonner Comps à l'échelle nationale. »

> Pour participer au vote, rendez-vous sur le lien suivant :

<https://www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale/> ; cliquer sur " Je vote" ; choisir la région Occitanie ; sélectionner le projet n°2, église Saint-Etienne à Comps ; cliquer sur " Je valide mon vote" ; remplir le formulaire de vote (nom, prénom, code postal et mail).

Les votes sont ouverts jusqu'au 16 novembre 2025.

0NTdf3QRtWtKUElWFDc9He3haaM1bKf_Fx9ljetT9t4M2WHB3_UH4z5YAc3NAx3Xukqtse9sdz3-k7UM5Vh8gNTcz

> Plus d'infos sur www.sauvegardeartfrancais.fr



Les deux présidents d'associations locales Delphine et Romain ont réussi à faire franchir une première marche au projet de restauration de l'église Saint-Etienne à Comps.

ONTdf3oRTwHKUelwFDc9He3haaM1bKf_Fx9ljeT9f4M2fWHB3_Ui4z5YA3NAx3Xukqkse9sdz3-k7UM5Vh8gNTcz

"Des travaux prêts à être lancés" : les votes sont ouverts pour soutenir l'église d'Usson, dans le Puy-de-Dôme, et décrocher un financement

La Fondation pour la Sauvegarde de l'art français lance une collecte en faveur du patrimoine religieux rural et organise un vote en ligne pour désigner les lauréats des subventions. Deux édifices religieux sont présélectionnés en Auvergne, dont l'église Saint-Maurice à Usson, dans le Puy-de-Dôme. Le maire de la commune, Bertrand Livet, est l'invité des radios RCF en Auvergne.



L'église Saint-Maurice d'Usson est présélectionnée par la Fondation pour la Sauvegarde de l'art français. ©Mairie d'Usson

Une collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural. C'est le projet porté par la Fondation pour la Sauvegarde de l'art français, en partenariat avec le ministère de la Culture. Les équipes de la Fondation ont présélectionné plusieurs édifices religieux dans chaque région et désormais c'est au public de choisir. Les votes - entièrement gratuits - sont ouverts sur le site de la Fondation pour la Sauvegarde de l'art français.

Trois églises dans la région AuRA, dont deux en Auvergne

En Auvergne-Rhône-Alpes, trois églises sont présélectionnées, dont celle de Saint-Cirgues-de-Malbert, dans le Cantal. L'autre église auvergnate est l'église Saint-Maurice à Usson, près d'Issoire dans le Puy-de-Dôme.

L'église d'Usson demande d'importants travaux, selon le maire de la commune Bertrand Livet

La structure de l'église d'Usson menacée

Le bâtiment est en péril alerte le maire de la commune, Bertrand Livet. Selon lui, l'édifice présente des " *désordres au niveau des maçonneries et notamment au niveau des fondations, avec des fissures qui*

commencent à apparaître et des risques de désordres encore plus importants, menaçants directement la structure de l'église". Des actions ont d'ores et déjà été menées, comme la rénovation du clocher.

Cette église est classée "à l'inventaire des Monuments historiques depuis 1862", précise l'édile. À l'intérieur se trouvent plusieurs trésors d'art dont un tableau représentant "le don par Louis XI d'Usson à la famille de Bourbon", "La crucifixion" du peintre Deutch" Niklaus Manuel Deutsch, de 1518. Ainsi qu'un et "un tabernacle fait en mémoire de la Reine Margot", qui fut exilée à Usson, du XVIIème siècle.

Un budget travaux dans l'église Saint-Maurice d'Usson trop important pour le budget communal

Les travaux sont prêts à être lancés

"Des travaux prêts à être lancés", assure Bertrand Livet. Les travaux sont chiffrés, les devis sont faits. Mais le reste à charge d'environ 260 000 euros est trop important pour le budget de cette commune de 300 habitants. Le maire appelle donc au vote en faveur de l'église Saint-Maurice, pour être le "coup de coeur" des votants et obtenir un financement.

Votez pour l'église Saint-Maurice d'Usson

Vous pouvez voter en faveur de l'église Saint-Maurice d'Usson, ou les projets concurrents, jusqu'au 16 novembre à minuit, sur le site de la Fondation pour la Sauvegarde de l'art français, ou en scannant le QR code ci-dessous :





"Des travaux prêts à être lancés" : les votes sont ouverts pour soutenir l'église d'Usson, dans le Puy-de-Dôme, et décrocher un financement

30 Octobre 2025

www.rcf.fr

p. 3/3

[Visualiser l'article](#)

QR code pour accéder au vote de la Fondation pour la Sauvegarde de l'art français, dont l'église d'Usson est présélectionnée.

« Les murs sont une véritable éponge ! » : à Confort-Meilars, quelques clics pour sauvegarder l'église Saint-Mélar

« Les murs sont une véritable éponge ! » : à Confort-Meilars, quelques clics pour sauvegarder l'église Saint-Mélar

L'église de Meilars, à Confort, est en lice avec deux autres monuments bretons pour le concours de la [Fondation pour la sauvegarde de l'art français](#). Il suffit de quelques clics pour aider à faire revivre Saint-Mélar.

Le 20 octobre 2025, le conseil municipal de Confort a voté une délibération pour participer à un concours et sauver l'église de Meilars. En effet, l'église de Meilars n'est ni classée, ni inscrite aux Monuments historiques. Aussi, les élus ont décidé de faire appel à la Fondation pour la sauvegarde de l'art français. La commune va participer au concours de la fondation pour bénéficier d'une aide financière.

Actuellement, trois édifices sont en lice sur la région Bretagne. L'église Saint-Mélar est en compétition avec les chapelles Sainte-Gertrude de Locunolé (29) et Notre-Dame de Quelven de Guern (56). Un seul édifice sera retenu pour la Bretagne. C'est désormais au public de voter sur le site internet de la fondation.

À l'origine de cette démarche, il y a Marc Savina. Ce professeur d'histoire amoureux du patrimoine a décidé de prendre le problème à bras-le-corps. En 1910, l'église de Meilars avait perdu son statut d'église paroissiale au profit de Notre-Dame de Confort. Un seul office par an sort la belle endormie de sa torpeur : en septembre pour le pardon de Saint-Mélar. Le cimetière qui entoure l'église reste en revanche fréquenté par les fidèles. « Il y a plus de vie dans le cimetière que dans l'église », sourit Marc Savina.

« La plus vieille église du Cap-Sizun »

Suite à une tempête, la majorité des vitraux ont été cassés et remplacés par des thermoplastiques translucides. L'église Saint-Mélar souffre d'infiltrations. Un débord de la couverture d'une quarantaine de centimètres permettrait de protéger l'édifice. La deuxième urgence est une voûte romane qui penche dangereusement et menace la nef. Il manque une voûte intérieure qui pourrait servir de contrefort. En 1997, l'église de Meilars avait bénéficié d'une subvention de 150 000 francs de la fondation pour refaire la charpente et la toiture. « Il est urgent d'entamer des travaux. Les murs de l'édifice sont une véritable éponge. Saint-Mélar est la plus vieille église du Cap-Sizun », défend Marc Savina, bien décidé à sauvegarder l'église Saint-Mélar.

Pratique

Vote jusqu'au 16 novembre sur : <https://www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale/>

NOVEMBRE 2025



L'église Saint-Nicolas en lice pour un concours dédié à sa restauration

Dans le cadre de l'opération « Collecte nationale pour le patrimoine religieux rural » lancée par la Fondation la Sauvegarde de l'Art Français, l'église Saint-Nicolas de Pujols vient d'être présélectionnée ! En effet, elle figure parmi trois édifices de la région Nouvelle-Aquitaine pour, in fine, bénéficier d'un appui en vue des travaux de restauration. « Repères familiers, nos édifices religieux rythment la vie locale. Partout en France, nombreux sont en péril et attendent votre



L'église Saint-Nicolas de Pujols, un édifice religieux majestueux./DDM

soutien » lance cette fondation. Le vote national a lieu jusqu'au 16 novembre. L'édifice qui aura reçu le plus de votes parmi les projets en lice bénéficiera de l'appui de la Fondation pour l'ouverture et l'animation d'une souscription ainsi que des dons collectés. Pour voter c'est très simple : il faut se rendre sur le site www.sauvegardeartfrancais.fr, choisissez la région puis l'édifice, validez votre vote en précisant vos coordonnées. Un geste de soutien envers un édifice religieux majestueux, qui trône au cœur de la cité médiévale pujolaise. **G.B.**

Cette commune de Creuse doit sauver sa petite chapelle avec des votes en ligne

La Sauvegarde de l'Art Français s'engage aux côtés du ministère de la Culture pour la collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural. La chapelle Saint-Gilles des Forges, à Fresselines en Creuse, en attente de restauration, a été présélectionnée parmi les candidatures reçues.

C'est donc la dernière ligne droite : le vote du grand public ! Il doit voter pour les édifices qu'il veut voir restaurés partout en France. L'édifice qui aura reçu le plus de votes parmi les projets en lice bénéficiera de l'appui de La Sauvegarde de l'Art Français pour l'ouverture et l'animation d'une souscription ainsi que des dons collectés.

La chapelle Saint-Gilles des Forges appartient à l'héritage culturel commun à tous les fresselinois, son décor de voûte lambrissée peint de motifs des Litanies de la Vierge, quasiment unique en France, daté de 1631, en est le joyau. Mais le temps a fragilisé cette chapelle à l'aspect modeste, construite au XIIe siècle. Des travaux préliminaires de consolidation sont nécessaires à sa stabilité.

L'enjeu financier en dépasse les possibilités de la commune dont l'objectif premier est la restauration de la voûte lambrissée peinte, restauration nécessitant le savoir-faire de spécialistes des métiers d'art.

La chapelle reste l'exceptionnel témoignage du passage, sur cette route importante reliant à l'époque Limoges à Châteaumeillant, d'un artiste itinérant dont « l'ouvrage aux couleurs chaudes, aux allégories expressives, au parti pris subtil du médaillon blanc qui se détache sur un rare fond sang de boeuf » (Noëlle Bertrand), nous émeut toujours et invite au partage.

Restaurée, elle redeviendra un lieu vivant au sein de la commune, inscrite dans le circuit touristique du bourg, déjà riche d'un très important héritage artistique laissé par Claude Monet, Maurice Rollinat, Gaston Thiéry et bien d'autres... Qui perpétuent cette tradition artistique à l'époque contemporaine...

0okCNUUG7E1cIRP7oebx3cgF8GggzIpySWf5SnHpuIEVnD8ikLwW81Azm8l2HwFKC_cGM3hcVbNBaeg2aryVpON_yh6OBGFxeopP7l7tqkNDhk



0okCNUUG7E1clRP7oebx3cgF8GggozIpySWf5SnHpuIEVnD8ikLwW81Azm8tj2HwFkC_cGM3hcVbNBeag2aryVpON_yh6OBGFXeo0P7ItqkNDhk

Patrimoine : les habitants de Pujols appelés à soutenir le projet de restauration de l'église Saint-Nicolas



L'église Saint-Nicolas a fait l'objet de travaux cette année. © Crédit photo : André Dossat

Un vote de soutien est organisé, jusqu'au 16 novembre, dans le cadre de « La collecte nationale pour le patrimoine religieux rural »

Dans le cadre de l'opération « La collecte nationale pour le patrimoine religieux rural » lancée par la Fondation la Sauvegarde de l'Art français, l'église Saint-Nicolas de Pujols, classée au répertoire des monuments historiques, a été présélectionnée parmi trois édifices de la région Nouvelle-Aquitaine pour des travaux de restauration.

Pour que l'église Saint-Nicolas ait des chances d'être sélectionnée, les Pujolais sont appelés à voter jusqu'au 16 novembre. L'édifice qui aura reçu le plus de suffrages parmi les projets en lice bénéficiera de l'appui de la Fondation pour l'ouverture et l'animation d'une souscription ainsi que des dons collectés.

Pour voter, il faut se rendre sur le site <https://www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale> ; choisir la région puis l'édifice, valider le vote en précisant ses coordonnées.

05ewWW42Djr8O53XT2wPmRkUPUDNu3KgeDMAgHJRjdr72-QgG0XTNfIB11w4mbhPLn4kOmxfp0mpCnrtQK86MweHUnMibAkStHFNxodR2k0Zijnj



PATRIMOINE ■ Usson en lice pour bénéficier de dons défiscalisés destinés à ses travaux de restauration

Des votes pour sauvegarder l'église

Qui bénéficiera de la collecte en faveur du patrimoine religieux rural ? L'église Saint-Maurice d'Usson, finaliste aux côtés de deux autres édifices régionaux, espère que le vote des internautes penchera en sa faveur. Réponse le 16 novembre.

David Allignon
david.allignon@centrefrance.com

Des fissures lézardes les murs de l'église Saint-Maurice d'Usson. La faute à l'un des piliers dont la base s'affaisse, fragilisant en partie la structure millénaire. Ce joyau de l'art roman, dont certaines parties remontent au X^e siècle, est menacé, comme de nombreux édifices religieux. Les petites communes rurales n'ont d'autres choix que de trouver des solutions pour préserver ce patrimoine exceptionnel. Usson ne déroge pas à la règle.

Patrimoine rural

Bertrand Livet, maire de la commune de 309 habitants, cherche encore 262.000 € pour boucler le budget d'une restauration évaluée à 1,2 M€. Il y a plusieurs mois, lui et son équipe municipale ont dé-



FISSURES. Sur 1,2 M€ de travaux au total, il reste 262.000 € à trouver pour restaurer l'église d'Usson. PHOTO DAVID ALLIGNON

posé un dossier soumis à une commission réunissant la Drac (Direction régionale des affaires culturelles), la Sauvegarde de l'art français et le ministère de la Culture. Et ce projet a convaincu les organisateurs de la Collecte

nationale en faveur du patrimoine religieux rural. « C'est une chance d'avoir été sélectionné », se réjouit l' élu.

Mais il reste encore une ultime étape. Car seul un lauréat pourra bénéficier de l'aide des dons excep-

tionnellement défiscalisés à hauteur de 75 %.

Trois églises et un vainqueur

Trois églises sont en lice sur la région Auvergne-Rhône-Alpes : Saint-Maurice d'Usson donc, Saint-Cyr de Saint-Cirgues-de-

Malbert, dans le Cantal, et Notre-Dame-de-l'Annonciation à Vinezac, en Ardèche.

Pour les départager, les organisateurs ont confié aux internautes le choix de désigner le vainqueur. « Il suffit de se rendre sur le

site de la Sauvegarde de l'art français et de voter avant le 16 novembre », résume le maire de l'un des plus beaux villages de France.

« Il suffit de 262 personnes ou entreprises qui donnent 1.000 € »

Comme ses homologues, Bertrand Livet espère que les votes pencheront en sa faveur. D'autant plus que « les appels d'offres ont été lancés et le projet est prêt

à démarrer », soutient-il. Cette levée de fonds serait une aubaine pour l'église Saint-Maurice fréquentée chaque été par 60.000 visiteurs. Et le maire a fait les comptes. « Il suffit de 262 personnes ou entreprises qui donnent le maximum, soit 1.000 €, pour sauver ce patrimoine qui nous a été transmis et que nous pourrions transmettre aux générations futures. » ■

 **Pratique.** Vote des internautes jusqu'au 16 novembre sur le site : www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale/



FRESSÉLINES ■ Le public a jusqu'au 16 novembre pour voter en faveur de cet édifice pour sa sauvegarde

Soutenez la chapelle Saint-Gilles des Forges

La Sauvegarde de l'Art Français s'engage aux côtés du ministère de la Culture pour la collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural. La chapelle Saint-Gilles des Forges, en attente de restauration, a été présélectionnée parmi les candidatures reçues.

C'est donc la dernière ligne droite : le vote du grand public ! Il doit voter pour les édifices qu'il veut voir restaurés partout en France.

L'édifice qui aura reçu le plus de votes parmi les projets en lice bénéficiera de l'appui de La Sauvegarde de l'Art Français pour l'ouverture et l'animation d'une souscription ainsi que des dons collectés.

La chapelle Saint-Gilles des Forges appartient à l'héritage culturel commun à tous les fresselinois, son décor de voûte lam-



PATRIMOINE. La chapelle Saint-Gilles des Forges, en attente de restauration.

brisée peint de motifs des Litanies de la Vierge, quasiment unique en France, daté de 1631, en est le joyau.

Mais le temps a fragilisé cette chapelle à l'aspect modeste, construite au XIIe siècle. Des travaux préliminaires de consolidation sont nécessaires à sa stabilité.

L'enjeu financier en dépasse les possibilités de la commune dont l'objectif premier est la restauration de la voûte lambrissée peinte, restauration nécessitant le savoir-faire de spécialistes des métiers d'art.

La chapelle reste l'exceptionnel témoignage du passage, sur cette route importante reliant à l'époque Limoges à Château-meillant, d'un artiste itinérant dont « l'ouvrage aux

couleurs chaudes, aux allégories expressives, au parti pris subtil du médaillon blanc qui se détache sur un rare fond sang de bœuf » (Noëlle Bertrand), nous émeut toujours et invite au partage.

Restaurée, elle redeviendra un lieu vivant au sein de la commune, inscrite dans le circuit touristique du bourg, déjà riche d'un très important héritage artistique laissé par Claude Monet, Maurice Rollinat, Gaston Thiéry et bien d'autres... Qui perpétuent cette tradition artistique à l'époque contemporaine... ■

Soutenir. Pour soutenir l'édifice, quelques clics suffisent : rendez-vous jusqu'au 16 novembre à minuit, sur le site de La Sauvegarde de l'Art Français via le lien : <https://www.sauvegardeartfrancais.fr/collecte-nationale-patrimoine-religieux/> puis cliquer sur la région nouvelle Aquitaine et voter pour la chapelle Saint-Gilles des Forges à Fressélines.

Pourquoi Usson espère remporter la Collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural ?

Qui bénéficiera de la collecte en faveur du patrimoine religieux rural ? L'église Saint-Maurice d'Usson (Puy-de-Dôme), finaliste aux côtés de deux autres édifices régionaux, espère que le vote des internautes penchera en sa faveur. Réponse le 16 novembre.



Les fondations de l'église romane ont été fragilisées par des infiltrations d'eau. © David ALLIGNON

Des fissures lézardes les murs de l'église Saint-Maurice d'Usson. La faute à l'un des piliers dont la base s'affaisse, fragilisant en partie la structure millénaire. Ce joyau de l'art roman, dont certaines parties remontent au Xe siècle, est menacé, comme de nombreux édifices religieux. Les petites communes rurales n'ont d'autres choix que de trouver des solutions pour préserver ce patrimoine exceptionnel. Usson ne déroge pas à la règle.

Des fissures menacent une partie de l'édifice religieux. Bertrand Livet, maire de la commune de 309 habitants, cherche encore 262.000 € pour boucler le budget d'une restauration évaluée à 1,2 M€. Il y a plusieurs mois, lui et son équipe municipale ont déposé un dossier soumis à une commission réunissant la Drac (Direction régionale des affaires culturelles), la Sauvegarde de l'art français et le ministère de la Culture. Et ce projet a convaincu les organisateurs de la Collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural.

« C'est une chance d'avoir été sélectionné », se réjouit l' élu. Mais il reste encore une ultime étape. Car seul un lauréat pourra bénéficier de l'aide des dons exceptionnellement défiscalisés à hauteur de 75 %.

Trois églises sont en lice sur la région Auvergne-Rhône-Alpes : Saint-Maurice d'Usson donc, Saint-Cyr de Saint-Cirgues-de-Malbert, dans le Cantal, et Notre-Dame-de-l'Annonciation à Vinezac, en Ardèche. L'église Saint-Maurice d'Usson et son cimetière. Pour les départager, les organisateurs ont confié aux internautes le choix de désigner le vainqueur. « Il suffit de se rendre sur le site de la Sauvegarde de l'Art français et de voter avant le 16 novembre », résume le maire de l'un des plus beaux villages de France.

Comme ses homologues, Bertrand Livet espère que les votes pencheront en sa faveur. D'autant plus que « les appels d'offres ont été lancés et le projet est prêt à démarrer », soutient-il. Cette levée de fonds serait une aubaine pour l'église Saint-Maurice visitée chaque été par 60.000 visiteurs.

Et le maire a fait les comptes. « Il suffit de 262 personnes ou entreprises qui donnent le maximum, soit 1.000 €, pour sauver ce patrimoine qui nous a été transmis et que nous pourrions transmettre aux générations futures. »

Pratique. Vote des internautes jusqu'au 16 novembre sur le site : www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale/

0bKJes1n6nq7DrRL22BLvnP5wdjCBbHbDgG5Xt8toqHyoEX7TNfSaWVN75HKYX99gR3uRYZ8VFWRCxLU3UqtVmbQLXXLHVYnZz3qgMDJI

Soutenez la chapelle Saint-Gilles des Forges

La Sauvegarde de l'Art Français s'engage aux côtés du ministère de la Culture pour la collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural. La chapelle Saint-Gilles des Forges, en attente de restauration, a été présélectionnée parmi les candidatures reçues.

C'est donc la dernière ligne droite : le vote du grand public ! Il doit voter pour les édifices qu'il veut voir restaurés partout en France.

L'édifice qui aura reçu le plus de votes parmi les projets en lice bénéficiera de l'appui de La Sauvegarde de l'Art Français pour l'ouverture et l'animation d'une souscription ainsi que des dons collectés.

La chapelle Saint-Gilles des Forges appartient à l'héritage culturel commun à tous les fresselinois, son décor de voûte lambrissée peint de motifs des Litanies de la Vierge, quasiment unique en France, daté de 1631, en est le joyau.

Mais le temps a fragilisé cette chapelle à l'aspect modeste, construite au XIIe siècle. Des travaux préliminaires de consolidation sont nécessaires à sa stabilité.

L'enjeu financier en dépasse les possibilités de la commune dont l'objectif premier est la restauration de la voûte lambrissée peinte, restauration nécessitant le savoir-faire de spécialistes des métiers d'art.

La chapelle reste l'exceptionnel témoignage du passage, sur cette route importante reliant à l'époque Limoges à Châteaumeillant, d'un artiste itinérant dont « l'ouvrage aux couleurs chaudes, aux allégories expressives, au parti pris subtil du médaillon blanc qui se détache sur un rare fond sang de boeuf » (Noëlle Bertrand), nous émeut toujours et invite au partage.

Restaurée, elle redeviendra un lieu vivant au sein de la commune, inscrite dans le circuit touristique du bourg, déjà riche d'un très important héritage artistique laissé par Claude Monet, Maurice Rollinat, Gaston Thiéry et bien d'autres... Qui perpétuent cette tradition artistique à l'époque contemporaine...

Soutenir. Pour soutenir l'édifice, quelques clics suffisent : rendez-vous jusqu'au 16 novembre à minuit, sur le site de La Sauvegarde de l'Art Français via le lien : <https://www.sauvegardeartfrancais.fr/collecte-nationale-patrimoine-religieux/> puis cliquer sur la région nouvelle Aquitaine et voter pour la chapelle Saint-Gilles des Forges à Fresselines.



0v0CMNgIbeWMgVWnXX8Yfa8lPU0nyivbgqPC:187mDj611BNQ-Gk7u8CmCOIs_00VCa03auCMfGCOIR4QbbMGVA68qwVubtUlfcywp9NPLYNDc3

Cotentin : deux communes voisines en lice pour remporter le concours de la Sauvegarde de l'art français

Barfleur et Montfarville (Manche) participent au concours de la Sauvegarde de l'art français pour tenter de remporter des fonds pour restaurer leur patrimoine religieux.



La Sauvegarde de l'art français se mobilise pour **préserver** le [patrimoine](#) religieux rural. L'association a lancé un concours et une collecte nationale afin de soutenir la restauration d'édifices nécessitant des fonds. Deux églises de la Manche participent cette année: celles de **Barfleur et de Montfarville**.

Les communes pouvaient déposer leur candidature entre le 20 septembre et le 12 octobre 2025. Désormais, **la décision revient aux Français**, invités à voter pour leur église.

Des travaux d'envergure

La commune de Barfleur a été **invitée** à participer au concours. «Nous avons déposé le dossier avec plaisir et avons été retenus», se réjouit la maire, Christiane Tincelin. La municipalité vient d'achever le montage financier du **projet de restauration de l'église Saint-Nicolas**, prévu en trois phases.

La première, programmée pour fin 2025-début 2026, portera sur le **remplacement** des fermes en bois de la nef par des tirants métalliques, pour un montant estimé à 60000 €. La deuxième étape visera à **assainir et rafraîchir**

la voûte et la nef, affectées par l'humidité. Enfin, la troisième concernera **la rénovation de l'orgue**, fortement dégradé au fil du temps: son coût, évalué il y a quelques années, atteignait déjà 300000 €, précise l'élue.

À Montfarville, le diagnostic des travaux de l'église fait état d'un coût global estimé à **2,8 millions d'euros** pour une restauration complète, incluant la toiture, la charpente et les vitraux. Dans un premier temps, les interventions porteront **sur le clocher** afin de résoudre un problème d'étanchéité, pour un montant évalué à 330000 € hors taxe.

«Gagner nous enlèverait une grosse épine du pied»

Le maire, Jean-Marie Rocques, espère que la commune sera lauréate du concours, ce qui permettrait de remporter 50000 €. «Gagner **nous enlèverait une grosse épine du pied** sur le plan financier», souligne-t-il. Le coût de l'entretien d'une église représente en effet une charge lourde pour les budgets des petites communes rurales.

«Nous avons hérité de ce patrimoine, à nous de le transmettre», souligne le maire de Montfarville, Jean-Marie Rocques. Les deux municipalités partagent **la même volonté** de redonner vie à leurs églises.

À Barfleur, par exemple, **médaille d'or**, rappelle la maire Christiane Tincelin.

Votre région, votre actu ! Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous. S'inscrire

À Montfarville, l'église Notre-Dame reste très active, avec une messe hebdomadaire. «C'est l'une des seules du Val de Saire de plain-pied, un atout essentiel pour les personnes à mobilité réduite. **Les Montfarvillais y sont très attachés**», souligne le maire.

Les travaux revêtent également une importance patrimoniale: ils permettront de préserver les toiles du peintre local Guillaume Fouace. «Elles ne sont pas encore touchées par l'humidité, mais elles **risqueraient de se détériorer si rien n'était entrepris**», alerte Jean-Marie Rocques.

Pour voter et soutenir les patrimoines religieux de la Manche, rendez-vous sur site de la [fondation pour la Sauvegarde de l'art français](#).

0T4R13sb0fzUW8x3WBz4G_OZQn7d7TndbCNvo_a2A-knTs_WQsHkSBmEke4Fe_pkVr_VMHWO2AYPlu4nhBHFNBcn37K01aKN2LCwU0sMGmZ



L'église Saint-Sixte retenue dans un concours

Celle de La Chapelle-Rainsouin a besoin d'être restaurée. La municipalité a candidaté à l'opération nationale Sauvons ensemble les trésors vivants de nos villages.

Patrimoine

L'église Saint-Sixte de La Chapelle-Rainsouin abrite un patrimoine religieux de grande qualité, mais des travaux importants et indispensables doivent être entrepris rapidement, notamment sur la toiture.

Au vu du coût exorbitant pour cette commune de 400 habitants, la municipalité sollicite un soutien financier et a sollicité La Sauvegarde de l'art français qui organise un concours national intitulé Sauvons ensemble les trésors vivants de nos villages. **« Nous avons candidaté pour la restauration de notre église et elle a été retenue dans une présélection avec deux autres édifices de la Région Pays de la Loire, dont un en Vendée et un en Loire-Atlantique »,** précise le maire, Pascal Ribot.

Trois édifices retenus en Pays de la Loire

À l'échelle nationale, trois édifices sont présélectionnés dans chaque région parmi les candidatures reçues, en collaboration avec la Drac (Direction régionale des affaires culturelles).

La valeur patrimoniale, l'urgence des travaux et la capacité à mobiliser localement sont les critères retenus pour établir cette présélection. L'objectif est clair. Il consiste à faire



L'église Saint-Sixte à La Chapelle-Rainsouin est présélectionnée par l'association La Sauvegarde de l'art français, dans le cadre de l'opération Sauvons ensemble les trésors vivants de nos villages. De gauche à droite : Marie-Thérèse Lefaux, adjointe au maire ; le maire Pascal Ribot et Pascal Chanteau, adjoint au maire. | PHOTO :

ARCHIVES OUEST-FRANCE

émerger des dynamiques solides autour des projets retenus, et cette dynamique se mesure au nombre de votes enregistrés pour chacun des dossiers.

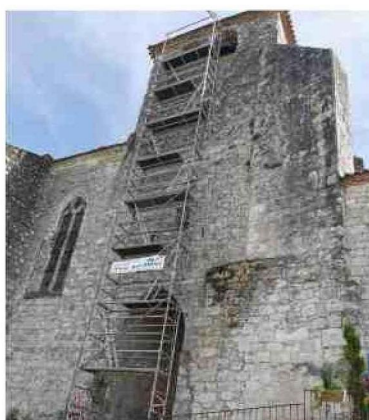
« Nous comptons sur votre participation et nous vous invitons à relayer au maximum cette information, à mobiliser au maximum vos proches, vos amis, vos réseaux pour recueillir le maximum de votes. Vous avez jusqu'au 16 novembre pour

voter et les résultats seront annoncés à partir du 17 novembre. C'est maintenant à vous de jouer », martèle avec conviction le maire.

Toutes les informations pour voter sont à retrouver sur le site internet : www.sauvegardeartfrancais.fr. Des souscriptions animées par la Sauvegarde de l'art français seront ensuite ouvertes pour soutenir les projets retenus.



PUJOLS **Un vote** **en ligne** **pour l'église** **Saint-Nicolas**



L'église Saint-Nicolas a fait l'objet de travaux cette année. ANDRÉ DOSSAT

Dans le cadre de l'opération « La collecte nationale pour le patrimoine religieux rural » lancée par la fondation La Sauvegarde de l'Art français, l'église Saint-Nicolas de Pujols, classée au répertoire des monuments historiques, a été pré-sélectionnée parmi trois édifices de la région Nouvelle-Aquitaine pour des travaux de restauration.

Pour que l'église Saint-Nicolas ait des chances d'être sélectionnée, les Pujolais sont appelés à voter jusqu'au 16 novembre. L'édifice qui aura reçu le plus de suffrages parmi les projets en lice bénéficiera de l'appui de la Fondation pour l'ouverture et l'animation d'une souscription ainsi que des dons collectés. Pour voter, il faut se rendre sur le site <https://www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale> ; choisir la région puis l'édifice, valider le vote en précisant ses coordonnées.



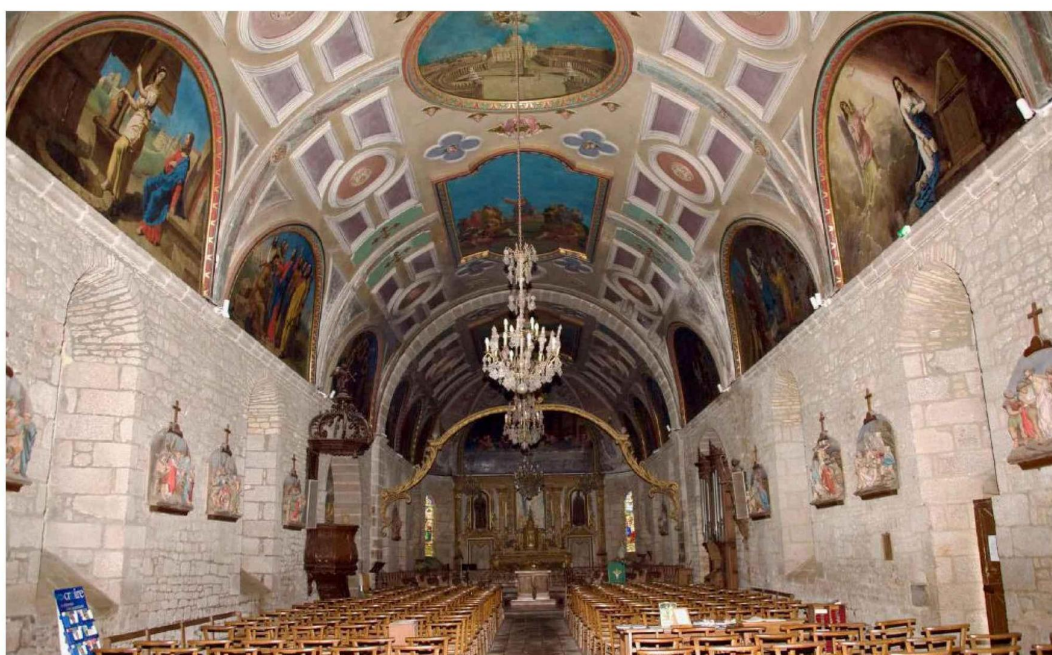
Val de Saire

📍 **BARFLEUR ET MONTFARVILLE.** Deux communes voisines en lice pour remporter le concours de la Sauvegarde de l'Art français

Barfleur et Montfarville concourent pour préserver leur église



Barfleur, le 21 octobre. Vue aérienne du port de Barfleur et son église Saint-Nicolas au bout du quai. Jean-Paul BARBIER



L'église Notre-Dame de Montfarville participe au concours de sauvegarde de l'Art français, pour financer les 2,8 millions d'euros de restauration, de l'édifice. D.R.

LA SAUVEGARDE de l'Art français se mobilise pour préserver le patrimoine religieux rural. L'association a lancé un concours et une collecte nationale afin de soutenir la restauration d'édifices nécessitant des fonds. Deux églises de la Manche participent cette année: celles de Barfleur et de Montfarville.

Les communes pouvaient déposer leur candidature entre le 20 septembre et le 12 octobre. Désormais, la décision revient aux Français, invités à voter pour leur église.

Des travaux d'envergure

La commune de Barfleur a été invitée à participer au concours. «Nous avons déposé le dossier avec plaisir et avons été retenus», se réjouit la maire, Christiane Tincelin. La municipa-

lité vient d'achever le montage financier du projet de restauration de l'église Saint-Nicolas, prévu en trois phases.

La première, programmée pour fin 2025-début 2026, portera sur le remplacement des fermes en bois de la nef par des tirants métalliques, pour un montant estimé à 60 000 €. La deuxième étape visera à assainir et rafraîchir la voûte et la nef, affectées par l'humidité. Enfin, la troisième concernera la rénovation de l'orgue, fortement dégradé au fil du temps: son coût, évalué il y a quelques années, atteignait déjà 300 000 €, précise l'élue.

À Montfarville, le diagnostic des travaux de l'église fait état d'un coût global estimé à 2,8 millions d'euros pour une restauration complète, incluant la toiture, la charpente et les vitraux. Dans un premier temps, les interventions porteront sur le clocher afin de résoudre un problème d'étan-

chéité, pour un montant évalué à 330 000 € hors taxe.

Faire vivre le patrimoine

Le maire, Jean-Marie Rocques, espère que la commune sera lauréate du concours, ce qui permettrait de remporter 50 000 €. « Gagner nous enlèverait une grosse épine du pied, sur le plan financier », souligne-t-il. Le coût de l'entretien d'une église repré-

sente en effet une charge lourde pour les budgets des petites communes rurales.

« Nous avons hérité de ce patrimoine, à nous de le transmettre », souligne le maire de Montfarville, Jean-Marie Rocques. Les deux municipalités partagent la même volonté de redonner vie à leurs églises. À Barfleur, par exemple, *l'Été musical de Barfleur* permet déjà aux instruments de résonner à nouveau dans l'église, en attendant la restauration de

l'orgue, présenté à l'Exposition universelle de Paris en 1889, où il avait reçu une médaille d'or, rappelle la maire Christiane Tincelin.

À Montfarville, l'église Notre-Dame reste très active, avec une messe hebdomadaire. « C'est l'une des seules du Val de Saire de plain-pied, un atout essentiel pour les personnes à mobilité réduite. Les Montfarvillais y sont très attachés », souligne le maire. Les travaux revêtent également une importance patrimoniale : ils

permettront de préserver les toiles du peintre local Guillaume Fouace. « Elles ne sont pas encore touchées par l'humidité, mais elles risqueraient de se détériorer si rien n'était entrepris », alerte Jean-Marie Rocques.

● Louise BOERI

➤ Pour voter et soutenir les patrimoines religieux de la Manche, rendez-vous sur site de la fondation la Sauvegarde de l'Art Français.



Aramon

Un vote pour restaurer une église du district

L'Ensemble paroissial du district d'Aramon et Montfrin sollicite la population à voter pour sauvegarder l'art français, faisant suite à la sélection de l'église Saint-Étienne de Comps pour représenter la région Occitanie dans le cadre du concours national de la Fondation Sauvegarde de l'art français, organisme qui soutient la restaura-

tion du patrimoine religieux rural.

Ce projet d'enjeu vise à accompagner la rénovation de la toiture et la façade de l'église, symbole de foi, d'histoire et de rassemblement pour tous les habitants.

« Plusieurs lieux du patrimoine religieux rural sont en lices, d'où l'importance de voter », indique

au nom du district d'Aramon-Montfrin, René Sifflet en précisant les modalités.

« Pour nous aider, il suffit de voter en ligne, C'est gratuit chaque vote compte énormément.

Rendez-vous sur <https://www.sauvegardeart-francais.fr/sondages/vote-collecte-nationale/>. Cliquez sur "Je vote", choisissez la région Oc-

citanie, projet n° 2, Église Saint-Étienne à Comps (Gard) et "Je valide mon vote". Les votes sont ouverts jusqu'au 16 novembre, alors on compte sur vous dès maintenant pour voter et partager ce message autour de vous : famille, amis, collègues, réseaux sociaux, en vue de redonner vie à la belle église de Comps. »

► Correspondant Midi Libre : 04 66 57 12 99

Ghisonaccia-Gare : la chapelle Saint-Philippe en lice pour la sauvegarde de l'art français



La chapelle de Ghisonaccia-Gare a été construite au siècle dernier et souffre des affres du temps. Elle a été retenue parmi les trois édifices corses sélectionnés par la Fondation pour la sauvegarde de l'art français, une opportunité qui permettrait de...

P. -M. S.

Ghisonaccia - A Ghisunaccia

Édifiée en 1902 grâce à un couple de donateurs américains, la chapelle de Ghisonaccia-Gare pourrait bénéficier d'un soutien national pour sa restauration. Les habitants sont invités à voter pour faire triompher ce joyau du patrimoine local.

Dans le petit hameau de Ghisonaccia-Gare, elle veille depuis plus d'un siècle sur la plaine et ses habitants. La chapelle Saint-Philippe, bâtie en 1902 grâce à la générosité d'un couple originaire des États-Unis venu en cure à Puzzichellu, a été retenue parmi les trois édifices corses sélectionnés par la Fondation pour la sauvegarde de l'art français. Une reconnaissance symbolique, mais surtout une chance unique d'obtenir les fonds nécessaires à sa restauration.

"C'est un lieu emblématique de notre commune, qui a accompagné plusieurs générations. Aujourd'hui, il a besoin qu'on prenne soin de lui à notre tour", souligne le maire, Francis Giudici, qui a porté l'acte de candidature avec l'équipe municipale. La chapelle, construite à la fin du XIXe siècle, a traversé le temps, les guerres et les évolutions du territoire sans jamais perdre son âme.

Pouvant accueillir près de 80 fidèles, elle abrite encore, chaque dimanche matin, la messe paroissiale à 9 heures.

On y célèbre les grandes fêtes religieuses, Saint-Philippe, Saint-Antoine, Saint-Jean, dans une atmosphère simple et recueillie. Sous l'impulsion du regretté père Adalbert, la chapelle s'est même ouverte aux cultes protestant et orthodoxe, devenant ainsi un rare lieu de rencontres interconfessionnelles en milieu rural. "C'est une édifice magnifique", indique Marie Odile Wilson, pasteur du culte protestant à Ghisonaccia. J'aime beaucoup ses proportions et ce sont des témoignages très touchants d'une époque où les gens ont investi pour poser des signes de leur foi et rendre grâce. C'est quand même à nous, les successeurs, de faire en sorte que cela puisse perdurer. Après, elle n'est pas dans un état catastrophique !"

La toiture souffre d'infiltrations, les façades se fissurent

Mais les années ont laissé des traces. Le clocher menace désormais de s'affaisser, la toiture souffre d'infiltrations, les façades se fissurent. La municipalité a pris un arrêté de péril et prévoit une réhabilitation complète : consolidation de la structure, réfection de la toiture, mise aux normes électriques, installation d'un nouveau système de chauffage et de climatisation. "La commune a d'ores et déjà décidé d'assumer la maîtrise d'ouvrage et d'en transférer la responsabilité à la mairie pour lancer les travaux", précise Francis Giudici.

Le dispositif de la fondation, a permis à des communes de toute la France de présenter leurs édifices religieux en attente de restauration. Après une présélection nationale, place désormais au vote du public, jusqu'à la fin de l'automne. Chaque vote compte : il permettra de désigner les lauréats qui recevront un soutien financier significatif pour préserver leur patrimoine.

Pour Ghisonaccia, l'enjeu dépasse la simple restauration. Il s'agit de sauvegarder un repère spirituel et collectif, témoin de l'histoire d'un quartier, d'une foi, d'une communauté soudée autour de sa chapelle. "Saint-Philippe fait partie de notre mémoire commune. La préserver, c'est préserver un peu de nous-mêmes", conclut le maire.

Votre opinion compte pour nous. Rejoignez la communauté corsematin.com en réagissant sur l'article Ghisonaccia-Gare : la chapelle Saint-Philippe en lice pour la sauvegarde de l'art français

0oCcSXeMOkkR9u8IFsxBxb7u-ePJoU2Fflk4EquSXw1OuvkgbQqBkpbak1RLIzKRHeZVJMdD3hmlNklGxkQM2Ew

L'Église d'Ansouis en lice pour gagner le concours de la Fondation 'La Sauvegarde de l'Art Français'



©Commune d'Ansouis

L'Église d'Ansouis est en lice pour représenter la Région Sud dans le cadre de la collecte nationale pour le patrimoine religieux rural de la [Fondation 'La Sauvegarde de l'Art Français'](#). Si elle remporte assez de votes d'ici le 16 novembre, elle pourra obtenir une aide pour être restaurée.

Classée au titre des Monuments historiques depuis 1988, l'église Saint-Martin d'Ansouis date du XIIIe siècle. Jusqu'à présent, ses peintures murales intérieures, ses meubles religieux, autels et tableaux n'ont jamais été restaurés. « Aujourd'hui, ces chefs-d'oeuvre sont en péril », alerte la mairie du village vauclusien.

Visuel indisponible

©Commune d'Ansouis

Candidate de la collecte nationale pour le patrimoine religieux rural

Ainsi, la municipalité d'Ansouis a présenté sa candidature à la Fondation 'La Sauvegarde de l'Art Français' qui organise la collecte nationale pour le patrimoine religieux rural à laquelle les communes ont pu s'inscrire entre le 20 septembre et le 12 octobre derniers.

Deux édifices religieux en lice en Région Sud

L'Église d'Ansouis représente donc la région Sud aux côtés de la Chapelle Saint-Loup à Cabasse-sur-Issole dans

le Var. C'est désormais au public de voter pour l'édifice de son choix. Celui qui aura obtenu le plus de vote se verra attribué une aide financière pour sa restauration. Les votes se clôtureront le dimanche 16 novembre.

Pour voter, cliquez ici .

La commune de Revelles, dans l'Amiénois, appelle à voter pour son église, sélectionnée par une fondation de sauvegarde



L'église et son clocher du 11e siècle, a besoin de travaux urgents selon monsieur le maire de Revelles © Aucun(e) - Commune de Revelles / fondation pour la sauvegarde de l'art français

La commune de Revelles, dans l'Amiénois, appelle à voter pour son église, sélectionnée par la fondation pour la sauvegarde de l'art français avec deux autres églises des Hauts-de-France. Les fonds débloqués pourraient aider la municipalité dans le financement des importants travaux nécessaires.

"Votez pour l'église Saint - Martin de Revelles !" C'est le message lancé par la mairie de cette commune de l'Amiénois, qui fait partie des 3 églises des Hauts-de-France sélectionnées, avec l'église de Solre-le-Château dans le Nord, et l'église d'Oeuilly dans l'Aisne, [pour la collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural, lancée par la Fondation pour la sauvegarde de l'art français.](#)



L'église présente une architecture particulière et remarquable selon le maire Jean-Marc Jovelet © Aucun(e) - Commune de Revelles / fondation pour la sauvegarde de l'art français

A Revelles, l'Eglise Saint-Martin et son clocher du 11e siècle, ont besoin d'un gros coup de neuf. La pierre est abîmée, et l'édifice présente des fissures, détaille le maire Jean-Marc Jovelet : " le constat est vraiment triste pour notre église ", glisse l'édile. " Elle a été restaurée il y a une centaine d'années, mais là, **on voit très bien que le pignon ouest s'écarte de l'ensemble du bâtiment. On a vu les pierres, bien sûr, la pierre blanche, la pierre calcaire du coin, qui s'abîme au fil du temps** . Il y a la toiture qui est franchement abîmée. Elle a besoin de restauration. Il y a une première tranche qui est prévue à 850.000 euros hors taxe. Ça permettrait de restaurer tout cet ensemble intérieur. Et puis il y aura une deuxième tranche pour le clocher à 500.000 euros à peu près. Là, le financement n'est pas prévu. Donc votez, votez, votez ! Votez pour Revelles, sur le site dédié. Il ne faut pas la laisser tomber, cette église, c'est vraiment le terme. Parce qu'elle peut tomber ! Les pignons se séparent dangereusement, vraiment " .

Audio :

<https://www.francebleu.fr/infos/culture-loisirs/la-commune-de-revelles-dans-l-amienois-appelle-a-voter-pour-son-eglise-selectionnee-par-une-fondation-de-sauvegarde-9084445>

Votes ouverts jusqu'au 16 novembre

Audio :

<https://www.francebleu.fr/infos/culture-loisirs/la-commune-de-revelles-dans-l-amienois-appelle-a-voter-pour-son-eglise-selectionnee-par-une-fondation-de-sauvegarde-9084445>

Jean-Marc Jovelet, son franc-parler et son style un peu rock'n'roll, maire depuis 2008, qui le dit, " *elle mérite d'être restaurée. Une commune de 500 habitants, il est difficile d'entrevoir une restauration seuls* ". Et il est approuvé par certains de ses administrés, comme Bernadette, croisée au café du village, chez Tchote Boitte : " *c'est vrai qu'il y a des personnes qui ne défendent pas cette église, il y en a même qui voudraient l'abattre. Eh bien non ! Une église, c'est quand même le coeur du village !* " " *En plus, il n'y a pas beaucoup de clochers comme ça, avec ses 4 clochetons !* ", ajoute monsieur le maire.**

Le cout total des travaux pour l'église de Revelles est de près d'1,5 millions d'euros, dont une enveloppe de 250.000 euros déjà accordée par le département, et une enveloppe de 200.000 euros accordée par l'état. Les votes sur le site de la fondation sont ouverts jusqu'au 16 novembre.



La chapelle des Forges à Fresselines a besoin de vos votes pour espérer rénover sa voute peinte du XVIIe siècle



L'association des amis de Fresselines compte sur un concours pour restaurer la chapelle des Forges. © Radio France - Suzanne Marion

Diffusé le mardi 4 novembre 2025 à 6:31

Publié le mardi 4 novembre 2025 à 6:31

La chapelle des forges à Fresselines est en lice dans le concours de la Fondation pour la sauvegarde de l'art français pour bénéficier de fonds en vue d'une restauration. Cet édifice du 12e siècle abrite une voute peinte assez rare.

Une chapelle de Creuse compte sur vos votes ! C'est la chapelle des Forges à Fresselines, cet édifice du 12e siècle abrite une voute peinte assez rare. La chapelle est en lice du concours de la Fondation pour la sauvegarde de l'art français... **un vote en ligne est ouvert à tous jusqu'au 16 novembre** . Si la chapelle arrive en tête des votes dans la région elle bénéficiera d'une collecte pour l'entretenir et la rénover. Un trésor auquel les habitants de la commune sont attachés. *Réécoutez notre reportage.*



Le plafond peint date du XVIIe siècle. © Radio France - Suzanne Marion



La chapelle des forges est en bon état extérieur, mais aurait besoin de restaurations importantes. © Radio France - Suzanne Marion



[Visualiser la page source de l'article](#)

La chapelle Saint-Philippe en lice pour être restaurée

Édifiée en 1902 grâce à un couple de donateurs américains, la chapelle pourrait bénéficier d'un soutien national pour sa restauration. Les habitants sont invités à voter pour faire triompher ce joyau du patrimoine local.

Dans le petit hameau de Ghisonaccia-Gare, elle veille depuis plus d'un siècle sur la plaine et ses habitants. La chapelle Saint-Philippe, bâtie en 1902 grâce à la générosité d'un couple originaire des États-Unis venu en cure à Puzzichellu, a été retenue parmi les trois édifices corses sélectionnés par la Fondation pour la sauvegarde de l'art français. Une reconnaissance symbolique, mais surtout une chance unique d'obtenir les fonds nécessaires à sa restauration.

"C'est un lieu emblématique de notre commune, qui a accompagné plusieurs générations. Aujourd'hui, il a besoin qu'on prenne soin de lui à notre tour", souligne le maire, Francis Giudici, qui a porté l'acte de candidature avec l'équipe municipale. La chapelle, construite à la fin du XIXe siècle, a traversé le temps, les guerres et les évolutions du territoire sans jamais perdre son âme.

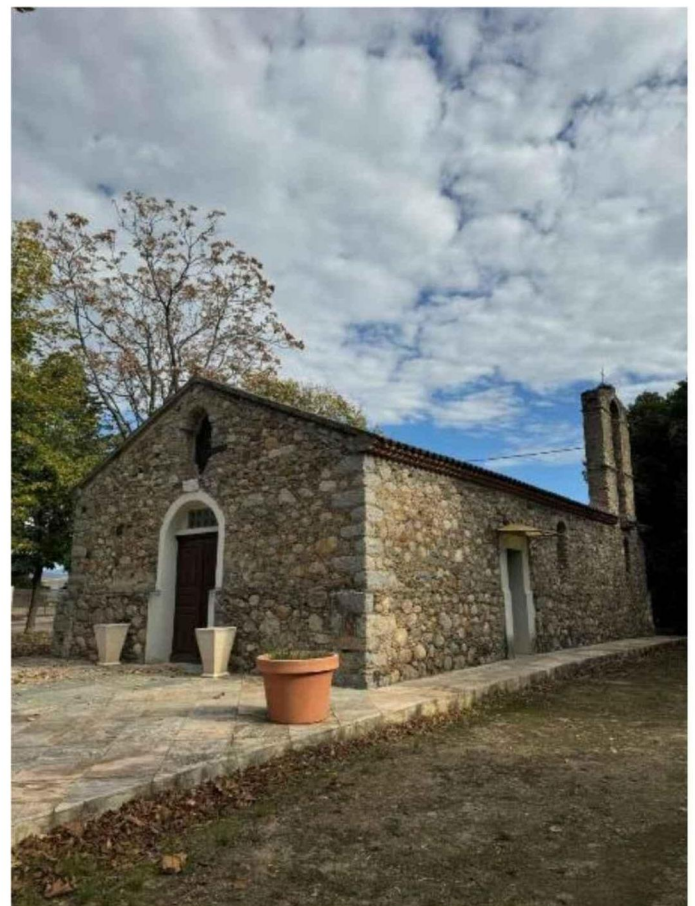
Pouvant accueillir près de 80 fidèles, elle abrite encore, chaque dimanche matin, la messe paroissiale à 9 heures. On y célèbre les grandes fêtes religieuses, Saint-Philippe, Saint-Antoine, Saint-Jean, dans une atmosphère simple et recueillie. Sous l'impulsion du regretté père Adalbert, la chapelle s'est même ouverte aux cultes protestant et orthodoxe, devenant ainsi un rare lieu de rencontres interconfessionnelles en milieu rural.

Des travaux nécessaires

Mais les années ont laissé des traces. Le clocher menace désormais de s'affaisser, la toiture souffre d'infiltrations, les façades se fissurent. La municipalité a pris un arrêté de péril et prévoit une réhabilitation complète : consolidation de la structure, réfection de la toiture, mise aux normes électriques, installation d'un nouveau système de chauffage et de climatisation. "La commune a d'ores et déjà décidé d'assumer la maîtrise d'ouvrage et d'en transférer la responsabilité à la mairie pour lancer les travaux", précise Francis Giudici.

Le dispositif de la fondation, a permis à des communes de toute la France de présenter leurs édifices religieux en attente de restauration. Après une présélection nationale, place désormais au vote du public, jusqu'à la fin de l'automne. Chaque vote compte : il permettra de désigner les lauréats qui recevront un soutien financier significatif pour préserver leur patrimoine.

Pour Ghisonaccia, l'enjeu dépasse la simple restauration. Il s'agit de sauvegarder un repère spirituel et collectif, témoin de l'histoire d'un quartier, d'une foi, d'une communauté soudée autour de sa chapelle. "Saint-Philippe fait partie de notre mémoire commune. La préserver, c'est préserver un peu de nous-mêmes", conclut le maire.



Paul-Mathieu Santucci msantucci@corsematin.com

Ansouis : appel aux votes pour la sauvegarde de l'église Saint-Martin

La Fondation pour la sauvegarde de l'art français a retenu l'église Saint-Martin à Ansouis en région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la collecte nationale de sauvegarde des patrimoines religieux. Les votes sont ouverts jusqu'au 16 novembre.



© Shutterstock - Un concours en ligne pour la restauration de l'église Saint-Martin à Ansouis est ouvert jusqu'au 16 novembre par la [Fondation pour la sauvegarde de l'art français](#).

Perchée au sud du massif du Luberon, **Ansouis possède un riche patrimoine architectural**. Classé parmi les 184 plus beaux villages de France, la commune aux quelque 1 000 habitants abrite un château et la bien nommée **église Saint-Martin**.

[Le Carmel d'Avignon lauréat de 50 000 € de la Fondation du patrimoine](#)

Réhabiliter l'église Saint-Martin avec la Fondation de l'art français

La Ville d'Ansouis a entrepris, cette année, la **réhabilitation de l'intérieur de l'édifice religieux**, dont les travaux devraient perdurer jusqu'en 2027.

La Fondation pour la sauvegarde de l'art français, dont la mission est d' **identifier les édifices en péril** et de sélectionner ceux dont elle peut **accompagner la restauration**, a désigné deux édifices en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : un premier dans le Var et le second en Vaucluse.

L'édifice vainqueur du concours bénéficie d'un soutien financier

Ainsi, pour cette nouvelle campagne, la Fondation pour la sauvegarde de l'art français a retenu l'église Saint-Martin à Ansouis dans le cadre de la **collecte nationale** pour la sauvegarde du patrimoine religieux rural et a lancé **un concours national ouvert jusqu'au 16 novembre** .

La Fondation du patrimoine alloue 30 000 € pour sauver la biodiversité

Pour que la commune d'Ansouis **emporte le concours** et **bénéficie du fonds d'aide** octroyé par la Fondation, sa candidature doit recueillir **un maximum de votes** .

« ***Œuvrons ensemble pour redonner à l'église Saint - Martin sa splendeur** passée et transmettre ce joyau aux générations futures !* », s'exclame la Ville d'Ansouis dans un communiqué.

En un siècle, la Fondation a soutenu 2 800 édifices en France et affecte chaque année 1 500 000 euros pour leur rénovation.

Pour voter, cliquez sur le lien de la Fondation pour la sauvegarde de l'art français



CHALOU-MOULINEUX (Etampois Sud-Essonne)

Votez pour soutenir l'église du village

L'église Saint-Aignan a été retenue pour représenter, en finale, la région Ile-de-France lors de l'opération "La collecte nationale pour le patrimoine religieux rural" organisée par la fondation la Sauvegarde de l'art français.

Encore une fois, l'église du village de Chalou-Moulineux est en tête d'affiche. La fondation La Sauvegarde de l'art français qui avait déjà décerné le Prix Pèlerin à l'édifice en 2020 l'a de nouveau sélectionné pour une opération de collecte nationale. Pour Geneviève Mennelet, maire du village, c'est une bonne nouvelle. « Le Prix Pèlerin nous avait permis d'obtenir la somme de 5000 €, mais il nous avait sur-



Visite de chantier à l'église Saint-Aignan le 1^{er} mars 2023.

tout permis de gagner une notoriété incroyable qui nous avait été d'une grande aide. Cette collecte pourrait nous aider à effectuer la réfection de la toiture de la 2^e phase des travaux identifiés dans le diagnostic de notre architecte du patrimoine Stéphane Berhault», souligne-t-

elle. Il s'agit là d'un budget de 200 000 € selon les estimations

en possession de la commune aujourd'hui.

« Aujourd'hui, du fait de la vétusté de la toiture, la pluie pénètre à l'intérieur des murs en pierres et provoque la disparition progressive du mortier... Sans réfection prochaine de cette toiture, nos efforts sur le renforcement structurel des soubassements nord de l'édifice auront été vains », insiste Geneviève Mennelet.

■ Teddy Vaury

• Pour voter, rendez-vous jusqu'au dimanche 16 novembre à minuit sur sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale/

Une autre église essonnienne est en lice

L'église Saint-Thomas-Becket de Villeneuve-sur-Auvers

L'association pour la restauration de l'église Saint-Thomas-Becket a présenté la candidature de l'église du village. Fermée depuis des années en raison de problèmes structurels, l'édifice a encore besoin de travaux conséquents, notamment sur la toiture.



ANSOUIS

APPEL AUX VOTES POUR LA SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

La Fondation pour la sauvegarde de l'art français a retenu l'église Saint-Martin à Ansouis en région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la collecte nationale de sauvegarde des patrimoines religieux. Les votes en ligne sont ouverts jusqu'au 16 novembre.

Perchée au sud du massif du Luberon, Ansouis possède un riche patrimoine architectural. Classé parmi les 184 plus beaux villages de France, la commune abrite un château et la bien nommée église Saint-Martin.

La Ville d'Ansouis a entrepris, cette année, la réhabilitation de l'intérieur de l'édifice religieux, dont les travaux devraient perdurer jusqu'en



2027. La Fondation pour la sauvegarde de l'art français, dont la mission est d'identifier les édifices en péril et de sélectionner ceux dont elle peut accompagner la restauration, a retenu l'église Saint-Mar-

tin dans le cadre de la collecte nationale pour la sauvegarde du patrimoine religieux rural et a lancé un concours ouvert jusqu'au 16 novembre. Pour que la commune d'Ansouis remporte le concours et

Un concours en ligne pour restaurer l'église Saint-Martin à Ansouis est ouvert jusqu'au 16 novembre par la Fondation pour la sauvegarde de l'art français.

bénéficie du fonds d'aide octroyé par la Fondation, sa candidature doit recueillir un maximum de votes sur le site de la Fondation pour la sauvegarde de l'art français.

« *Cœuvrons ensemble pour redonner à l'église Saint-Martin sa splendeur passée et transmettre ce joyau aux générations futures !* », s'exclame la Ville d'Ansouis dans un communiqué.

- Valérie Maintenant

Oiselay-et-Grachaux. Un appel aux dons lancé pour la sauvegarde de l'église du village

L'église de la Décollation-de-Saint-Jean-Baptiste d'Oiselay-et-Grachaux, classée Monument historique, est aujourd'hui menacée. Les habitants et les associations sont ainsi mobilisés pour obtenir un soutien national à sa restauration.



En 2015, pour des raisons de sécurité - décollement de plâtre au plafond, infiltration d'eau - l'église de la Décollation-de-Saint-Jean-Baptiste a été fermée par arrêté municipal de péril. Classée au titre des Monuments historiques en 2007, l'église de style baroque a été construite de 1723 à 1738 (selon les sources) sur l'ancien édifice du XVIe siècle.

L'urgence consistait à sauver l'ouvrage et, en 2019, une association a été créée pour sa sauvegarde. Des contacts avaient été pris avec les Monuments de France, le président du patrimoine et de l'art sacré de Besançon, et deux lettres avaient même été envoyées à Stéphane Berne, animateur bien connu. Plusieurs mobiliers sont classés parmi les Monuments historiques : de magnifiques tableaux, un retable-tabernacle, des chandeliers, des statues, des fonts baptismaux, des tables de communion...

Une collecte nationale pour le patrimoine religieux rural

Les Oiselaytes sont très attachés à leur bâtisse : beaucoup y ont été baptisés, mariés, ont fait leur communion. C'est également un lieu où se sont déroulées des obsèques d'anciens habitants.

Un appel aux dons a donc été lancé. Le bâtiment a été présélectionné avec deux autres de Bourgogne pour représenter la région dans le cadre d'une collecte nationale pour le patrimoine religieux rural. L'édifice qui obtiendra le plus de voix sera sélectionné pour bénéficier de l'appui de la Sauvegarde de l'art français. Le vote est déjà lancé et s'interrompra le 13 novembre.

0jPP6q9j0HoNpbVqfMn8hPEmbu07LXC-5306x3BgGMfSPXuA05JNwPPLWJSgGZTmkfB6TgmS93C-x3hsElyUBc6qFPKPCTyfuHCYMMWV1

Le lien pour voter : www.sauvegardeartfranvais.fr/sondage/vote-collecte-nationale.

0jPP6q0g0HoNpbVqfMnB8HPEmb07LXC-5306x3BgGMfSPXuA05JNrwpPLWJSgGZTmkfB6TgmS93C-x3hsEiyUBc6qFPKPCTyfuHCYMMWVt

Grâce à un appel à projets et un vote, cette petite église du Calvados pourrait être restaurée et sauvée

Rendre l'église de Cauville (Calvados) à ses habitants et la sauver de la ruine, c'est l'ambition de l'association Patrimoine Cauvillais. En répondant à l'appel à projets de la Fondation pour la sauvegarde de l'Art français, l'association l'a hissée dans une sélection de trois églises retenues pour représenter la Normandie. Un vote doit maintenant désigner la lauréate.



L'église Notre-Dame de l'Annonciation de Cauville est fermée depuis deux ans pour des raisons de dangerosité. Le coût des travaux est disproportionné par rapport au budget de la petite commune de 170 habitants, qui a effectué des travaux d'entretien notamment pour éviter l'intrusion des oiseaux dans le clocher. | OUEST-FRANCE

L'histoire de l'église de [Cauville](#) (Calvados), bâtie en 1848, prendra peut-être des allures de conte de Noël. Fermée pour des raisons de dangerosité depuis 2023, la situation a heurté des Cauvillais qui ont créé l'association Patrimoine Cauvillais.

« L'église est le coeur du village de 170 habitants. Notre objectif : trouver des financements (500 000 €) pour qu'elle soit hors d'eau et hors d'air. La mairie n'a pas le budget et un handicap, l'église n'est pas classée, relate la présidente, Pierrette Pagnon, qui active ses réseaux. J'ai contacté les collectivités locales, la Fondation du patrimoine, sans succès. Avec les bénévoles, on a organisé des manifestations, marché de Noël, vide-greniers pour faire connaître le projet », précise la présidente.

« On n'avait rien à perdre »

Et c'est par hasard que Pierrette Pagnon a découvert l'appel à projets de la Fondation pour la sauvegarde de l'Art français, dans le magazine *Le Pèlerin*. **« Comme on n'avait rien à perdre, on a décidé de participer »,** justifie

la présidente. Pour cela, il a fallu argumenter la candidature, « **motiver la demande, fournir des photos, une vidéo** ».

L'appel à projets de la fondation s'adresse aux communes de moins de 2 000 habitants et concerne les églises, dont les propriétaires sont les mairies. « **En lien avec la municipalité, l'association a préparé le dossier, déposé le 12 octobre** », précise Pierrette Pagnon. Réponse inattendue : « **Notre dossier a été retenu avec deux autres églises de la Manche, Barfleur et Montfarville.** »

Video :

<http://www.ouest-france.fr/culture/patrimoine/grace-a-un-appel-a-projets-et-un-vote-cette-petite-eglise-du-calvados-pourrait-etre-restauree-et-sauvee-ceb1558e-b8d2-11f0-b237-4ca0e356cb89>

Un vote pour élire l'église qui représentera la région Normandie

Jusqu'au 16 novembre, les Français sont invités à voter sur le site de la Fondation pour la sauvegarde de l'Art français, qui a étudié les dossiers avec le ministère de la Culture.

Président de la fondation, Olivier Rohan Chabot insiste sur le fait que cet appel à projets est « **ouvert au patrimoine ni inscrit ni classé qui ne bénéficie pas d'aides de l'État, ce qui représente 80 % des édifices religieux** ».

Dans chaque région, le gagnant bénéficiera de l'ouverture d'une souscription permettant de restaurer l'église. Et même en cas de « défaite », « **si on ne finit pas en tête, on aura fait connaître notre église et peut-être trouver des mécènes** », conclut Pierrette Pagnon.

L'église Notre-Dame de l'Annonciation de Cauville est fermée depuis deux ans pour des raisons de dangerosité. Le coût des travaux est disproportionné par rapport au budget de la petite commune de 170 habitants, qui a effectué des travaux d'entretien notamment pour éviter l'intrusion des oiseaux dans le clocher.

Ouest-France

0aRKA_TH8pBnOESWMPw6edj7YKQbOF7BKsSobSnsyzendywkQ6MhdO8oVT5Zl2jBNM_c19dWB1Zxet3uavKn3DZbqjEuL7jNqjKwI0YNr-MYWE5

[Visualiser la page source de l'article](#)

Un appel aux dons lancé pour la sauvegarde de l'église du village

L'église de la Décollation-de-Saint-Jean-Baptiste d'Oiselay-et-Grachaux, classée Monument historique, est aujourd'hui menacée. Les habitants et les associations sont ainsi mobilisés pour obtenir un soutien national à sa restauration.

En 2015, pour des raisons de sécurité — décollement de plâtre au plafond, infiltration d'eau — l'église de la Décollation-de-Saint-Jean-Baptiste a été fermée par arrêté municipal de péril. Classée au titre des Monuments historiques en 2007, l'église de style baroque a été construite de 1723 à 1738 (selon les sources) sur l'ancien édifice du XVI^e siècle.

L'urgence consistait à sauver l'ouvrage et, en 2019, une association a été créée pour sa sauvegarde. Des contacts avaient été pris avec les Monuments de France, le président du patrimoine et de l'art sacré de Besançon, et deux lettres avaient même été envoyées à Stéphane Berne, animateur bien connu. Plusieurs mobiliers sont classés parmi les Monuments historiques : de magnifiques tableaux, un retable-tabernacle, des chandeliers, des statues, des fonts baptismaux, des tables de communion...

Une collecte nationale pour le patrimoine religieux rural

Les Oiselaytes sont très attachés à leur bâtisse : beaucoup y ont été baptisés, mariés, ont fait leur communion. C'est également un lieu où se sont déroulées des obsèques d'anciens habitants.

Un appel aux dons a donc été lancé. Le bâtiment a été présélectionné avec deux autres de Bourgogne pour représenter la région dans le cadre d'une collecte nationale pour le patrimoine religieux rural. L'édifice qui obtiendra le plus de voix sera sélectionné pour bénéficier de l'appui de la Sauvegarde de l'art français. Le vote est déjà lancé et s'interrompra le 13 novembre.

Le lien pour voter : www.sauvegardeartfranvais.fr/sondage/vote-collecte-nationale.



Classée au titre des Monuments historiques en 2007, l'église de style baroque a été construite de 1723 à 1738 sur l'ancien édifice du XVI^e siècle.

Le Cantal dans un concours national : votez pour l'église de Saint-Cirgues-de-Malbert !



©commune de Saint-Cirgues-de-Malbert

Grâce au soutien d'un grand nombre d'internautes, le petit village de Saint-Cirgues-de-Malbert se positionne en outsider dynamique dans la course à la première place dans le classement du Concours national de la Sauvegarde de l'Art Français !

De quoi s'agit-il, de quoi parle-t-on ?

La Sauvegarde de l'Art Français, fondation reconnue d'utilité publique que préside avec un grand savoir-faire M. Olivier de Rohan, a lancé un Concours national en lien avec le Ministère de la Culture afin d'appeler l'attention de tous les Français sur les trésors patrimoniaux que représentent les églises rurales, sur la nécessité de les conserver et de leur donner vie au cœur des villages. Il est demandé aux Français de faire connaître par leur vote sur le site de la Sauvegarde l'église de leur choix parmi les finalistes retenus.

Le Cantal dans un concours national : votez pour l'église de Saint-Cirgues-de-Malbert !



©commune de Saint-Cirgues-de-Malbert

Grâce au soutien d'un grand nombre d'internautes, le petit village de Saint-Cirgues-de-Malbert se positionne en outsider dynamique dans la course à la première place dans le classement du Concours national de la Sauvegarde de l'Art Français !

De quoi s'agit-il, de quoi parle-t-on ?

La Sauvegarde de l'Art Français, fondation reconnue d'utilité publique que préside avec un grand savoir-faire M. Olivier de Rohan, a lancé un Concours national en lien avec le Ministère de la Culture afin d'appeler l'attention de tous les Français sur les trésors patrimoniaux que représentent les églises rurales, sur la nécessité de les conserver et de leur donner vie au cœur des villages. Il est demandé aux Français de faire connaître par leur vote sur le site de la Sauvegarde l'église de leur choix parmi les finalistes retenus.

En parfaite harmonie avec les Directions Régionales des Affaires Culturelles, les fameuses DRAC, la Sauvegarde a en effet procédé à une première sélection d'une petite quarantaine d'églises réparties sur les treize régions métropolitaines. Trois ont été agréées pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes : une dans le Puy-de-Dôme, une en Ardèche et une dans le Cantal : l'église Saint-Cyr et Sainte-Juliette de Saint-Cirgues-de-Malbert ! Avoir été choisi par la Sauvegarde et la DRAC de Clermont-Ferrand est déjà une première belle victoire pour la commune et un honneur pour le département qui voit son action continue en faveur de la mise en valeur des trésors de nos villages récompensée par cette sélection.

L'église Saint-Cyr et Sainte-Juliette de Saint-Cirgues-de-Malbert, ambassadrice du Cantal, a été édifiée aux XI^e et XII^e siècles et agrandie au XVIII^e de deux chapelles latérales. Elle a bénéficié d'une première tranche de travaux en 2024/2025. A cette occasion, son clocher, sa charpente, sa toiture et l'abri du sonneur ont été totalement repris par l'entreprise Joanny de Saint-Martin-Valmeroux. C'est au son des fanfares d'un groupe de trompes emmenés par le colonel de gendarmerie Grégory Pichard qu'ont été officiellement inaugurés ces travaux le dimanche 10 août dernier. Ce jour-là, le maire, Marc Benech, entouré de son conseil municipal au grand complet, l'abbé Joly, curé très populaire de la paroisse Saint-Jean XXIII en Pays de Salers, et Béatrice du Fayet de la Tour, présidente de l'Association pour la restauration et le rayonnement de l'église de Saint-Cirgues-de-Malbert et membre du Bureau national des Vieilles Maisons Françaises (VMF), ont accueilli le député, Vincent Descoeur ; le sénateur, Bernard Delcros ; et le président du Département et conseiller régional, Bruno Faure. Etaient aussi présents de nombreux maires des communes voisines dont Nadine Antignac pour le village de Besse, Bruno Filliol pour Saint-Cernin ou Pierre Lafon pour Saint-Projet-de-Salers. On relevait encore la présence de plusieurs animateurs des grands sites touristiques du Cantal que sont les châteaux d'Anjony, de Saint-Chamant, de La Vigne, de Sedaiges, ou encore la maison de Barges et le Baillage de Salers. Plusieurs membres d'institutions représentatives des activités économiques du Cantal, comme M. Patrick Adam, grand défenseur des richesses du terroir, délégué de la Propriété Privée Rurale du Cantal, avaient aussi fait le déplacement.

C'est maintenant à la seconde tranche de travaux de restauration de l'église que s'attaque, avec le parrainage toujours fidèle et efficace de Bruno Faure, la municipalité de Saint-Cirgues-de-Malbert.

Et si la Sauvegarde comme la Fondation Lefort-Beaumont, la Fondation Lefoulon-Delalande, la Fondation Sylvie Pomaret, La Fondation du Patrimoine, les VMF, la Fondation du Crédit agricole, le Club des Aînés de Saint-Cirgues-de-Malbert, l'Association pour la restauration de l'église, ont contribué par leurs subventions et Prix à la première tranche de travaux et devraient, pour plusieurs d'entre eux, renouveler leur soutien pour la seconde tranche, la commune compte beaucoup sur le Concours national organisé par la Sauvegarde de l'Art Français pour attirer l'attention des internautes, et donc de potentiels nombreux donateurs, sur l'église Saint-Cyr et Sainte-Juliette.

Tous les habitants de la commune, sous l'impulsion du maire et de son adjointe, Colette Jammet, se mobilisent depuis le 23 octobre, à l'image de Marion Diez, une collégienne de 11 ans, qui, avec l'autorisation de ses parents, a enregistré une courte vidéo à retrouver sur internet pour dire son amour pour l'église de son village et encourager tous ses camarades et leurs parents à voter pour elle. La mairie a aussi appelé à la rescousse les 27 communes du Pays de Salers, qui ont toutes bien relayé ce recours à la solidarité territoriale. L'abbé Joly a fait de même avec les fidèles de toutes les églises de la paroisse Saint-Jean XXIII en Pays de Salers. Les Maisons Paysannes de France et son président, Henri Sabatier, les VMF et leur délégué, Gonzague Thomasset, la Demeure Historique et son représentant en Pays de Mauriac, Georges-Henri de la Tour, et plusieurs groupes Facebook, épaulent le maire pour que d'ici le 16 novembre, date de clôture du vote, le projet de restauration de l'église Saint-Cyr et Sainte-Juliette soit porté sur la première marche du podium. Tous les soutiens, tous les votes sont les bienvenus.

Le recteur de la Cathédrale Notre-Dame de Paris, Mgr Olivier Ribadeau Dumas, en charge de la première cathédrale au monde avec plus de 12 millions de visiteurs en 2025, a fait savoir qu'il avait voté pour l'église de Saint-Cirgues-de-Malbert, témoignage émouvant de la grande solidarité qui réunit tous les édifices religieux, de la reine des cathédrales bâtie à Paris sur les rives de la Seine, à l'humble église rurale élevée à Saint-Cirgues-de-Malbert sur les bords de la Doire.

Que reste-t-il à faire ? Voter ! Comment voter ?

Allez sur le site de la Sauvegarde, sauvegardeartfrancais.fr, cliquez sur Collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural, puis sélectionnez votre Région et l'église Saint-Cyr et Sainte-Juliette, validez votre vote. C'est fait !

Pour que l'église Saint-Cyr et Sainte-Juliette sorte vainqueur de cette compétition citoyenne et qu'elle bénéficie à titre de récompense de l'appui exceptionnel de la Sauvegarde de l'Art Français à travers l'ouverture d'une souscription nationale et internationale et par l'affectation des dons collectés, il faut voter, à l'exemple de Marion, pour l'église.

L'église Saint-Cyr et Sainte-Juliette compte sur le soutien et le vote de très nombreux internautes et en premier lieu de tous ceux du Cantal !

Jusqu'au 16 novembre, votez pour Saint-Cyr et Sainte-Juliette en vous rendant sur le site sauvegardeartfrancais.fr, collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural. Le patrimoine rural du Cantal a besoin de tous !



Cette église pourrait être sauvée grâce à un vote

Depuis deux ans, la petite église de Cauville est fermée car dangereuse. Grâce à un appel à projets de la Fondation pour la sauvegarde de l'Art français et un vote, elle pourrait obtenir de l'aide.

Patrimoine

L'histoire de l'église de Cauville, bâtie en 1848, prendra peut-être des allures de conte de Noël. Fermée pour des raisons de dangerosité depuis 2023, la situation a heurté des Cauvillais qui ont créé l'association Patrimoine Cauvillais.

« L'église est le cœur du village de 170 habitants. Notre objectif : trouver des financements (500 000 €) pour qu'elle soit hors d'eau et hors d'air. La mairie n'a pas le budget et un handicap, l'église n'est pas classée, relate la présidente, Pierrette Pagnon, qui active ses réseaux. J'ai contacté les collectivités locales, la Fondation du patrimoine, sans succès. Avec les bénévoles, on a organisé des manifestations, marché de Noël, vide-greniers pour faire connaître le projet », précise la présidente.

« On n'avait rien à perdre »

Et c'est par hasard que Pierrette Pagnon a découvert l'appel à projets de la Fondation pour la sauvegarde de l'Art français, dans le magazine *Le Pèlerin*. « Comme on n'avait rien à perdre, on a décidé de participer »,

justifie la présidente. Pour cela, il a fallu argumenter la candidature, « motiver la demande, fournir des photos, une vidéo ».

L'appel à projets de la fondation s'adresse aux communes de moins de 2 000 habitants et concerne les églises, dont les propriétaires sont les mairies. « En lien avec la municipalité, l'association a préparé le dossier, déposé le 12 octobre », précise Pierrette Pagnon. Réponse inattendue : « Notre dossier a été retenu avec deux autres églises de la Manche, Barfleur et Montfarville. »

Un vote pour élire l'église de Normandie

Jusqu'au 16 novembre, les Français sont invités à voter sur le site de la Fondation pour la sauvegarde de l'Art français, qui a étudié les dossiers avec le ministère de la Culture.

Président de la fondation, Olivier Rohan Chabot insiste sur le fait que cet appel à projets est « ouvert au patrimoine ni inscrit ni classé qui ne bénéficie pas d'aides de l'État, ce qui représente 80 % des édifices religieux ».

Dans chaque région, le gagnant bénéficiera de l'ouverture d'une sous-



L'église Notre-Dame de l'Annonciation de Cauville est fermée depuis deux ans pour des raisons de dangerosité. Le coût des travaux est disproportionné par rapport au budget de la petite commune de 170 habitants, qui a effectué des travaux d'entretien notamment pour éviter l'intrusion des oiseaux dans le clocher.

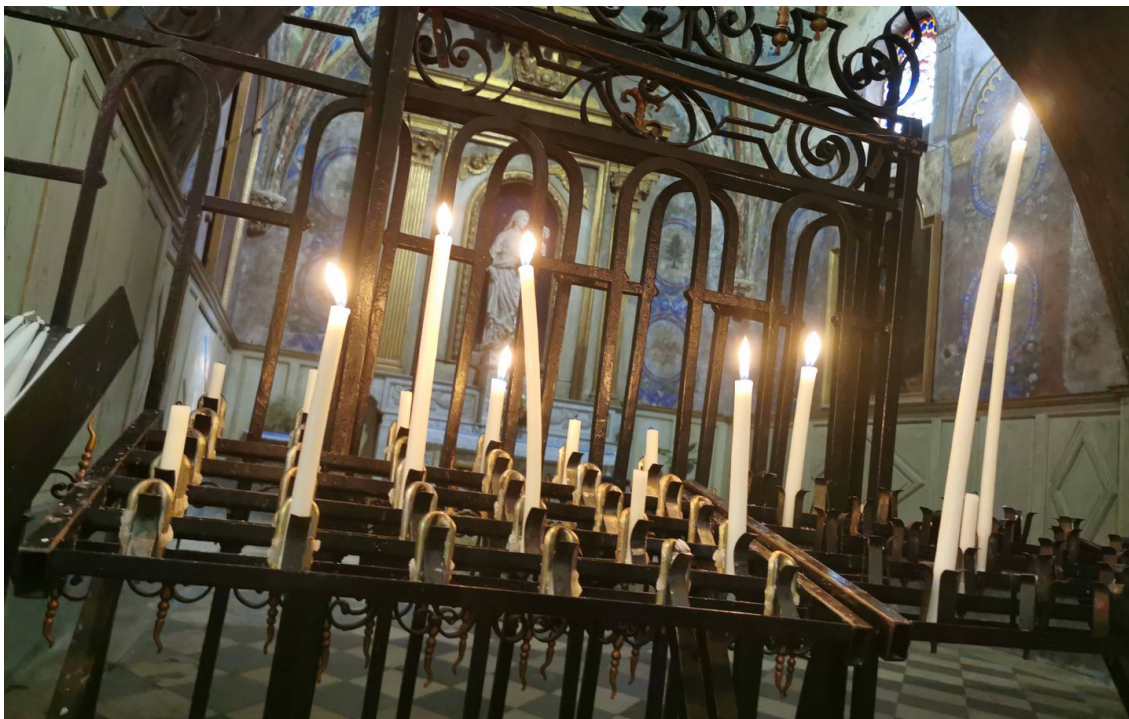
PHOTO : OUEST-FRANCE

cription permettant de restaurer l'église. Et même en cas de « défaite », « si on ne finit pas en tête, on aura fait

connaître notre église et peut-être trouver des mécènes », conclut Pierrette Pagnon.

Calvados : Une église en quête d'un demi-million d'euros pour une rénovation

PATRIMOINE • L'église de Cauville doit trouver 500.000 euros de financements pour être rénovée et sauvée. Un appel à projets et un vote pourraient être la solution



L'église de Cauville va peut-être pouvoir être rénovée et sauvée (Photo d'illustration) - ALLILI MOURAD/SIPA

Calvados : Une église en quête d'un demi-million d'euros pour une rénovation

00:00

Un appel à projets et un vote pourraient permettre aux habitants de Cauville (Calvados) de rénover et de sauver l'église du village. Selon Ouest-France , l'association Patrimoine Cauvillais a fait part de son ambition après avoir répondu à l'appel à projets de la Fondation pour la sauvegarde de l'Art français .

Cette église, fermée depuis deux ans en raison de sa dangerosité, fait partie des trois retenues pour représenter la Normandie . Désormais, il faudra attendre le vote qui devra désigner l'heureuse élue.

Une rénovation coûteuse pour un village de... 170 habitants

Au vu du budget de la commune, l'église Notre-Dame de l'Annonciation de Cauville n'a pas encore pu être rénovée. Le coût des travaux est disproportionné, même si des travaux d'entretien ont été réalisés afin d'éviter notamment l'intrusion d'oiseaux dans le clocher.

Construite en 1848, l'église de Cauville peut compter sur le soutien de l'association Patrimoine Cauvillais, créée après la fermeture du bâtiment en 2023.

Les églises de Montfarville et Barfleur en lice pour recevoir un don de la Sauvegarde de l'Art Français



Jean-Marie Rocques, le maire de Montfarville avec Eliane Deville, guide / Christiane Tincelin, maire de Barfleur et l'ancien maire Michel Mauger © Radio France - Louis Fontaine

Plusieurs communes du département de la Manche se battent au quotidien en espérant récolter des fonds pour leur édifice religieux. Dans le Nord-Cotentin, à Barfleur et Montfarville, on pourrait d'ici à quelques semaines recevoir un don d'une fondation qui oeuvre pour la défense du patrimoine.

Trois églises normandes, dont deux du Nord-Cotentin, sont en lice pour remporter des fonds afin d'être restaurées ! Les communes de Barfleur, Montfarville et Cauville, près de Thury-Harcourt, dans le Calvados, ont répondu à l'appel à projets de la Fondation pour la sauvegarde de l'Art français.

Les églises de ces communes sont en finale d'un concours qui permet au lauréat de repartir avec une aide d'environ 50 000 euros issus de la collecte nationale. Les édifices ont été choisis selon trois critères : **la valeur patrimoniale, l'urgence des travaux et la capacité à mobiliser les acteurs locaux**.

L'église de Barfleur affectée par l'humidité

L'église Saint-Nicolas est une église unique en son genre. Construite entre le 17^e et le 19^e siècle, elle est particulière par sa forme et sa position, **nichée au bout du quai de la commune et érigée face à la mer**. Mais être à deux pas de la Manche comporte autant d'avantages que d'inconvénients, relate la maire de Barfleur Christiane Tincelin.

La solidité du bâtiment, ça a toujours été un sujet de préoccupation. Mais on a surtout un problème de salinité qui est sans doute lié d'une part à l'origine des pierres, du granit maritime et d'autre part au fait que les embruns, l'air marin, imprègne en permanence cette église. Et c'est pour cela que vous voyez la détérioration des peintures de la voûte. C'est vraiment un feu sur la mer, c'est une situation assez exceptionnelle. C'est ce qui fait le caractère de cette église.

Les travaux se profilent en trois grandes étapes. Il faut remplacer des fermes en bois de la nef par des tirants métalliques, rafraîchir la voûte et la nef puis, s'atteler à la rénovation de l'orgue, bien dégradé au fil du temps.

Travaux colossaux à Montfarville

L'église Notre-Dame de Montfarville donne depuis quelques années ses premiers signes de fatigue : charpente abîmée, moisissure, salpêtre, dégradation de toiles historiques. Les travaux de rénovation s'annoncent colossaux. Le coût des travaux s'élevait en 2024 à plus de 500.000 euros, selon le maire Jean-Marie Rocques. La commune met déjà tout en oeuvre pour sauvegarder et rénover son église, où à l'intérieur, on retrouve des toiles du peintre de Réville, Guillaume Fouace, **classées monuments historiques depuis 40 ans**.

Vous avez jusqu'au 16 novembre pour voter pour l'église de votre choix sur le site internet de [la Sauvegarde de l'Art Français](#).

Haute-Vienne : Mortemart a besoin de clics pour sauver son clocher foudroyé



Le clocher de l'église St Hilaire, touché par la foudre en 2022, est encore bâché aujourd'hui © Aucun(e) - © mairie de Mortemart

Touché par la foudre il y a trois ans, le clocher de l'église Saint-Hilaire, à Mortemart, pourrait bénéficier des fonds d'une collecte nationale. A condition de remporter les suffrages pour la région Nouvelle-Aquitaine sur le site internet de la

[Fondation pour la sauvegarde de l'art français.](#)

Le 22 juin 2022, la foudre s'est abattue sur le clocher de l'église Saint-Hilaire de Mortemart, qui a été en partie ravagé par les flammes. Un coup dur pour la petite commune du nord Haute-Vienne, qui n'a pas les moyens financiers pour une pareille restauration : **il faudrait en effet non seulement reconstruire le haut du clocher, mais aussi le redresser**. Dans l'attente d'une solution, il est toujours bâché trois ans après le sinistre.

Parmi les pistes envisagées pour programmer les travaux, **la commune de Mortemart a sollicité la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français qui a retenu le dossier dans le cadre de sa collecte nationale** pour la sauvegarde du patrimoine religieux rural. L'église Saint-Hilaire est donc en lice pour décrocher une aide, avec deux autres édifices de Nouvelle-Aquitaine. **La campagne de vote pour déterminer un lauréat par région se terminera le dimanche 16 novembre 2025** [sur le site de la Fondation.](#)



Formiguères

L'église Sainte-Marie sera-t-elle choisie ?

Le sablier s'écoule vers la date butoir du **dimanche 16 novembre**. En effet, les votes pour choisir l'église qui représentera la région Occitanie dans la grande opération menée par la Sauvegarde de l'art français seront clôturés le soir même. « Comme dans tout match, le dernier quart d'heure est le plus important, souligne Paul Estienne, délégué départemental des Pyrénées-Orientales auprès de la Sauvegarde. Nous atteignons aujourd'hui un nombre de 900 votes pour l'église Sainte-Marie,

mais il faut poursuivre et maintenir ce grand élan de solidarité. Car nous avons une opportunité extraordinaire de faire connaître notre patrimoine roman exceptionnel et cette opération confortera tous les bénévoles qui œuvrent à la réhabilitation du patrimoine religieux rural ». Mais les perspectives de Paul Estienne touchent aussi au développement économique. « Il y aura des chantiers pour plusieurs corps de métier, dit-il, que ce soit pour la toiture, les façades extérieures et intérieures,

ainsi que pour le mobilier. Il y aura aussi besoin d'un architecte, pour l'étude préalable », précisant que la Sauvegarde de l'art français s'engage à financer une partie de cette prestation.

Une consécration de l'église Sainte-Nativité-Notre-Dame en 820 est mentionnée dans les chartes. Cependant, l'édifice actuel n'est pas antérieur au XII^e siècle. La façade est flanquée d'un mur percé de meurtrières, témoin des luttes passées. L'intérieur comporte des chapelles latérales, accolées au XVI^e siècle. Le remaniement de la façade date probablement de la même époque et elle est classée aux Monuments historiques depuis 1913.

Les siècles passent, l'église demeure, mais aujourd'hui elle est menacée de déperissement. Est-ce que les fidèles du XXI^e siècle



Le retable du rosaire, daté de 1707, fait partie du mobilier classé et est gravement menacé par les infiltrations d'eau et les moisissures conséquentes.

l'aideront à perdurer ? Réponse le **lundi 17 novembre**.

Françoise Jaussoin

> Pour voter :
<https://www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale>

11-Novembre

La cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918 commencera le **mardi 11 novembre** devant la mairie à 10 h 30 pour une marche vers le monument aux Morts. À

11 h auront lieu un discours et un dépôt de gerbe. Après la cérémonie, la population est invitée à un apéritif de l'amitié dans la salle du conseil municipal.



Formiguères

L'église Sainte-Marie sera-t-elle choisie ?

Le sablier s'écoule vers la date butoir du **dimanche 16 novembre**. En effet, les votes pour choisir l'église qui représentera la région Occitanie dans la grande opération menée par la Sauvegarde de l'art français seront clôturés le soir même. « Comme dans tout match, le dernier quart d'heure est le plus important, souligne Paul Estienne, délégué départemental des Pyrénées-Orientales auprès de la Sauvegarde. Nous atteignons aujourd'hui un nombre de 900 votes pour l'église Sainte-Marie,

mais il faut poursuivre et maintenir ce grand élan de solidarité. Car nous avons une opportunité extraordinaire de faire connaître notre patrimoine roman exceptionnel et cette opération confortera tous les bénévoles qui œuvrent à la réhabilitation du patrimoine religieux rural ». Mais les perspectives de Paul Estienne touchent aussi au développement économique. « Il y aura des chantiers pour plusieurs corps de métier, dit-il, que ce soit pour la toiture, les façades extérieures et intérieures,

ainsi que pour le mobilier. Il y aura aussi besoin d'un architecte, pour l'étude préalable », précisant que la Sauvegarde de l'art français s'engage à financer une partie de cette prestation.

Une consécration de l'église Sainte-Nativité-Notre-Dame en 820 est mentionnée dans les chartes. Cependant, l'édifice actuel n'est pas antérieur au XII^e siècle. La façade est flanquée d'un mur percé de meurtrières, témoin des luttes passées. L'intérieur comporte des chapelles latérales, accolées au XVI^e siècle. Le remaniement de la façade date probablement de la même époque et elle est classée aux Monuments historiques depuis 1913.

Les siècles passent, l'église demeure, mais aujourd'hui elle est menacée de déperissement. Est-ce que les fidèles du XXI^e siècle



Le retable du rosaire, daté de 1707, fait partie du mobilier classé et est gravement menacé par les infiltrations d'eau et les moisissures conséquentes.

l'aideront à perdurer ? Réponse le **lundi 17 novembre**.

Françoise Jaussoin

> Pour voter :
<https://www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale>

11-Novembre

La cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918 commencera le **mardi 11 novembre** devant la mairie à 10 h 30 pour une marche vers le monument aux Morts. À

11 h auront lieu un discours et un dépôt de gerbe. Après la cérémonie, la population est invitée à un apéritif de l'amitié dans la salle du conseil municipal.

Oiselay-et-Grachaux. Un vote en ligne pour redonner vie à l'église

L'association patrimoine du village a réussi à ce que son église en péril se retrouve préselectionnée par la fondation La Sauvegarde de l'Art Français. Elle appelle désormais à voter pour qu'elle puisse l'emporter et représenter la Bourgogne-Franche-Comté.



L'église de Oiselay-et-Grachaux est fermée depuis plusieurs années maintenant. Or c'est un bâtiment entièrement classé monument historique et remarquable par son architecture et son mobilier. « Mais on sait très bien qu'un édifice se dégrade d'autant plus qu'il est fermé », explique la présidente de l'association Patrimoine du village, Estelle Girardet. « Nous avons réussi à présenter notre église à la Fondation La Sauvegarde de l'Art Français qui travaille avec la DRAC et l'église se retrouve en concurrence avec deux autres projets en Bourgogne, Avallon et Vinneuf. Si nous voulons que la Haute-Saône représente la Bourgogne-Franche-Comté, nous lançons un appel au vote dès maintenant ! »

Il faut donc se rendre sur le site de la Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français, dans la rubrique « Vote collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural » et voter d'une manière totalement gratuite. Il est possible de voter jusqu'au 16 novembre. L'annonce des projets lauréats qui bénéficieront de fonds issus de la collecte de la fondation aura lieu le 17 novembre.

« Héritage inestimable »

L'association de village se bat pour donner une chance à son église qu'elle estime être un témoin de l'histoire rurale comtoise. Elle a été constituée dans ce but et fédère 27 habitants du village. L'église de la Décollation de Saint-Jean Baptiste « est un véritable livre d'histoire au coeur du village ». Son décor de chœur a été élaboré par un célèbre architecte régional, Jean-Pierre Gazelot, et l'ensemble de son architecture en fait une oeuvre majeure de l'art religieux au XVIIIe siècle. Hélas des « infiltrations et des dégradations structurelles » la menacent très sérieusement.

0Y4_cPrtGu7BROaDcckhKw_0y57mMkgSwFuJ7UE0CnJT78aXBveFsOmeTtpORS4dlohGOqjLyqdybEm1OkwxTYng_fAEBKvNDME_YnYsNZBj

Le vote pourrait permettre de débloquer dans le futur les dons nécessaires aux travaux de restauration, dans le cadre de la fondation La Sauvegarde de l'Art Français.

« Il s'agit de transmettre cet héritage inestimable aux futures générations », écrit Estelle Girardet.

Pour d'autres renseignements : patrimoine.oiselay.grachaux@gmail.com

0Y4_cPrIGu7BROaDcckhKw_0y57mMkgSwFuJ7UE0CnJTT8aXBveFsOmeTtpORS4dlohGOqJLyqdybEm1OkwxtYyng_fAEBKvNDME_YnYsNZBj

L'église Sainte-Marie de Formiguères sera-t-elle choisie ?

Le sablier s'écoule vers la date butoir du **dimanche 16 novembre**. En effet, les votes pour choisir l'église qui représentera la région Occitanie dans la grande opération menée par la Sauvegarde de l'art français seront clôturés le soir même. *"Comme dans tout match, le dernier quart d'heure est le plus important, souligne Paul Estienne, délégué départemental des Pyrénées-Orientales auprès de la Sauvegarde. Nous atteignons aujourd'hui un nombre de 900 votes pour l'église Sainte-Marie, mais il faut poursuivre et maintenir ce grand élan de solidarité. Car nous avons une opportunité extraordinaire de faire connaître notre patrimoine roman exceptionnel et cette opération confortera tous les bénévoles qui oeuvrent à la réhabilitation du patrimoine religieux rural".*

Mais les perspectives de Paul Estienne touchent aussi au développement économique. *"Il y aura des chantiers pour plusieurs corps de métier, dit-il, que ce soit pour la toiture, les façades extérieures et intérieures, ainsi que pour le mobilier. Il y aura aussi besoin d'un architecte, pour l'étude préalable",* précisant que la Sauvegarde de l'art français s'engage à financer une partie de cette prestation.

Une consécration de l'église Sainte-Nativité-Notre-Dame en 820 est mentionnée dans les chartes. Cependant, l'édifice actuel n'est pas antérieur au XIIe siècle. La façade est flanquée d'un mur percé de meurtrières, témoin des luttes passées. L'intérieur comporte des chapelles latérales, accolées au XVIe siècle. Le remaniement de la façade date probablement de la même époque et elle est classée aux Monuments historiques depuis 1913.

Les siècles passent, l'église demeure, mais aujourd'hui elle est menacée de déperissement. Est-ce que les fidèles du XXIe siècle l'aideront à perdurer ? Réponse le **lundi 17 novembre**.

Pour voter : www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale

0vCWW-RCaXYMSrkmyfXs6dhy1emb0GJ40m29LZWVDJH0TzqbDbOcQl5MBW-zfkUV3RexzDV3P2n407q65iv6cQ1qEzHJUSU63f-iMmhcbV6AYzll

[Visualiser la page source de l'article](#)

L'info d'à côté Voter pour redonner vie à l'église de Oiselay-et-Grachaux

D.F

L'église de Oiselay-et-Grachaux est fermée depuis plusieurs années maintenant. Or c'est un bâtiment entièrement classé monument historique et remarquable par son architecture et son mobilier. « Mais on sait très bien qu'un édifice se dégrade d'autant plus qu'il est fermé », explique la présidente de l'association Patrimoine du village, Estelle Girardet. « Nous avons réussi à présenter notre église à la Fondation La Sauvegarde de l'Art Français qui travaille avec la DRAC et l'église se retrouve en concurrence avec deux autres projets en Bourgogne, Avallon et Vinneuf. Si nous voulons que la Haute-Saône représente la Bourgogne-Franche-Comté, nous lançons un appel au vote dès maintenant ! »

Il faut donc se rendre sur le site de la Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français, dans la rubrique « Vote collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural » et voter d'une manière totalement gratuite. Il est possible de voter jusqu'au 16 novembre. L'annonce des projets lauréats qui bénéficieront de fonds issus de la collecte de la fondation aura lieu le 17 novembre.

« Héritage inestimable »

L'association de village se bat pour donner une chance à son église qu'elle estime être un témoin de l'histoire rurale comtoise. Elle a été constituée dans ce but et fédère 27 habitants du village. L'église de la Décollation de Saint-Jean Baptiste « est un véritable livre d'histoire au cœur du village ». Son décor de chœur a été élaboré par un célèbre architecte régional, Jean-Pierre Gazelot, et l'ensemble de son architecture en fait une œuvre majeure de l'art religieux au XVIIIe siècle.

Le vote pourrait permettre de débloquer dans le futur les dons nécessaires aux travaux de restauration, dans le cadre de la fondation La Sauvegarde de l'Art Français. « Il s'agit de transmettre cet héritage inestimable aux futures générations », écrit Estelle Girardet.

Contact : patrimoine.oiselay.grachaux@gmail.com



Des « infiltrations et des dégradations » menacent sérieusement l'église.

D.F

Edition : 09 novembre 2025 P.5
Famille du média : PQR/PQD (Quotidiens régionaux)
Périodicité : Quotidienne
Audience : 538000



Journaliste : -

Nombre de mots : 114

→ INDISCRÉTIONS

DES VOTES POUR L'ÉGLISE. Elle est l'une des plus vieilles églises du département et a bénéficié d'une première tranche de travaux inaugurée en août dernier qui portait sur la charpente, le clocher, la couverture en lauzes et l'abri du sonneur pour un montant de 404.000 euros. L'église Saint-Cyr de Saint-Cirgues-de-Malbert est en lice pour bénéficier de dons défiscalisés destinés à ses travaux de restauration avec Saint-Maurice, à

Usson (Puy-de-Dôme) et Notre-Dame-de-l'Annonciation, à Vinezac, en Ardèche. Pour les départager, les organisateurs de la Collecte nationale en faveur du patrimoine religieux rural ont confié aux internautes, jusqu'au 16 novembre, le choix de désigner le vainqueur (www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale/). ■

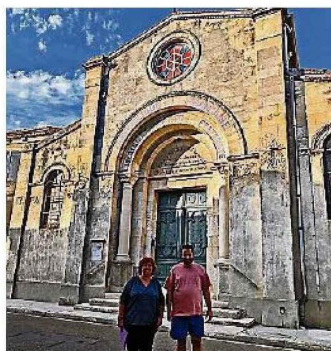


Comps

Dernière ligne droite pour soutenir la restauration de l'église Saint-Étienne

La candidature compsoise au concours national de la Fondation La Sauvegarde de l'Art Français entre dans sa dernière semaine de vote.

Porté par les associations Du Santon à la crèche provençale et Comps mon village, le projet de restauration de la façade et de la toiture de l'église Saint-Étienne a été sélectionné parmi les trois finalistes d'Occitanie. Une reconnaissance qui doit être confirmée par un dernier élan de soutien. Édifice emblématique du patri-



Delphine Bauduin-Lhermet et Romain Rodriguez lancent un dernier appel au vote.

moine local, l'église au clocher décentré et à la devise "Liberté, Égalité, Fraternité", gravée sur sa façade, attend une restauration depuis les inondations de 2002-2003.

Les associations espèrent toujours rallier un maximum de votes pour obtenir un accompagnement national et engager les travaux.

« Il ne manque que le soutien de tous ceux qui croient en la valeur de notre patrimoine et il ne reste que quelques jours », rappellent

Romain Rodriguez et Delphine Bauduin-Lhermet.

Les votes en ligne sont ouverts jusqu'au **16 novembre**.

Un simple clic permettrait à Comps de remporter ce concours et donner un nouvel avenir à son église.

> Pour voter :

<https://www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale/>

Date limite : 16 novembre 2025

► Correspondant Midi Libre : 06 61 79 38 09



Finistère

actualités

On peut voter pour payer les travaux de cette église

L'église Saint-Mélar participe à un concours pour sauver le patrimoine religieux rural, organisé par la Fondation pour la sauvegarde de l'art français. On peut voter pour elle jusqu'au 16 novembre.

Patrimoine

« Je ne donne pas un siècle de plus à ce porche, si l'on ne fait rien. » L'historien Marc Savina, l'association pour le patrimoine de Confort-Meilars et la municipalité sont inquiets : l'église Saint-Mélar est en danger.

Pour la sauver, la commune a décidé de participer au concours pour sauver le patrimoine religieux organisé par la Fondation pour la sauvegarde de l'art français (FSAF). Cette dernière collecte des dons, qui seront versés à un bâtiment par région, celui qui aura reçu le plus de votes. Deux autres sites bretons y participent : la chapelle Sainte-Gertrude à Locunolé et la chapelle Notre-Dame-de-Quelven, à Guern (Morbihan).

La plus vieille du territoire

« Ni inscrit, ni classé aux Monuments historiques, l'église ne bénéficie pas de subventions de l'État », rappelle Marc Savina. Bâtie il y a 115 ans sur un plateau battu par les vents, à l'emplacement d'un ancien lieu de culte - en témoigne une stèle gauloise - elle a perdu son statut d'église paroissiale en 1910.

Les fidèles n'y entrent plus qu'une fois par an, lors du Pardon de Saint-Mélar. Pourtant, ses premières pierres datent de 1200 et « c'est la plus



À Confort-Meilars, les habitants et associations constatent que les colonnes de l'église Saint-Mélar penchent.

PHOTO : OUEST-FRANCE

vieille du territoire ». Avec un cimetière - l'un des deux derniers du cap Sizun - qui entoure son église, un calvaire déplacé en 1867, un ossuaire du XVI^e qui a été détruit, et un porche côté sud, le site a des caractéristiques d'enclos paroissial.

Mais son cœur a failli être rasé par l'architecte Charles Chaussepied ; le maire Guillaume Bariou a ordonné la destruction de sa sacristie en 1922 ; ses fonts baptismaux, à fleurs de lys et croissant de lune, datés du XVI^e, sont partis à Plougastel-Daoulas en

1950 ; sa toiture a été arrachée par le vent en 1987.

Dix ans plus tard, elle est refaite, grâce aux 150 000 Francs d'aides versés par la FSAF. « Mais la couverture tombe depuis à l'aplomb des murs, couverts de mousse verte car l'eau s'y infiltre ! »

Autre péril, et pas des moindres : les colonnes penchent vers le porche d'entrée, au tympan ajouré, typique du cap Sizun. Sa pierre de voûte, située à la croisée d'ogives martelée d'un écu à la Révolution, travaille donc. « Un jeu de domino dangereux, si rien n'est fait », prévient l'historien, pour qui « il est indispensable d'inventer une voûte de contrefort ».

À ces fragilités structurelles s'ajoute le trou des cloches, qui fuit ; la cloche fêlée ; les vitraux brisés par le vent lors de la tempête de 1911. Pour Marc Savina, remettre en place les différents éléments de mobilier et statuaire, des XVI^e et XVIII^e, serait un bon début. « Pourquoi pas recouvrir les pierres de chaux, comme à l'origine, et la charpente d'un lambris traditionnel étoilé d'or ? »

Jusqu'au 16 novembre : voter pour la chapelle Saint-Mélar : www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale/



Le Boupère s'implique pour sauver son église fortifiée

Édifice unique de par son architecture, l'église Saint-Pierre du Boupère a besoin de travaux d'ampleur. Pour les réaliser, la commune s'implique et bénéficie de l'aide d'acteurs du patrimoine.



Une vue de la toiture et du clocher de l'église, qui concentrent la majeure partie des travaux envisagés par la commune. | PHOTO : VILLE DU BOUPÈRE

Au Boupère, on vote depuis deux semaines. Non, les élections législatives ou municipales n'ont pas été anticipées. Ici, les habitants soutiennent leur église. Saint-Pierre, de son nom, trône au beau milieu du bourg, comme dans presque chaque commune rurale en France. Mais l'édifice a une originalité, il s'agit d'une église fortifiée. Construit dès le XII^e siècle et classé Monument historique, le bâtiment a besoin de travaux.

C'est donc l'objet du vote, lancé le 24 octobre, sur le site de la [fondation La Sauvegarde de l'art français](#), reconnue d'utilité publique et créée en 1921. Une collecte pour soutenir le patrimoine religieux rural partout en France. « **La Drac** (Direction générale des affaires culturelles, NDLR) a soumis notre dossier à la fondation pour nous inscrire dans leur projet », explique Anne Bizon, maire du Boupère.

Créer une émulation autour des travaux et de l'église

Le dossier a été retenu et la commune concourt face à deux autres localités dans les Pays de la Loire. Des deux ou trois projets retenus par région, un seul pourra ensuite bénéficier de la souscription de la fondation

qui sera lancée à l'issue des votes, le 16 novembre.

« **Les gens diffusent beaucoup cette opération, votent et nous en parlent**, apprécie la maire, qui y voit une dynamique à entretenir. **On poursuit l'histoire de l'église, il faut que ces travaux créent une émulation, aident à se réapproprier l'édifice.** » La municipalité imagine une façon de faire vivre le chantier sur un temps long. « **On peut imaginer des expos photos, des concerts, différents événements pour montrer ces travaux au public** », prolonge Emmanuelle Moreau, adjointe du Boupère.

Un premier diagnostic montre que le bâtiment nécessite de lourdes interventions pour la rénovation de la couverture, des charpentes, du beffroi, des maçonneries, installations électriques et chauffage. De premiers travaux d'urgence ont permis de remplacer plusieurs mètres de zinguerie, pour limiter les infiltrations constatées dans l'église, dégradant certains décors peints, d'intérêt patrimonial. « **Tout ce que l'on veut développer, ça va se faire en trois ou quatre phases**, précise Anne Bizon. **Le diagnostic chiffre ces travaux à 1,4 million d'euros, mais c'est une première étape qui attend une étude plus pré-**



L'église Saint-Pierre du Boupère va être l'objet de lourds travaux engagés par la commune, qui ne devraient a priori pas engager sa fermeture. Le lieu de culte accueille une messe par mois et se visite toute l'année avec des audioguides. | PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

cise. »

Le prochain budget communal doit donc provisionner une enveloppe « **la plus large possible** », selon la maire, pour financer cette étude dont découleront ensuite des sommes pour chaque poste. De quoi, par la suite, solliciter des subventions, incontournables pour ce genre de travaux. « **On peut espérer peut-être 40 % du budget via la Drac** », chiffre Fabien Bouchet, directeur général des services au Boupère. Là encore, en période d'incertitude budgétaire

au niveau national, la prudence est de mise.

Un coup de pouce grâce à la collecte de La Sauvegarde de l'art français serait déjà une belle première pierre.

Benjamin CHAUVIRÉ.

Jusqu'au 16 novembre, vote en ligne sur le site internet de la fondation La Sauvegarde de l'art français pour soutenir les projets présélectionnés dans chaque région, dont l'église du Boupère.

Bâtie dès le XII^e siècle, une église surprenante



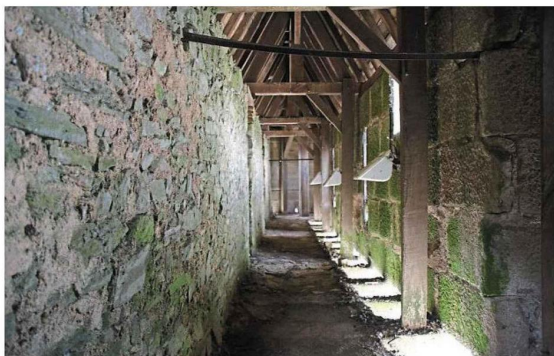
Une vue aérienne de l'église et du bourg, au milieu du XX^e siècle. | PHOTO : ROGER HENRIARD

Un chemin de ronde, des échauguettes... Est-ce un château ou une église ? La question se pose forcément, lorsque le visiteur fait face à l'église Saint-Pierre du Boupère, située en plein centre de la commune du bocage. Édifiée à partir de 1179, elle sera largement remaniée aux XV^e et XIX^e siècles.

Son aspect fortifié est dû à l'absence de château ou d'autres lieux sûrs, ayant contraint la population à transformer l'église en lieu de repli au

Moyen-Âge, dans un royaume notamment en proie à la guerre de Cent Ans (1337-1453).

La façade avant est percée d'un oculus, autrefois centré sur l'ancienne façade, contenant un double vitrail dédié à saint Pierre. Plusieurs statues, piliers sculptés et des décors, dont une peinture estimée du XVI^e siècle, sont visibles à l'intérieur de l'édifice. Celui-ci, entre héritage roman et influences gothiques, a été classé Monument historique dès 1862.



Le chemin de ronde, comme de multiples éléments de l'édifice, doit bénéficier d'un nettoyage des maçonneries et de réfection des joints. | PHOTO : VILLE DU BOUPÈRE

Dernière ligne droite pour soutenir la restauration de l'église Saint-Étienne

La candidature compose au concours national de la Fondation La Sauvegarde de l'Art Français entre dans sa dernière semaine de vote.

Porté par les associations Du Santon à la crèche provençale et Comps mon village, le projet de restauration de la façade et de la toiture de l'église Saint-Étienne a été sélectionné parmi les trois finalistes d'Occitanie. Une reconnaissance qui doit être confirmée par un dernier élan de soutien.

Édifice emblématique du patrimoine local, l'église au clocher décentré et à la devise "Liberté, Égalité, Fraternité", gravée sur sa façade, attend une restauration depuis les inondations de 2002-2003.

Les associations espèrent toujours rallier un maximum de votes pour obtenir un accompagnement national et engager les travaux.

"Il ne manque que le soutien de tous ceux qui croient en la valeur de notre patrimoine et il ne reste que quelques jours", rappellent Romain Rodriguez et Delphine Bauduin-Lhermet.

Les votes en ligne sont ouverts jusqu'au **16 novembre**.

Un simple clic permettrait à Comps de remporter ce concours et donner un nouvel avenir à son église.

Pour voter : www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale/ Date limite : 16 novembre 2025

Correspondant Midi Libre : 06 61 79 38 09

0UuXh3OclMbnf3NTU9DYm8r6BclGQdXcc0mT_FrBuqC2E5VETA22690H7zTnBWW/CnCoGQARGORp8BEXQBaIl8UGr2wsoEUPXsDxvlgwKw00VRj

Vote, souscription... Comment la commune du Boupère s'implique pour sauver son église fortifiée en Vendée

Édifice unique de par son architecture, l'église Saint-Pierre du Boupère (Vendée) a besoin de travaux d'ampleur. Pour les réaliser, la commune s'implique et bénéficie de l'aide d'acteurs du patrimoine.

Au Boupère, en cet automne 2025, on vote depuis deux semaines. Non, les élections législatives ou municipales n'ont pas été anticipées. Ici, les habitants soutiennent leur église. [Saint-Pierre, de son nom, trône au beau milieu du bourg](#), comme dans presque chaque commune rurale en France. Mais l'édifice a une originalité, il est une église fortifiée. Construit dès le XIIe siècle et classé Monument historique, le bâtiment a besoin de travaux.

C'est donc l'objet du vote, lancé le 24 octobre, sur le site de la fondation [La Sauvegarde de l'art français](#), reconnue d'utilité publique et créée en 1921. Une collecte pour soutenir le patrimoine religieux rural partout en France. « **La Drac (Direction générale des affaires culturelles, NDLR) a soumis notre dossier à la fondation pour nous inscrire dans leur projet** », explique Anne Bizon, maire du Boupère. Le dossier a été retenu et la commune concourt face à deux autres localités dans les Pays de la Loire. Des deux ou trois projets retenus par région, un seul pourra ensuite bénéficier de la souscription de la fondation qui sera lancée à l'issue des votes, le 16 novembre.

Créer « une émulation » autour des travaux et de l'église

« **Les gens diffusent beaucoup cette opération, votent et nous en parlent**, apprécie la maire de la commune, qui y voit une dynamique à entretenir. **On poursuit l'histoire de l'église, il faut que ces travaux créent une émulation, aident à se réapproprier l'édifice.** » La municipalité imagine une façon de faire vivre le chantier sur un temps long. « **On peut imaginer des expos photos, des concerts, différents événements pour montrer ces travaux au public** », prolonge Emmanuelle Moreau, adjointe du Boupère.

Un premier diagnostic montre que le bâtiment nécessite de lourdes interventions pour la rénovation de la couverture, des charpentes, du beffroi, des maçonneries, installations électriques et chauffage. De premiers travaux d'urgence ont permis de remplacer plusieurs mètres de zinguerie, pour limiter les infiltrations constatées dans l'église, dégradant certains décors peints, d'intérêt patrimonial. « **Tout ce que l'on veut développer, ça va se faire en trois ou quatre phases**, précise Anne Bizon. **Le diagnostic chiffre ces travaux à 1,4 million d'euros, mais c'est une première étape qui attend une étude plus précise.** »

Le prochain budget communal doit donc provisionner une enveloppe « **la plus large possible** », selon la maire, pour financer cette étude dont découleront ensuite des sommes pour chaque poste. De quoi, par la suite, solliciter des subventions, incontournables pour ce genre de travaux. « **On peut espérer peut-être 40 % du budget via la Drac** », chiffre Fabien Bouchet, directeur général des services au Boupère. Là encore, en période d'incertitude budgétaire au niveau national, la prudence est de mise.

Un coup de pouce grâce à la collecte de La Sauvegarde de l'art français serait déjà une belle première pierre.

Jusqu'au 16 novembre, vote en ligne sur le site internet de la fondation La Sauvegarde de l'art français pour soutenir les projets présélectionnés dans chaque région, dont l'église du Boupère.

Bâtie dès le XIIe siècle, une église surprenante

01DLY1b0hOhUw1rE_18n4t7mj6QyEGpRFn3xFsSR169aW2LhJnBHwkuVSHmsLbkVJR4-k2CngVLw0o3JaHq_sRoTCYpNmIMQdYEGWISZDY4

Un chemin de ronde, des échauguettes... Est-ce un château ou une église ? La question se pose forcément, lorsque le visiteur fait face à l'église Saint-Pierre du Boupère, située en plein centre de la commune du bocage. Édifiée à partir de 1179, elle sera largement remaniée aux XVe et XIXe siècles. Son aspect fortifié est dû à l'absence de château ou d'autres lieux sûrs, ayant contraint la population à transformer l'église en lieu de repli au Moyen-Âge, dans un royaume notamment en proie à la guerre de Cent Ans (1337-1453).

La façade avant est percée d'un oculus, autrefois centré sur l'ancienne façade, contenant un double vitrail dédié à saint Pierre. Plusieurs statues, piliers sculptés et des décors, dont une peinture estimée du XVIe siècle, sont visibles à l'intérieur de l'édifice. Celui-ci, entre héritage roman et influences gothiques, a été classé Monument historique dès 1862.



L'église Saint-Pierre du Boupère va être l'objet de lourds travaux engagés par la commune, qui ne devraient a priori pas engager sa fermeture. Le lieu de culte accueille une messe par mois et se visite toute l'année avec des audioguides.

Archives Ouest-France

01DLY1b0hOhUw1E_18n4t7mj6QyEGpRFn3xFeSR169aW2LhJnBHwkuvSHmsLbkVJR4-k2CngVLw0c3JaHq_sRoTCYpNmIMQdVEYgWSIZDY4

Ses colonnes penchent et l'eau s'infiltre : cette église du Finistère inscrite à un concours pour financer ses travaux

Des habitants et la mairie de Confort-Meilars, en cap Sizun, ont inscrit l'église Saint-Mélar au concours pour sauver le patrimoine religieux rural, organisé par la Fondation pour la sauvegarde de l'art français. Il est possible de voter pour elle jusqu'au 16 novembre 2025.

Je ne donne pas un siècle de plus à ce porche, si l'on ne fait rien. L'historien Marc Savina, l'association pour le patrimoine de Confort-Meilars (Finistère) et la municipalité sont inquiets : l'église Saint-Mélar est en danger.

[Pour la sauver, la commune a décidé de participer au concours pour sauver le patrimoine religieux](#) organisé par la [Fondation pour la sauvegarde de l'art français](#) (FSAF). Cette dernière collecte des dons, qui seront versés à un bâtiment par région, celui qui aura reçu le plus de votes. Deux autres sites bretons y participent : la chapelle Sainte-Gertrude à Locunolé et la chapelle Notre-Dame-de-Quelven, à Guern (Morbihan).

La plus vieille du territoire

Ni inscrit, ni classé aux Monuments historiques, l'église ne bénéficie pas de subventions de l'État, rappelle Marc Savina. Bâtie il y a 115 ans sur un plateau battu par les vents, à l'emplacement d'un ancien lieu de culte - en témoigne une stèle gauloise - elle a perdu son statut d'église paroissiale en 1910.

Les fidèles n'y entrent plus qu'une fois par an, lors du Pardon de Saint-Mélar. Pourtant, ses premières pierres datent de 1200 et c'est la plus vieille du territoire. Avec un cimetière - l'un des deux derniers du cap Sizun - qui entoure son église, un calvaire déplacé en 1867, un ossuaire du XVI^e qui a été détruit, et un porche côté sud, le site a des caractéristiques d'enclos paroissial.

La toiture arrachée en 1987

Mais son choeur a failli être rasé par l'architecte Charles Chaussepied ; le maire Guillaume Bariou a ordonné la destruction de sa sacristie en 1922 ; ses fonts baptismaux, à fleurs de lys et croissant de lune, datés du XVI^e, sont partis à Plougastel-Daoulas en 1950 ; sa toiture a été arrachée par le vent en 1987.

Dix ans plus tard, elle est refaite, grâce aux 150 000 Francs d'aides versés par la FSAF. Mais la couverture tombe depuis à l'aplomb des murs, couverts de mousse verte car l'eau s'y infiltre !

« Un jeu de dominos dangereux »

Autre péril, et pas des moindres : les colonnes penchent vers le porche d'entrée, au tympan ajouré, typique du cap Sizun. Sa pierre de voûte, située à la croisée d'ogives martelée d'un écu à la Révolution, travaille donc. Un jeu de domino dangereux, si rien n'est fait, prévient l'historien, pour qui il est indispensable d'inventer une voûte de contrefort.

À ces fragilités structurelles s'ajoute le trou des cloches, qui fuit ; la cloche fêlée ; les vitraux brisés par le vent lors de la tempête de 1911. Pour Marc Savina, remettre en place les différents éléments de mobilier et statuaire, des XVI^e et XVIII^e, serait un bon début. Pourquoi pas recouvrir les pierres de chaux, comme à l'origine, et la charpente d'un lambris traditionnel étoilé d'or ?

0yLLTCAmHsIJWsEdndq7zMinRd8m8IMxHkBy7M5ORwPgZZUKY_KBmM33n4Ee8NW6VQnMv2MSjpVONqophbZU_fZPVD8uSPoAnXbrbjsZmE1

Jusqu'au 16 novembre : voter pour la chapelle Saint Mélar de Confort-Meilars :
www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale/



À Confort-Meilars, les habitants et associations constatent que les colonnes de l'église Saint-Mélar penchent.

Ouest-France

0yILL TCAmHsjWSEdndq7zMnRd8m8IMxHKBy7M5ORw4PgZZUKY_KBmMl33n45Ee8NW60VQnMw2MSjpVONqophbZU_fZPVDBuSPoAnXbrbjsZmE1

La restauration de l'église Saint-Martin d'Ansouis passe par les urnes



La commune d'Ansouis se mobilise pour redonner vie à l'édifice fortifié juché sur son piton rocheux depuis huit siècles, comptant sur la générosité du public et l'espoir d'un concours national. Une course contre la montre pour sauver un patrimoine remarquable.

"*Françoise tu as voté ? Vincent t'oublie pas ? Pierre vous avez bien pensé à voter ?*" Depuis quelques jours, le maire d'Ansouis, [Géraud de Sabran Ponteves](#), est en campagne. En campagne pour son église Saint-Martin qui fait, cette semaine, l'objet d'un concours intitulé "la collecte nationale pour le patrimoine religieux rural", porté par la fondation [Sauvegarde de l'art français](#), dont le vainqueur se verra attribuer, en fin d'année, des fonds pour financer la réfection de son bâti ecclésiastique.

Un dispositif qui fait partie intégrante d'un vaste projet de restauration plus global de l'édifice fortifié, engagé depuis l'année dernière. "*Deux millions d'euros. C'est le prix du sauvetage de notre église, sentinelle de pierre qui domine le village depuis la fin du XIIIe siècle. Après un diagnostic réalisé en 2024 révélant l'ampleur des dégradations, nous avons ainsi planifié un programme de travaux dont l'État apportera 40% du montant, le Département 20% et la Région 10%. Le reste, soit environ 500 000 €, sera à la charge de la commune*", relance le premier magistrat qui espère mener à bien son dessein grâce à un sacre sur ce concours national qui fait battre le cœur d'Ansouis.



Révision du clos et de la toiture, restauration du mobilier, des fresques et des vitraux, assainissement des extérieurs, création d'une calade aux abords de l'édifice, seront autant de phases de travaux successives pour que ce vaisseau de pierre traverse un nouveau millénaire.

Et la lumière fut

Adossée à l'enceinte du château d'Ansouis, l'église Saint-Martin est un livre d'histoire à ciel ouvert. Apparue dans les textes à la fin du XI^e siècle, reconstruite à la fin du XIII^e, elle porte les stigmates de son passé : ses murs Sud et Est ont été surélevés par-dessus la toiture en lauzes, renforcés de pierres à bossages pour fortifier le village.

Archères, clocher-mur à quatre baies, perron semi-circulaire à neuf degrés : tout ici respire l'alliance de la prière et de la guerre. À l'intérieur, richesse et dévotion se marient. Retables et tableaux du XVII^e siècle parent les murs, tandis qu'un bénitier et une chaire du XIII^e témoignent de la longévité du lieu.

L'édifice porte le nom de Martin, cet évêque de Tours qui, soldat romain à Amiens, partagea son manteau avec un mendiant transi de froid. Geste de charité devenu légende, symbole d'un saint dont le nom résonne dans plus de quatre mille églises de France.

062SvZZSP4kMMep8DR5igIBZe0f0H4VKMtnKpJDN-2WFKZY3KfsSnz2OJS6xKBHkcD-DQ4cz5r-YbhglZxUuy7F8VYSGoYZ1ZAPgmp2JYkH8NZi



Enfin, Saint-Martin c'est aussi une église qui a inspiré le cinéma : elle a servi de décor aux films *Jean de Florette* et *Manon des Sources* de Claude Berry, s'inscrivant ainsi dans l'imaginaire collectif. Aujourd'hui, ses pierres dorées, ses fresques à peine visibles et son ambiance intimiste attirent encore les visiteurs, mais le temps a fait son oeuvre. "*Très belle église, mais peintures anciennes à restaurer*", peut-on lire dans les carnets de voyage du Petit futé.

Le vote citoyen, espoir des villages

En attendant le lancement des travaux, l'église Saint-Martin représente ainsi la région Paca dans cette collecte nationale pour le patrimoine religieux rural. Près de 33 candidatures de toutes les régions sont en lice dans ce concours d'un genre nouveau : un vote populaire ouvert jusqu'au 16 novembre pour désigner les lauréats.

062SvZZSP4kMMep8DR5glIBZe0f0H4VKMtnKpJDN-2WFKZY3kFsSnz2OJS6xKBHkcD-DQ4cz5r-YbHgZxUuy7F8VYSGoYZ1ZAPgmp2JYkH8NZi



Celui qui recueillera le maximum de suffrages remportera le concours et le soutien financier de la fondation. "Petit, je n'ai pas toujours été premier de la classe, j'espère qu'aujourd'hui, à 83 ans, j'aurai la chance de connaître une première place", s'amuse à raconter le maire.

"Il faut défendre nos trésors vivants et tout particulièrement ceux qui sont situés dans des communes rurales et qui sont aujourd'hui menacés faute de visibilité, de ressources ou de relais locaux. Chaque semaine, dans nos campagnes, des édifices ferment, se fragilisent ou disparaissent", martèle enfin, de son côté, le président de la fondation reconnue d'utilité publique, Olivier de Rohan Chabot, qui appelle parallèlement au don.

Pour voter, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la fondation, www.sauvegardeartfrancais.fr, de cliquer sur l'onglet "collecte patrimoine religieux rural", puis sur "découvrez les édifices en lice", et enfin sur la carte de la région et sur Ansouis, avant de valider. Un geste qui pourrait faire la différence dans cette course au vote.

062SvZZSP4kMMep8DR5glJBZe0f0H4VKMtnKpJDN-2WFKZY3KfSsnz20J56xKBHkcD-DQ4cz5r-YbhglZxUuy7F8VYSGoYZ1ZAPgmp2JYkH8NZi

Seule candidate locale, l'église de ce village est en lice pour recevoir un don de la Sauvegarde de l'art français

La fondation La Sauvegarde de l'art français organise une collecte nationale afin d'encourager les projets de restauration du patrimoine religieux rural. En Auvergne-Rhône-Alpes, trois dossiers sont en lice : l'église de Saint-Cirgues-de-Malbert (Cantal), celle d'Usson (Puy-de-Dôme) et celle de Vinezac dans le Sud-Ardèche. Le gagnant du concours régional bénéficiera des dons récoltés. Les votes se poursuivent jusqu'au 16 novembre.



L'église de Vinezac a été préselectionnée par la fondation La Sauvegarde de l'art français. Photo d'illustration Le DL/Priscilla Cathalan



Le beffroi qui abrite les cloches de l'église est actuellement composé d'une structure métallique qui engendre des

vibrations dans l'édifice. Photo d'archives Le DL/Maryse Deguilhem

Dans le cadre de sa collecte nationale de dons en faveur de la préservation du patrimoine religieux rural, la fondation La Sauvegarde de l'art français a présélectionné l'église de Vinezac, Notre-Dame-de-l'Annonciation, auprès de deux autres projets de restauration en Auvergne-Rhône-Alpes. Les trois projets se disputent les votes du public jusqu'au 16 novembre.

Du 20 septembre au 12 octobre, les communes ont pu soumettre leur candidature en présentant des édifices en attente de restauration. À l'échelle nationale, plusieurs ont été présélectionnés, en collaboration avec les Drac (Directions régionales des affaires culturelles), en s'appuyant sur des critères de qualité patrimoniale, d'urgence d'intervention et de potentiel de mobilisation locale. Le gagnant de chaque région recevra les dons collectés. Pour l'église vinezacoise, l'aide financière pourrait participer à la réfection du beffroi en bois du clocher afin de pouvoir faire sonner les cloches à la volée.

Un beffroi métallique inadapté

L'église Notre-Dame-de-l'Annonciation, édifiée au XIIe siècle, est un édifice roman au cœur du village. Elle est classée au titre des monuments historiques depuis 1907. Depuis octobre 2023, d'importants travaux de restauration ont été entrepris pour la protéger des sévices du temps. La première phase des travaux concernant le clocher et la toiture est terminée.

Mais dorénavant, une intervention sur le beffroi est nécessaire. En effet, la structure métallique actuelle est inadaptée et engendre des vibrations qui risquent de fragiliser la maçonnerie. Il faudrait mettre en place des poutres en bois qui reposeront sur le sol du clocher et absorberont mieux les vibrations des cloches sonnées. Ce chantier est estimé à 80 000 euros. Enfin, d'autres étapes devront être envisagées avec la reprise des façades, l'électricité, le chauffage et les peintures intérieures, sans oublier le mobilier inscrit au titre des monuments historiques.

Les votes se poursuivent jusqu'au 16 novembre. Le lendemain, les lauréats du concours seront annoncés.

Vous avez jusqu'au 16 novembre pour voter pour l'église de votre choix sur le site internet de la Sauvegarde de l'art français.

06pJLTXAGgGJfXkKk2MnqthCn1-6bAQLJk5gW34c7618kvibwWEvFeOVHoAU-6eqQwJGaACOLaNKovyXs6L8dIB-7j67W02ZVVSeVjs2nZX7wY214

"Le clocher est sur le toit de la mairie" : cette église marquée "République française" cherche des soutiens pour ne pas tomber en ruine



Les devises républicaines sont inscrites sur le fronton de l'église de Comps. • © FTV

La fondation "[La sauvegarde de l'art français](#)" réalise un concours consacré au patrimoine religieux rural. Trois édifices sont en lice en Occitanie, dont l'église de Comps dans le Gard. Le bâtiment a besoin d'un rafraîchissement de façade. A l'origine de l'inscription, une association et un santonnier, très attachés à leur église.

L'église de Comps est une église de village, pas tout à fait comme les autres. Son fronton garde une trace de 1905, lorsque l'Eglise se sépare de l'Etat, et que les bâtiments religieux deviennent communaux.

" La particularité de l'église de Comps, c'est que sur le fronton de l'église , l y a écrit République Française et Liberté, égalité, fraternité. Et elle a le clocher qui est sur le toit de la mairie et non sur le toit de l'église " explique Romain Rodriguez, santonnier.



Ces inscriptions laïques datent de 1905, date de séparation de l'Eglise et de l'Etat. • © Pauline Pidoux - F3 Pays gardois

Seule une centaine d'églises en France porte la devise républicaine. Aujourd'hui, deux présidents d'associations locales sont inquiets pour l'avenir du bâtiment. Depuis les inondations de 2003, il n'a pas été restauré.

"On voit que le temps a abîmé toutes les pierres qui s'érodent, les chapiteaux, les colonnes les murs. Ensuite, même la porte en elle-même, ce n'était pas du tout ce vert-là. Y compris les devises République Française et Liberté, égalité, fraternité sont ternies avec le temps", détaille Delphine Bauduin-Lhermet, la présidente de "Comps mon village".

Soutien financier

Alors, pour pouvoir offrir à l'église de gros travaux sur la façade et la toiture, ils ont décidé de l'inscrire au concours national de la fondation La sauvegarde de l'art français. Ils espèrent ainsi obtenir un soutien financier. Car ils veulent garder ce lieu vivant, comme avec cette crèche réalisée par Romain Rodriguez.

"Une église cela reste un lieu de vie dans un village. Même aujourd'hui encore, nos églises sont beaucoup fermées, mais il y a encore des gens qui viennent à la messe. Donc c'est un lieu qui vit, donc c'est important que l'on se batte pour la restauration et la maintenir en l'état", conclut Romain Rodriguez.

Pour soutenir la candidature de l'église de Comps, les votes sont ouverts sur internet jusqu'au 16 novembre.

Écrit avec Pauline Pidoux.



Vinezac

Sauvegarde de l'art français: l'église en lice pour recevoir un don

La fondation La Sauvegarde de l'art français organise une collecte nationale afin d'encourager les projets de restauration du patrimoine religieux rural. En Auvergne-Rhône-Alpes, trois dossiers sont en lice: l'église de Saint-Cirgues-de-Malbert (Cantal), celle d'Usson (Puy-de-Dôme) et celle de Vinezac, dans le Sud-Ardèche. Le gagnant du concours bénéficiera des dons récoltés. Les votes se poursuivent jusqu'au 16 novembre.

Dans le cadre de sa collecte nationale de dons en faveur de la préservation du patrimoine religieux rural, la fondation La Sauvegarde de l'art français a présélectionné l'église de Vinezac (Sud-Ardèche), Notre-Dame-de-l'Annonciation, auprès de deux autres projets de restauration en Auvergne-Rhône-Alpes. Les trois projets se disputent les votes du public jusqu'au dimanche 16 novembre.

Du 20 septembre au 12 octobre, les communes ont pu soumettre leur candidature en présentant des édifices en attente de restauration. À l'échelle nationale, plusieurs ont été présélectionnées, en collaboration avec les Drac (Directions régionales des affaires culturelles), en s'appuyant sur des critères de qualité patrimoniale, d'urgence d'intervention et de potentiel de mobilisation locale.

Le gagnant de chaque région recevra les dons collectés. Pour l'église vinezacoise, l'aide financière pourrait participer à la réfection du beffroi en bois du clocher, afin de pouvoir faire sonner les cloches à la volée.

L'église Notre-Dame-de-

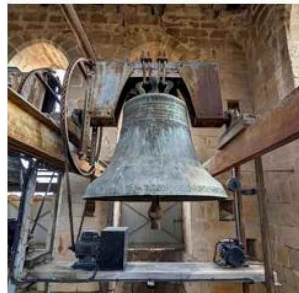


L'église Notre-Dame-de-l'Annonciation, construite au XII^e siècle, est classée au titre des monuments historiques depuis 1907. Archives photo Le DL/Maryse Deguilhem

L'Annonciation, édiée au XII^e siècle, est un édifice roman au cœur du village. Elle est classée au titre des monuments historiques depuis 1907. Depuis octobre 2023, d'importants travaux de restauration ont été entrepris pour la protéger des sévices du temps. La première phase des travaux concernant le clocher et la toiture est terminée.

Un beffroi métallique inadapté

Mais dorénavant, une intervention sur le beffroi est nécessaire. En effet, la structure métallique actuelle est inadaptée et engendre des vibrations qui risquent de fragiliser la maçonnerie. Il faudrait mettre en place des poutres en bois qui reposeront sur le sol du clocher et absorberont mieux les vibrations des cloches sonnées. Ce chantier est estimé à 80 000 euros. Enfin, d'autres



Le beffroi nécessite des travaux à 80 000 euros.

Archives photo Le DL/M.D.

étapes devront être envisagées avec la reprise des façades, l'électricité, le chauffage et les peintures intérieures, sans oublier le mobilier inscrit au titre des monuments historiques.

Les votes se poursuivent jusqu'au 16 novembre. Le lendemain, les lauréats du concours seront annoncés.

● Priscilla Cathalan

Vote sur le site internet de la Sauvegarde de l'art français.

Quelques clics pour préserver cette église romane et sa voûte lambrissée décorée au XVIIe siècle dans le nord de la Creuse

Avec sa voûte peinte du XVIIe siècle quasiment unique en France, la chapelle Saint-Gilles des Forges de Fresselines (Creuse) est un « trésor » à protéger. Elle est en compétition avec deux autres monuments de Nouvelle-Aquitaine pour bénéficier d'un soutien de La Sauvegarde de l'art français.

Hedwige de Croutte, présidente des Amis de Fresselines (Creuse), rappelle que l'église des Forges « est un vrai bijou qui doit être consolidé dans ses fondations. Les contreforts posés dans le passé doivent être repris car le bâtiment est situé sur un terrain en pente et continue de bouger ». Elle poursuit son diagnostic : « Le temps a fragilisé cette chapelle à l'aspect modeste, construite au XIIe siècle. Des travaux préliminaires de consolidation sont donc nécessaires à sa stabilité ».

Le coût des travaux de consolidation est estimé actuellement à 1,3 million d'euros et dépasse les capacités financières de la commune dont l'objectif premier est la restauration de la voûte lambrissée peinte, restauration nécessitant le savoir-faire de spécialistes des métiers d'art.

Un dossier a été présenté dans le cadre de l'opération « Sauvons ensemble les trésors vivants de nos villages! » engagée en faveur du patrimoine religieux rural par la fondation La Sauvegarde de l'art français aux côtés du ministère de la Culture.

« Notre chapelle Saint-Gilles des Forges, en attente de restauration, a été présélectionnée parmi les candidatures reçues. C'est la dernière ligne droite : le vote du grand public est essentiel! »

C'est désormais aux citoyens de voter pour les édifices qu'ils veulent voir restaurés partout en France! L'édifice qui aura reçu le plus de votes parmi les projets en lice bénéficiera de l'appui de La Sauvegarde de l'art français pour l'ouverture et l'animation d'une souscription ainsi que des dons collectés.

La chapelle Saint-Gilles des Forges appartient à l'héritage culturel commun à tous les Fresselinois, son décor de voûte lambrissée peint de motifs des Litanies de la Vierge, quasiment unique en France, daté de 1631, en est le joyau.

La chapelle reste l'exceptionnel témoignage du passage, sur cette route importante reliant à l'époque Limoges à Châteaumeillant, d'un artiste itinérant dont « l'ouvrage aux couleurs chaudes, aux allégories expressives, au parti pris subtil du médaillon blanc qui se détache sur un rare fond sang de boeuf » comme le rappelle Noëlle Bertrand dans ses écrits, émeut toujours et invite au partage.

Restaurée, elle redeviendra un lieu vivant au sein de la commune, inscrite dans le circuit touristique du bourg, déjà riche d'un important héritage artistique laissé par Claude Monet, Maurice Rollinat, Gaston Thiéry et bien d'autres qui perpétuent, de nos jours, cette tradition artistique.

Quelques clics suffisent pour soutenir l'édifice, jusqu'au 16 novembre à minuit, sur le site de la Sauvegarde de l'art français (cliquer sur la région Nouvelle-Aquitaine puis voter pour la chapelle creusoise). La chapelle des Forges de Fresselines est en compétition avec le clocher de l'église Saint-Hilaire de Mortemart (Haute-Vienne) et l'église Saint-Nicolas de Pujols (Lot-et-Garonne).



03MWWs9jdUZ8F4pPwhsgIPaX7bpfipwOdWwEd&Ja0jZs3I7YySIRAReoQEW_0gxn2B8fFatsIhuT_d8QqKsJn-brPTkI0oRdN6o38nJF1QsY2Jl

Vaucluse. "Sauvegarde de l'art français" : derniers jours pour voter pour l'église Saint-Martin à Ansouis



Vous avez jusqu'au 16 novembre pour attribuer une voix supplémentaire à l'église Saint-Martin, et peut-être lui donner la chance de remporter le concours "La collecte nationale pour le patrimoine religieux rural".

L'église d'Ansouis a été retenue pour représenter la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en compétition avec la chapelle Saint-Loup à Cabasse-sur-Issole, dans le Var. Les votes, ouverts au public depuis le 23 octobre, se clôturent dans quelques jours seulement, avant l'annonce des lauréats, le 17 novembre prochain.

Si la commune d'Ansouis recueille le plus de voix et remporte le duel, le fonds d'aide octroyé par la fondation "Sauvegarde de l'art français" servira à la réhabilitation de l'intérieur de l'édifice, initié par la municipalité cette année et qui devrait se poursuivre jusqu'en 2027, classé sixième plus beau village de France par le quotidien britannique *The Times*.

Pour voter, rendez-vous sur le site internet :

<https://www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale>.

Il reste 4 jours pour voter pour cette chapelle et assurer sa sauvegarde

C'est le 16 novembre 2025 à 23h59, que les votes pour la collecte nationale en faveur de la Chapelle de Villeberte, seront officiellement clos.



La Chapelle de Villeberte a besoin du soutien de toutes et tous. Et ce mois-ci, plus que jamais. ©DR

Présélectionnée parmi les **candidatures** reçues par la Fondation pour la Sauvegarde des **Monuments** Français, la Chapelle de Villeberte à [Fégréac](#) (Loire-Atlantique) a besoin des **votes** des habitants du territoire, afin **d'épauler** les bénévoles de Fégréac et des environs, qui se sont mobilisés dans la réfection de ce **patrimoine** religieux. C'est pourquoi il est **essentiel** de sensibiliser le public sur **l'histoire** et les enjeux de **réhabilitation** de cet édifice du **XVIIIe** siècle.

Un témoin discret de la terreur de 1793

La chapelle des Saint Anges Gardiens est un **témoignage** des années les plus **sombres** de la Révolution Française. Elle a été construite entre 1797 et 1798 par l'Abbé Orain, originaire de la région. Initialement, il souhaitait seulement **aménager** une grange pour le catéchisme, mais les **paroissiens** ont insisté pour construire l'édifice. Alors pour passer inaperçue pendant la **Révolution**, elle a été façonnée sans clocheton pour ressembler à une grange, avec une couverture en **chaume**, typique de la région. **Désaffectée** au XXe siècle, elle s'est depuis grandement détériorée.

Les crochets de la toiture ont cédé sous la rouille, provoquant des **infiltrations** d'eau dans la charpente, les murs et l'intérieur de la **chapelle**. La sacristie a sombré dans un état tout aussi déplorable.

Un projet de **réhabilitation** est en discussion depuis près d'une 30e d'année, mais ce n'est qu'au printemps 2025 que l'**intervention** d'une trentaine de **bénévoles** aidés par les habitants des **communes** voisines, permet un grand nettoyage **salutaire**. À la demande des frairiens et de la paroisse, la municipalité de **Fégréac** a ensuite confié à l'association **Mémoire Vivante** de Fégréac, la mission de rédiger un dossier pour **demandeur** des aides. Notamment pour des travaux sur les soutènements de la toiture et de la charpente et pour pouvoir organiser des événements **culturels** dans ce tiers-lieu mémoriel.

Projets et objectifs

Pour le **président** de l'association Mémoire Vivante de Fégréac, Hervé Ménager, dont l'Abbé Orain est un membre de sa famille, il s'agirait de créer des expositions et des **conférences** pendant les mois d'été, en s'appuyant sur l'histoire des lieux. L'objectif est aussi **d'attirer** quelques-uns des 45000 **cyclistes** qui passent chaque année sur le canal voisin et les encourageant à faire un détour par la chapelle. À **l'étude** aussi, l'idée d'aménager un espace d'accueil pour les randonneurs ou les cyclistes, dans la **sacristie** accolée à la chapelle. Mais aussi de replacer les **statues** à l'intérieur de l'édifice, qui sont actuellement rangées à la mairie.

Un appel au vote pour assurer le financement

La chapelle est en **compétition** avec deux autres édifices des Pays de la Loire et Vendée, pour obtenir des **subventions** de la Fondation pour la **Sauvegarde** de l'Art Français. Un vote public est donc en cours depuis le mois dernier et se termine le **16 novembre 2025**.

«Il est **essentiel** de voter pour la Chapelle afin d'obtenir le financement nécessaire pour ces grands **travaux**, incite Hervé Ménager, d'ailleurs un rescrit fiscal offre 75% de **déduction** sur les dons».

Alors pour agir en faveur de la Chapelle et donner un **coup de pouce** aux bénévoles de Villeberte et des environs, il suffit d'aller sur le site de la Fondation et de **voter** en quelques clics. Ou encore plus **rapidement**, de scanner avec son smartphone, le **QR Code**. Chaque soutien, même le plus modeste, sera **précieux**.

www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale/

0eLUk2SJm76x2o8_l5VqhtTDv6Lvm9pVR4a_Hzluc06cscdrTtVfWPIR-M4y4Gnl2cZeoqNeICrGnyrWNnvz2F8cs8KSySK_El_l5Ff5zWMTU2



[Visualiser la page source de l'article](#)

L'intérieur de l'édifice commune a besoin d'être rénové

Un appel aux dons pour l'église

Les travaux de l'extérieur de l'église Saint-Gault à peine finis, Patricia Pailloux, maire de Yèvre-la-Ville, et Alain Di Stefano, maire délégué de Yèvre-le-Châtel, retroussent leurs manches pour redonner son lustre à l'intérieur du bâtiment dont les travaux vont commencer.

Et chacun, qu'on soit particulier ou professionnel, est prié d'apporter sa pierre à l'édifice, inscrit aux Monuments historiques depuis 1925.

Une nouvelle convention a été signée samedi par Patricia Pailloux et Jean Richard, délégué général adjoint de la Fondation du patrimoine, l'un des pourvoyeurs en dons qui avait déjà participé à la collecte précédente.

Pour rénover cette église édifée au IX^e siècle et agrandie au XIII^e qui nécessite une réfection complète (voûtes et plafonds dégradés, travaux de charpente, de menuiserie et d'électricité), la petite commune doit s'endetter pour arriver à réunir 464.000 €. Ou

plutôt faire appel à de généreux donateurs appelés à verser leurs deniers (du culte !).

L'appel aux dons pour la rénovation de l'extérieur (495.000 €) avait porté ses fruits. « Là, on espère la même chose, suggère Alain Di Stefano. On n'a pas les moyens de Notre-Dame ! »

Pour voler à leur secours, en dehors de la contribution des particuliers collectée par la Fondation du patrimoine, plusieurs partenaires ont mis la main à la poche : l'État via la Direction régionale des affaires culturelles Centre-Val de Loire (Drac) qui abondera 30 % de la somme, le conseil départemental (35 %) et la Mission Bern (149.000 €, elle est aussi intervenue sur les travaux extérieurs).

La Fondation pour la sauvegarde de l'art français est aussi mise à contribution. Et plus modestement, la commune, l'association paroissiale et les Compagnons de la Châtellenie.

Selon Alain Di Stefano, il devrait alors rester une somme d'environ 10 % à la charge de la commune. Les travaux dureront huit mois.



Edition : Du 12 au 18 novembre 2025

P.18

Famille du média : Médias régionaux
(hors PQR)

Périodicité : Hebdomadaire

Audience : 22550



Journaliste : Vanessa Guillemot

Nombre de mots : 623



VILLEBERTE. Il reste 4 jours pour voter pour cette chapelle et assurer sa sauvegarde



La Chapelle de Villeberte a besoin du soutien de toutes et tous. Et ce mois-ci, plus que jamais. DR

Présélectionnée parmi les nombreuses candidatures reçues par la Fondation pour la Sauvegarde des Monuments Français, qui travaille aux côtés du ministère de la Culture, c'est en effet le 16 novembre 2025 à 23h 59, que les votes pour la collecte nationale en faveur de la Chapelle de Villeberte, seront officiellement clos. Alors afin d'épauler les bénévoles de la commune de Fégréac et des environs, qui se sont mobilisés dans la réfection de ce patrimoine religieux, il est essentiel de sensibiliser le public sur l'histoire et les enjeux de réhabilitation de cet édifice du XVIII^e siècle.

Un témoin discret de la terreur de 1793

La chapelle des Saint Anges Gardiens est un témoignage des années les plus sombres de la Révolution Française. Elle a été construite entre 1797 et 1798 par l'Abbé Orain, originaire de

la région. Initialement, il souhaitait seulement aménager une grange pour le catéchisme, mais les paroissiens ont insisté pour construire l'édifice. Alors pour passer inaperçue pendant la Révolution, elle a été façonnée sans clocheton pour ressembler à une grange, avec une couverture en chaume, typique de la région. Désaffectée au XX^e siècle, elle s'est depuis grandement détériorée.

Les crochets de la toiture ont cédé sous la rouille, provoquant des infiltrations d'eau dans la charpente, les murs et l'intérieur de la chapelle. La sacristie a sombré dans un état tout aussi déplorable.

Un projet de réhabilitation est en discussion depuis près d'une 30^e d'année, mais ce n'est qu'au printemps 2025 que l'intervention d'une trentaine de bénévoles aidés par les habitants des communes voisines, permet un grand nettoyage salubre.

À la demande des frairiens et de la paroisse, la municipalité de Fégréac a ensuite confié à l'association Mémoire Vivante de Fégréac, la mission de rédiger un dossier pour demander des aides. Notamment pour des travaux sur les soutènements de la toiture et de la charpente et pour pouvoir organiser des événements culturels dans ce tiers-lieu mémoriel.

Projets et objectifs

Pour le président de l'association Mémoire Vivante de Fégréac, Hervé Ménager, dont l'Abbé Orain est un membre de sa famille, il s'agirait de créer des expositions et des conférences pendant les mois d'été, en s'appuyant sur l'histoire des lieux. L'objectif est aussi d'attirer quelques-uns des 45 000 cyclistes qui passent chaque année sur le canal voisin et les encourageant à faire un détour par la chapelle. À l'étude aussi,

l'idée d'aménager un espace d'accueil pour les randonneurs ou les cyclistes, dans la sacristie accolée à la chapelle. Mais aussi de replacer les statues à l'intérieur de l'édifice, qui sont actuellement rangées à la mairie.

Un appel au vote pour assurer le financement

La chapelle est en compétition avec deux autres édifices des Pays de la Loire et Vendée, pour obtenir des subventions de la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français. Un vote public est donc en cours depuis le mois dernier et se termine le 16 novembre prochain.

« Il est essentiel de voter pour la Chapelle afin d'obtenir le financement nécessaire pour ces grands travaux, incite Hervé Ménager, d'ailleurs un **rescrit fiscal offre 75 % de déduction sur les dons** ».

Alors pour agir en faveur de la Chapelle et donner un coup de pouce aux bénévoles de Villeberte et des environs, il suffit d'aller sur le site de la Fondation et de voter en quelques clics. Ou encore plus rapidement, de scanner avec son smartphone, le QR Code ci-joint. Chaque soutien, même le plus modeste, sera précieux.

● Vanessa Guillemot



Voici le QR Code à flasher, pour voter. DR



Cholet et sa région, les Mauges

Des votes sollicités pour sauver une église fortifiée

Chez nos voisins. Édifice à l'architecture unique, l'église Saint-Pierre du Boupère (Vendée) a besoin de travaux d'ampleur. Si la commune bénéficie de soutiens, elle veut susciter une large adhésion.

Patrimoine

Au Boupère (Vendée), on vote depuis deux semaines. Non, les élections législatives ou municipales n'ont pas été anticipées. Ici, les habitants soutiennent leur église. Saint-Pierre, de son nom, trône au beau milieu du bourg, comme dans presque chaque commune rurale en France.

Mais l'édifice a une originalité, il s'agit d'une église fortifiée. Construit dès le XII^e siècle et classé Monument historique, le bâtiment a besoin de travaux. C'est donc l'objet du vote, lancé le 24 octobre, sur le site de la fondation La Sauvegarde de l'art français, reconnue d'utilité publique et créée en 1921.

Une collecte pour soutenir le patrimoine religieux rural partout en France. « **La Drac** (Direction générale des affaires culturelles, NDLR) a soumis notre dossier à la fondation pour nous inscrire dans leur projet », explique Anne Bizon, maire du Boupère.

Créer une émulation autour des travaux et de l'église

Le dossier a été retenu et la commune concourt face à deux autres localités dans les Pays de la Loire. Des deux ou trois projets retenus par région, un seul pourra ensuite bénéficier de la souscription de la fondation qui sera lancée à l'issue des votes, le 16 novembre.

« **Les gens diffusent beaucoup cette opération, votent et nous en parlent**, apprécie la maire, qui y voit une dynamique à entretenir. **On poursuit l'histoire de l'église, il faut que ces travaux créent une émulation, aident à se réapproprier l'édifice.** » La municipalité imagine une façon de faire vivre le chantier sur un temps long. « **On peut imaginer des expos**



Une vue de la toiture et du clocher de l'église du Boupère (Vendée), qui concentrent la majeure partie des travaux envisagés par la commune. Ils ne devraient a priori pas engager sa fermeture. Le lieu de culte accueille une messe par mois et se visite toute l'année avec des audioguides.

| PHOTO : VILLE DU BOUPÈRE

photos, des concerts, différents événements pour montrer ces travaux au public », prolonge l'adjointe Emmanuelle Moreau.

Un premier diagnostic montre que le bâtiment nécessite de lourdes interventions pour la rénovation de la couverture, des charpentes, du beffroi, des maçonneries, installations électriques et chauffage. De premiers travaux d'urgence ont permis de remplacer plusieurs mètres de zinguerie, pour limiter les infiltrations constatées dans l'église, dégradant certains décors peints d'intérêt patrimonial.

« **Tout ce que l'on veut développer, ça va se faire en trois ou quatre phas-**

ses, précise Anne Bizon. **Le diagnostic chiffre ces travaux à 1,4 million d'euros, mais c'est une première étape qui attend une étude plus précise.** »

Un budget à peaufiner

Le prochain budget communal doit donc provisionner une enveloppe « **la plus large possible** », selon l'édile, pour financer cette étude dont découleront ensuite des sommes pour chaque poste. De quoi, par la suite, solliciter des subventions, incontournables pour ce genre de travaux. « **On peut espérer peut-être 40 % du budget via la Drac** », chiffre

Fabien Bouchet, directeur général des services au Boupère.

Là encore, en période d'incertitude budgétaire au niveau national, la prudence est de mise.

Un coup de pouce grâce à la collecte de La Sauvegarde de l'art français serait déjà une belle première pierre.

Benjamin CHAUVIRÉ.

Jusqu'au 16 novembre, vote en ligne sur le site internet de la fondation La Sauvegarde de l'art français, pour soutenir les projets présélectionnés dans chaque région dont l'église du Boupère.



[Visualiser la page source de l'article](#)

Derniers jours pour voter pour l'église Saint-Martin

Estelle Fierling

Vous avez jusqu'au 16 novembre pour attribuer une voix supplémentaire à l'église Saint-Martin, et peut-être lui donner la chance de remporter le concours "La collecte nationale pour le patrimoine religieux rural".

L'église d'Ansouis a été retenue pour représenter la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en compétition avec la chapelle Saint-Loup à Cabasse-sur-Issole, dans le Var. Les votes, ouverts au public depuis le 23 octobre, se clôturent dans quelques jours seulement, avant l'annonce des lauréats, le 17 novembre prochain.

Si la commune d'Ansouis recueille le plus de voix et remporte le duel, le fonds d'aide octroyé par la fondation "Sauvegarde de l'art français" servira à la réhabilitation de l'intérieur de l'édifice, initié par la municipalité cette année et qui devrait se poursuivre jusqu'en 2027, classé sixième plus beau village de France par le quotidien britannique The Times .

Pour voter, rendez-vous sur le site internet : <https://www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-collecte-nationale> .



Le fonds d'aide octroyé par la fondation "Sauvegarde de l'art français" servirait à la réhabilitation de l'intérieur de l'édifice. Archives p hoto Le DL /Angélique Surel

Estelle Fierling

Yèvre-le-Châtel. Un appel aux dons pour l'église

Après les travaux d'extérieur, l'intérieur de l'église Saint-Gault va être rénové. Pour financer ce chantier, la commune fait appel aux dons de partenaires.



La signature de la convention entre Patricia Pailloux, maire de Yèvre-la-Ville, et Jean Richard, délégué général adjoint de la Fondation du patrimoine.. © Droits réservés

Les travaux de l'extérieur de l'église Saint-Gault à peine finis, Patricia Pailloux, maire de Yèvre-la-Ville, et Alain Di Stefano, maire délégué de Yèvre-le-Châtel, retroussent leurs manches pour redonner son lustre à l'intérieur du bâtiment dont les travaux vont commencer.

Et chacun, qu'on soit particulier ou professionnel, est prié d'apporter sa pierre à l'édifice, inscrit aux Monuments historiques depuis 1925.

Une nouvelle convention a été signée samedi par Patricia Pailloux et Jean Richard, délégué général adjoint de la Fondation du patrimoine, l'un des pourvoyeurs en dons qui avait déjà participé à la collecte précédente.

Pour rénover cette église édifiée au IX^e siècle et agrandie au XIII^e qui nécessite une réfection complète (voûtes et plafonds dégradés, travaux de charpente, de menuiserie et d'électricité), la petite commune doit s'endetter pour arriver à réunir 464.000 €. Ou plutôt faire appel à de généreux donateurs appelés à verser leurs deniers (du culte !).

L'appel aux dons pour la rénovation de l'extérieur (495.000 €) avait porté ses fruits. « Là, on espère la même chose, suggère Alain Di Stefano. On n'a pas les moyens de Notre-Dame ! »

Pour voler à leur secours, en dehors de la contribution des particuliers collectée par la Fondation du patrimoine,

plusieurs partenaires ont mis la main à la poche : l'État via la Direction régionale des affaires culturelles Centre-Val de Loire (Drac) qui abondera 30 % de la somme, le conseil départemental (35 %) et la Mission Bern (149.000 €, elle est aussi intervenue sur les travaux extérieurs).

La Fondation pour la sauvegarde de l'art français est aussi mise à contribution. Et plus modestement, la commune, l'association paroissiale et les Compagnons de la Châtellenie.

Selon Alain Di Stefano, il devrait alors rester une somme d'environ 10 % à la charge de la commune. Les travaux dureront huit mois.

0oWaMJzwGp70sNTMX3sHAGTl0lh5ogDaDlyfqAaPzh2bPTA0vp7wdKuyjFOngZldqRPoAYeDs7uDuFOYl-OIZi3kTW07tux6y_JOsN0MjBI

Cette église est fermée depuis 10 ans : votre vote en ligne pourrait la sauver



Eglise de la décollation de saint Jean-Baptiste à Oiselay-et-Grachaux en Haute-Saône • © Association Patrimoine de Oiselay-et-Grachaux

L'association Patrimoine d'Oiselay-et-Grachaux (Haute-Saône) se mobilise pour obtenir le plus de votes en ligne en sa faveur afin que la fondation "La sauvegarde de l'art français" finance une partie de la restauration de l'église du village, un monument classé et fermé depuis dix ans pour raison de sécurité.

Dernière ligne droite pour que le projet franc-comtois de Oiselay-et-Grachaux soit sélectionné par la fondation "La sauvegarde en faveur du patrimoine religieux rural" pour la Bourgogne-Franche-Comté. Il s'agit de voter avant le dimanche 16 novembre pour l'un des trois projets retenus lors d'une première sélection en Bourgogne-Franche-Comté.

Cette année, cette fondation a présélectionné pour sa collecte patrimoine religieux rural, en collaboration avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Régionales), trois églises. Chaque année, la Fondation attribue en moyenne 1,5 million d'euros pour aider à la restauration d'une centaine d'édifices.

Une église fermée pour raison de sécurité

Point commun entre l'église Saint-Georges de Vinneuf, la collégiale Saint-Lazare d'Avallon (toutes deux dans l'Yonne) et l'église d'Oiselay-et-Grachaux en Haute-Saône, ces trois bâtiments doivent être restaurés ! Le petit poucet franc-comtois de cette sorte de compétition se mobilise pour être le lauréat régional et obtenir le soutien financier de la fondation.

Cette fermeture, qui dure depuis près de dix ans, symbolise l'urgence absolue d'intervenir pour stopper les dégradations (infiltration eau, toitures, toiles abîmées, chute de plâtre...) et prendre des mesures à titre conservatoire afin de protéger l'édifice en vue d'une restauration future. Fondation de la sauvegarde de l'art français

La plus petite commune a plus d'un argument à avancer pour obtenir la faveur du public. Les travaux de restauration pourraient permettre d'ouvrir à nouveau l'église. L'édifice est fermé depuis dix ans pour éviter tout accident dû à une chute éventuelle de matériaux. Et, ce bâtiment est classé au titre des Monuments Historiques depuis 2007.

L'association du village se mobilise

Depuis un an, l'association Patrimoine de Oiselay-et-Grachaux se mobilise pour développer le mécénat. Une association qui compte 27 membres pour 433 habitants.

C'est important d'avoir une église ouverte dans son village. C'est notre patrimoine, notre histoire. Estelle Girardet, présidente de l'Association du patrimoine de Oiselay-et-Grachaux



L'église d'Oiselay-et-Grachaux est fermée depuis dix ans par précaution. • © Association Patrimoine de Oiselay-et-Grachaux

L'association du patrimoine du village a justement été créée pour trouver des financements afin de restaurer l'église. Un bâtiment qui n'a pas qu'une fonction religieuse, c'est aussi un atout touristique.

Des journées du patrimoine exceptionnelles

Pour la première fois depuis dix ans, les portes de l'église ont été ouvertes à l'occasion des journées du patrimoine. Des amateurs de belles pierres sont venus de bien au-delà du village pour découvrir cette majestueuse église classée. Sans pouvoir vraiment tout admirer de près en raison d'un cordon de sécurité.

On a été très étonné de voir un public, venu de divers horizons, qui s'intéresse à notre patrimoine rural de Haute-Saône. Estelle Girardet, présidente de l'Association du patrimoine de Oiselay-et-Grachaux

L'église d'Oiselay-et-Grachaux est l'un des " *trésors architecturaux de la Haute-Saône* " selon la présentation de la fondation.

Un trésor architectural

Dans sa présentation sur le site internet de la fondation, les différentes richesses de cette église du XVIII^e siècle sont développées.

L'édifice renferme également de nombreux objets classés (retables, tableaux, chaire à prêcher), dont un retable baptismal du XVII^e siècle et un retable monumental du XVIII^e siècle encadrant une monumentale toile de l'Adoration des Bergers présentant un état de relâchement (plis) très prononcé et inquiétant qu'il conviendrait de faire restaurer. Fondation de la sauvegarde de l'art français



Vue du chœur de l'église d'Oiselay-et-Grachaux • © Association Patrimoine de Oiselay-et-Grachaux

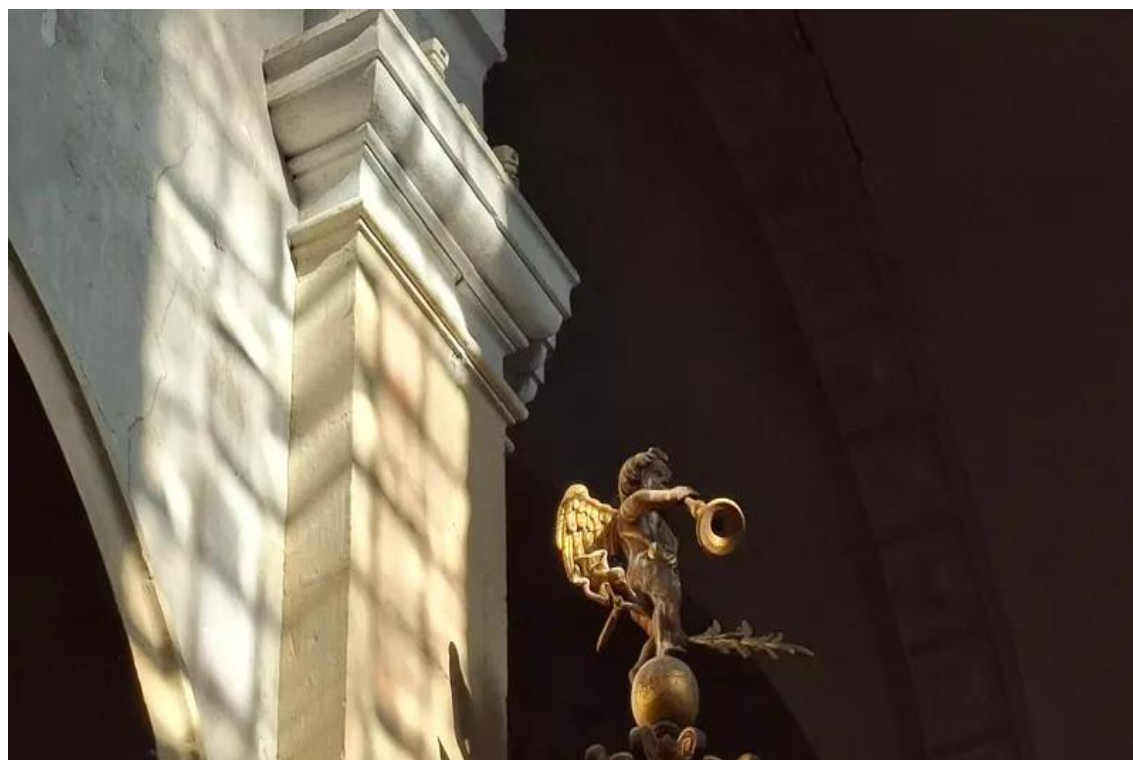
Toujours selon le texte de présentation de la fondation, " *Soutenir cette candidature, c'est investir non seulement dans un monument historique de grande beauté et d'intérêt, mais surtout dans un projet citoyen viable et porté par une communauté déterminée à redonner vie à son trésor* ".

Ensemble pour sauver l'église

Ce sauvetage a un prix ! En 2019, un architecte en chef des monuments historiques avait déjà évalué les travaux à un peu moins de 4 millions d'euros. Une somme colossale pour une commune qui a un budget annuel maximum de 400 000 euros. Avec des travaux impératifs comme le réseau d'eau ou même pour la salle des fêtes.

La maire du village, Christelle Cuenot (SE), apprécie la mobilisation de l'association patrimoine du village. Des engagements complémentaires.

Ce sont des dossiers qui vous absorbent sur un mandat, il faut donc être plusieurs. Christelle Cuenot, maire (SE) d'Oiselay-et-Grachaux



Détail de l'église d'Oiselay-et-Grachaux • © Association Patrimoine de Oiselay-et-Grachaux

Un vote jusqu'au 16 novembre

Pour le village d'Oiselay-et-Grachaux, la partie n'est pas gagnée. Les deux autres communes de l'Yonne ont plus d'habitants, donc potentiellement plus de votants. L'association du patrimoine d'Oiselay-et-Grachaux souligne que ces travaux seront aussi réalisés pour laisser une église aux générations futures et *"transmettre son histoire"*

qu'elles soient croyantes ou amateurs d'art architectural.

■ Comps

L'église bientôt restaurée ?



C'EST à l'issue des Journées européennes du patrimoine, fin septembre, qu'est née l'idée du projet de restauration de la façade et de la porte de l'église Saint-Étienne de Comps. Ce dernier vient d'être sélectionné par la fondation La Sauvegarde de l'art français parmi trois dossiers retenus en Occitanie dont la chapelle Saint-Martin de Riberis à Montfaucon (Gard) et l'église Sainte-Marie de Formiguières (Pyrénées-Orientales) dans le cadre de la collecte nationale pour le patrimoine religieux des villages.

L'édifice religieux de Comps est un bâtiment communal important du patrimoine compsois. Bâti au XIX^e siècle, il a résisté à de nombreuses inondations, jusqu'à celles, catastrophiques, de 2002-2003 où il a beaucoup souffert. Témoin de l'histoire du village, il a son clocher



décentré et des inscriptions gravées sur le fronton de sa façade "République Française - Liberté - Egalité - Fraternité". Sa restauration attendue s'inscrit parfaitement dans le cadre de ce concours national. À Comps, les paroissiens et le curé, le père Ronald, se disent ravis de cette sélection. Une belle reconnaissance pour le village, déjà connu pour sa plus grande crèche du Gard visible à chaque fin d'année à l'église, ainsi que pour les bénévoles investis autour de ce projet de restauration.

Le dossier de candidature a été «monté en une semaine et déposé début octobre, après un travail commun des deux associations : Du santon à la crèche provençale et Comps mon village», explique Romain Rodriguez, Compsois, demeurant à deux pas de l'église. Romain Rodriguez et

Delphine Bauduin-Lhermet, sont les présidents respectifs de ces deux associations. Ils portent ce projet avec le soutien du maire, Jean-Jacques Rochette. «Nous espérons que les habitants et amoureux du patrimoine voteront nombreux pour ce beau projet !», glisse Romain Rodriguez.

L'HEURE DE VOTER

Si le dossier est élu, il bénéficiera d'un accompagnement financier et du lancement d'une campagne de souscription nationale pour engager les travaux.

«Il ne reste plus que quatre jours pour nous aider à remporter le concours. Soutenez la restauration de l'église Saint-Étienne de Comps en votant dès maintenant pour notre projet ! Chaque vote compte, et c'est grâce à vous que notre

belle église pourra retrouver tout son éclat», souligne, très motivé, Romain. Partagez, votez, demandez à vos amis, familles et collègues de faire de même ! Un immense merci pour votre soutien et votre mobilisation. On compte sur vous !». Les résultats seront annoncés le lundi 17 novembre.

BIENTÔT LA CRÈCHE

En parallèle, Romain a commencé la mise en place de son immense crèche, depuis fin septembre. Ce sera la 19^e édition, avec de nouvelles surprises. Elle sera visible du samedi 22 novembre au dimanche 25 janvier 2026. «J'ai un rêve... Que pour fin 2026, et pour la 20^e édition de la crèche provençale de Noël, l'église Saint-Étienne soit restaurée!», confie ce passionné. Les rêves sont faits pour être réalisés, votez !

Comment voter ?

Pour voter :
sauvegardeartfrancais.fr
 Choisissez la région Occitanie ; sélectionnez le projet n°2 - Église Saint-Étienne à Comps (Gard) ; validez et remplissez le formulaire (nom, prénom, code postal, mail).

Yonne : l'église de Vinneuf espère le soutien, grâce aux votes, de la fondation pour la sauvegarde de l'art français



Françoise et Jean-Pierre Hamard, de l'association Vinneuf Amis du patrimoine et Sylvain Nezoncet, maire de Vinneuf © Radio France - Renaud Candelier

L'église Saint-Georges de Vinneuf dans l'Yonne a été retenue par la Fondation pour la sauvegarde de l'art français, pour un concours qui lui permettrait de bénéficier d'une dotation. Il suffit de voter en ligne pour cet édifice du XIIIe siècle dont la troisième phase de rénovation débute.

C'est une église particulière que celle du village de Vinneuf dans le nord de l'Yonne. Cet édifice du XIIe siècle qui comporte notamment un retable exceptionnel en est à sa troisième phase de rénovation, principalement financée par la commune. Une commune qui espère obtenir une nouvelle aide de la fondation pour la sauvegarde de l'art français. Et pour cela, il suffit de [voter en ligne](#).

Trois phases de travaux pour l'église

La municipalité de Vinneuf, village de 1 500 habitants, a déjà engagé **pour 1,7 millions d'euros** de travaux depuis 2017. Après le clocher et la nef, c'est maintenant au tour du chevet et des chapelles de voir leurs toitures et façades rénovées. Et il y a toujours urgence puisque des infiltrations endommagent encore l'édifice et son contenu remarquable : **un retable polychrome et doré du XVIe siècle**, l'un des rares de l'Yonne, sauvé de la révolution, retraçant les martyrs de Saint-Georges; une vierge à l'enfant et une sainte marie madeleine, sculptures classées du XIVe siècle; ou encore cette statue de Saint-Georges terrassant le dragon éclairée par **un puit de lumière mais qui fuit** et fragilise l'oeuvre. Avec une façade principale couleur crème rénovée, l'église de Vinneuf semble comme neuve, mais il reste beaucoup à faire pour lui éviter de se dégrader.



Le retable du XVIe siècle de l'église de Vinneuf © Radio France - Renaud Candelier

Une redécouverte du patrimoine local

Il y a encore quelques années, il ne savait pas à quel point l'église de son village était remarquable, Sylvain Nezondet est maire de Vinneuf : *"J'ai été enfant de chœur, j'ai fait ma communion et il y a beaucoup de détails, que je remercie Françoise et Jean-Pierre (Hamard) de m'avoir fait découvrir. Ce qui m'a été le plus marquant, cela a été le retable. On se dit - oui, c'est beau. Mais on n'y fait pas attention."*



Première scène du retable présentant Saint-Georges et le dragon © Radio France - Renaud Candelier

Le très important travail d'une association

Françoise et Jean-Pierre Hamard ont fondé [l'association Vinneuf Les Amis du Patrimoine](#) et réalisé un travail colossal pour recenser l'intégralité des oeuvres et pièces présentes dans l'édifice religieux, dont ce retable du XVIe siècle, l'un des rares de l'Yonne, précise Jean-Pierre Hamard : *"il comporte trois niveaux et il y a douze scènes différentes. Il y a tous les martyrs de Saint-Georges. Ce retable a survécu à la Révolution parce qu'il avait été entièrement plâtré. Il a disparu sous les couches de plâtre et il a été sauvé grâce à cela."*

"Nous voulons les rendre curieux de ce qu'ils ont dans leur village" - Françoise Hamard

Désormais, l'association cherche à faire connaître des habitants ce beau patrimoine local, Françoise Hamard en est la présidente : *"Nous voulons les rendre curieux de ce qu'ils ont dans leur village. Par exemple, un jour, nous avons fait une visite (de l'église) et on montre la façade principale où se trouve un tympan avec une scène qui représente quelque chose. Personne ne savait ce que ça représentait. Nous avons cherché et nous leur avons présenté. Et là, ça permet de regarder autrement cette façade à laquelle on ne fait pas attention si on passe en voiture ou à pieds."*



Vierge à l'enfant en l'église de Vinneuf, Yonne © Radio France - Renaud Candelier

Aider simplement par son vote

Pour aider Vinneuf dans ce concours, il suffit de vous rendre sur [le site de la fondation pour la sauvegarde de l'art français](#). Vous pouvez aussi choisir de voter pour un autre édifice de l'Yonne, plus connu, la collégiale Saint-Lazare d'Avallon. L'édifice recueillant le plus de vote pourra percevoir une dotation. Vous avez jusqu'à dimanche 16 novembre 2025 pour voter.



La chapelle des Forges en lice pour le financement de sa restauration

Fresselines

La chapelle des Forges a été présélectionnée à la Collecte nationale pour la préservation du patrimoine religieux rural, organisée par la Sauvegarde de l'art français. Datée de 1631, elle abrite un plafond lambrissé peint, orné des Litanies de la Vierge sur fond rouge sombre. L'édifice est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 2004. Cette candidature s'inscrit dans la volonté de la commune de préserver et valoriser son patrimoine ancien, qui témoigne du riche passé artistique de la vallée de la Creuse.

En cas de succès au vote public, la chapelle pourrait bénéficier d'une souscription nationale pour restaurer son décor intérieur et sécuriser l'ensemble du bâtiment. Les habitants, amis du patrimoine et visiteurs sont invités à voter en ligne. Une mobilisation locale importante pourrait faire la différence et offrir à cet édifice rural une nouvelle vie. Clôture des votes le 16 novembre.

M.W.

■ Pour voter : www.sauvegardeartfrancais.fr/collecte-patrimoine-religieux.



Jusqu'au 16 novembre, il est possible de voter pour la chapelle des Forges afin qu'elle bénéficie d'une souscription nationale. Elle permettrait de financer sa restauration.



FRESSSELINES ■ Quelques clics pour préserver la petite église des Forges

Le vote du public est essentiel

Avec sa voûte peinte du XVII^e siècle quasiment unique en France, la chapelle Saint-Gilles des Forges de Fresselines est un « trésor » à protéger. Elle est en compétition avec deux autres monuments de Nouvelle-Aquitaine pour bénéficier d'un soutien de La Sauvegarde de l'art français.

Hedwige de Croutte, présidente des Amis de Fresselines, rappelle que l'église des Forges « est un vrai bijou qui doit être consolidé dans ses fondations. Les contre-forts posés dans le passé doivent être repris car le bâtiment est situé sur un terrain en pente et continue de bouger ». Elle poursuit son diagnostic : « Le temps a fragilisé cette chapelle à l'aspect modeste, construite au XII^e siècle. Des travaux préliminaires de consolidation sont donc nécessaires à sa stabilité ».

Des fondations à la voûte lambrissée

Le coût des travaux de consolidation est estimé actuellement à 1,3 million d'euros et dépasse les capacités financières de la commune dont l'objectif



ÉDIFICE. La chapelle Saint-Gilles a besoin des votes du public.

premier est la restauration de la voûte lambrissée peinte, restauration nécessitant le savoir-faire de spécialistes des métiers d'art.

Un dossier a été présenté dans le cadre de l'opération « Sauvons ensemble les trésors vivants de nos villages ! », engagée en faveur du patrimoine religieux rural par la fondation La Sauvegarde de l'art français aux côtés du ministère de la Culture. « Notre chapelle Saint-Gilles des Forges, en attente de restauration, a été présélectionnée parmi les candidatures reçues, se félicite Hedwige de Croutte.

C'est la dernière ligne droite : le vote du grand public est essentiel ! »

C'est désormais aux citoyens de voter pour les édifices qu'ils veulent voir restaurés partout en France !

L'édifice qui aura reçu le plus de votes parmi les projets en lice bénéficiera de l'appui de La Sauvegarde de l'art français pour l'ouverture et l'animation d'une souscription ainsi que des dons collectés.

La chapelle Saint-Gilles des Forges appartient à l'héritage culturel commun à tous les Fresselinois, son décor de voûte lambrissée peint de motifs

des Litanies de la Vierge, quasiment unique en France, daté de 1631, en est le joyau.

La chapelle reste l'exceptionnel témoignage du passage, sur cette route importante reliant à l'époque Limoges à Château-meillant, d'un artiste itinérant dont « l'ouvrage aux couleurs chaudes, aux allégories expressives, au parti pris subtil du médaillon blanc qui se détache sur un rare fond sang de bœuf » comme le rappelle Noëlle Bertrand dans ses écrits, émeut toujours et invite au partage.

Restaurée, elle redeviendra un lieu vivant au sein de la commune, inscrite dans le circuit touristique du bourg, déjà riche d'un important héritage artistique laissé par Claude Monnet, Maurice Rollinat, Gaston Thiéry et bien d'autres qui perpétuent, de nos jours, cette tradition artistique. ■

➔ Voter. Quelques clics suffisent pour soutenir l'édifice, jusqu'au 16 novembre à minuit, sur le site www.sauvegardeartfrancais.fr/collecte-nationale-patrimoine-religieux ; cliquer sur la région Nouvelle-Aquitaine, voter pour la chapelle Saint-Gilles des Forges à Fresselines.

Edition : **12 novembre 2025 P.3**
Famille du média : **Médias régionaux**
(hors PQR)
Périodicité : **Hebdomadaire**
Audience : **18691**



Journaliste : -
Nombre de mots : **43**

Région / Faits divers

Repérez, proposez, votez !

Les Bourguignons-Francis-Comtois ont jusqu'au 31 décembre pour proposer les œuvres locales qu'ils souhaitent voir protégées via le 5^e programme "Le Plus grand musée de France", que portent la Sauvegarde de l'Art Français et Allianz.



Cauville

Vote

Il ne reste que jusqu'à dimanche pour voter afin de sauver l'église de Cauville, laquelle fait partie des trois églises sélectionnées par La Sauvegarde de l'Art Français, qui a lancé un appel à projet dans le cadre d'une collecte pour le patrimoine religieux rural. Dans chaque région, le gagnant bénéficiera de l'ouverture d'une souscription permettant de restaurer l'église.

Les habitants sont appelés à voter pour restaurer l'église de Comps !

Grâce à l'implication d'habitants, l'église Saint-Étienne de Comps est candidate pour obtenir un financement en vue d'être restaurée. Les habitants ont jusqu'au lundi 17 novembre pour voter.



Le Républicain d'Uzès et du Gard - Il est possible de voter pour que l'église Saint-Étienne de Comps soit lauréate de la campagne de financement de La Sauvegarde de l'art français.

C'est à l'issue des [Journées européennes du patrimoine, fin septembre](#), qu'est née l'idée du **projet de restauration** de la façade et de la porte de l' **église Saint-Étienne de Comps** . Ce dernier vient d'être sélectionné par la fondation La Sauvegarde de l'art français parmi trois dossiers retenus en Occitanie dont la chapelle Saint-Martin de Riberis à Montfaucon (Gard) et l'église Sainte-Marie de Formiguères (Pyrénées-Orientales) dans le cadre de la **collecte nationale pour le patrimoine religieux des villages** .

L'édifice religieux de Comps est un bâtiment communal important du patrimoine compois. Bâti au **XIX^e siècle** , il a résisté à de nombreuses inondations, jusqu'à celles, catastrophiques, de 2002-2003 où il a beaucoup souffert. Témoin de l'histoire du village, il a son clocher décentré et des inscriptions gravées sur le fronton de sa façade "République Française - Liberté - Égalité - Fraternité". Sa restauration attendue s'inscrit parfaitement dans le cadre de ce concours national.

À Comps, les paroissiens et le curé, le père Ronald, se disent ravis de cette sélection. Une belle reconnaissance pour le village, déjà connu pour sa **plus grande crèche du Gard** visible à chaque fin d'année à l'église, ainsi que pour les bénévoles investis autour de ce projet de restauration.

L'heure de voter !

Le dossier de candidature a été "monté en une semaine et déposé début octobre, après un travail commun des deux associations : **Du santon à la crèche provençale et Comps mon village**", explique Romain Rodriguez, Compsois, demeurant à deux pas de l'église. Romain Rodriguez et Delphine Bauduin-Lhermet, sont les présidents respectifs de ces deux associations.

Ils portent ce projet avec le soutien du maire, Jean-Jacques Rochette. "Nous espérons que les habitants et amoureux du patrimoine voteront nombreux pour ce beau projet !", glisse Romain Rodriguez.



Romain Rodriguez, président d'une des deux associations qui ont oeuvré pour que l'église de Comps soit candidate au financement. ©Le Républicain d'Uzès et du Gard

Si le dossier est élu, il bénéficiera d'un accompagnement financier et du lancement d'une campagne de souscription nationale pour engager les travaux.

"Il ne reste plus que quatre jours pour nous aider à remporter le **concours**. Soutenez la restauration de l'église Saint-Étienne de Comps en votant dès maintenant pour notre projet ! Chaque vote compte, et c'est grâce à vous que notre belle église pourra retrouver tout son éclat", souligne, très motivé, Romain. Partagez, votez, demandez à vos amis, familles et collègues de faire de même ! Un immense merci pour votre soutien et votre mobilisation. On compte sur vous !". Les **résultats seront annoncés le lundi 17 novembre**.

Bientôt la crèche

En parallèle, Romain a commencé la mise en place de son immense crèche, depuis fin septembre. Ce sera la 19

e édition, avec de nouvelles surprises. Elle sera visible du samedi 22 novembre au dimanche 25 janvier 2026. "J'ai un rêve... Que pour fin 2026, et pour la 20 e édition de la crèche provençale de Noël , l' **église Saint-Étienne** soit restaurée!", confie ce passionné. Les rêves sont faits pour être réalisés, votez !

Pour voter, cliquez ici , choisissez la région Occitanie ; sélectionnez le projet n°2 - Église Saint-Étienne à Comps (Gard) ; validez et remplissez le formulaire (nom, prénom, code postal, mail).

Fégréac : mobilisés pour sauver leur chapelle

Lien vidéo: <https://telenantes.ouest-france.fr/lactu/article/fegreac-mobilises-pour-sauver-leur-chapelle>

C'est une petite chapelle discrète à l'histoire peu commune...À Fégréac, au nord du département, la chapelle des Saints-Anges Gardiens prend l'eau depuis plus de vingt ans. Un collectif d'habitants a décidé de la sauver. L'édifice religieux vient d'être pré-sélectionné par la fondation de "[La sauvegarde de l'art français](#)" pour bénéficier d'une enveloppe de financement. Pour voter, rdv ici :

Patrimoine : rond-point ou église, il faut choisir



Eglise Saint-Georges d'Escamps, dans l'Yonne

Afin de sauvegarder un patrimoine religieux français laissé à l'abandon au profit d'infrastructures plus modernes, la Fondation pour le patrimoine et la Fondation pour la sauvegarde de l'art français ont décidé d'associer leurs efforts alors que la collecte de fonds lancée en septembre 2023 par Emmanuel Macron pour sauver 5000 églises est bien loin d'avoir atteint ses objectifs.

La France de 2025 laisse son héritage à l'abandon : au-delà du pitoyable vol de plusieurs joyaux de la Couronne de France au Musée du Louvre le 19 octobre dernier, près de 50 000 édifices religieux se dégradent inexorablement sur le territoire national, et parmi eux, 5 000 risquent de basculer dans l'oubli définitif. Face à cette urgence, la mobilisation s'organise, portée par des fondations dédiées, car c'est une course contre la montre pour sauver ce qui reste de notre héritage spirituel et culturel qui est engagée.

Aux côtés de la Fondation pour le patrimoine, la Fondation pour la sauvegarde de l'art français vient d'être associée à la campagne baptisée « Sauvons le patrimoine religieux de nos villages » : « Le patrimoine est comme nous, il vieillit. Alors si on ne l'entretient pas régulièrement, il disparaît », lance dans les colonnes du *Figaro* Olivier de Rohan-Chabot, président de la Fondation. Ce passionné d'histoire, qui a consacré sa vie à la préservation des trésors artistiques français, insiste sur l'ampleur du désastre.

L'initiative cible spécifiquement les édifices situés dans des communes de moins de 10 000 habitants - un seuil porté à 20 000 en outre-mer pour inclure les réalités insulaires. L'objectif à quatre ans ? Identifier, restaurer et rouvrir 1 000 monuments religieux, en priorisant les travaux de conservation, de mise en sécurité et de prévention des risques. Déjà, 8 000 sites ont été sauvés par l'institution au fil des ans, un bilan qui inspire confiance mais qui reste une goutte d'eau dans l'océan des besoins.

En avril 2024, un premier jalon a été franchi avec l'annonce de 100 projets bénéficiaires, les fameuses « petites Notre-Dame » des villages et petites villes. Parmi elles, 60% ne bénéficient d'aucune protection au titre des Monuments historiques, 55% sont en état de péril avancé ou fermées au public, et près de la moitié se dressent dans des bourgs de moins de 1 000 âmes. Ces chiffres traduisent une réalité poignante : ce sont les joyaux les plus modestes, ceux des campagnes oubliées, qui souffrent le plus.

Financièrement, l'effort est colossal. Pour sauver une seule église aujourd'hui, il faut déboursier entre 500 000 et 3 millions d'euros, selon l'ampleur des travaux - toitures effondrées, clochers instables, installations électriques obsolètes ou normes de sécurité incendie à réviser. La Fondation du patrimoine a déjà mobilisé 16,7 millions d'euros en soutien au patrimoine religieux rural, dont 6,6 millions dédiés à ces 100 édifices prioritaires. Pourtant, 5,4 millions manquent encore pour boucler le financement.

Olivier de Rohan-Chabot, avec son franc-parler habituel, propose des comparaisons percutantes pour interpeller les décideurs. « Il y a des choix drastiques à faire : on pourrait par exemple faire un rond-point de moins et une église de plus », ironise-t-il. Et de préciser : « Je ne cherche pas à priver la France de ronds-points, mais quand on connaît le prix d'un rond-point, on peut sauver beaucoup d'églises avec ça. » Une pique qui vise les priorités budgétaires, souvent tournées le « moderne » au détriment du legs du passé.

Pour dynamiser la collecte, un mécanisme participatif innovant est mis en place. Un appel à candidatures a été lancé auprès des maires, qui disposaient jusqu'au 12 octobre 2025 pour soumettre leurs dossiers. Depuis le 23 octobre, un jury s'est réuni afin de sélectionner à terme trois projets par région, et le public sera invité à voter pour ses favoris. L'annonce des lauréats interviendra le 17 novembre suivant.

Des exemples concrets illustrent déjà l'impact potentiel : un don de 5 000 euros pour restaurer des vitraux fragiles, 20 000 euros pour refaire la toiture d'un clocher menaçant de s'écrouler, ou 25 000 euros pour sécuriser une chapelle contre les risques d'incendie. Comme dans le cas de l'église de Voutezac, près de Limoges, où l'absence de mise aux normes électriques expose le bâtiment à des dangers immédiats.

Au-delà des chiffres, c'est l'importance symbolique du patrimoine religieux qui motive cette croisade. Comme le rappelle Olivier de Rohan-Chabot, « le patrimoine religieux représente au moins la moitié du patrimoine français. (...) S'il n'y avait plus nos églises et ce qu'elles contiennent, ce serait vraiment le plus grand musée de France qui disparaîtrait », s'alarme-t-il.

Mais quand on voit combien la France de 2025 prend soin de ses plus prestigieux musées, il y a de quoi s'inquiéter...



Guéret - Agglomération → Vie locale

FAITS D'HIER ■ Des peintures symboliques du XVII^e siècle ornent la chapelle des Forges à Fresselines

Tout un décor sur le thème du rosaire

Alors que le vote pour la chapelle de Fresselines s'achève ce dimanche à minuit, zoom sur ses peintures symboliques aux lignes épurées sur le thème du rosaire et de la Bible, peintes en 1631 sur sa voûte en lambris.

On n'a jamais tant parlé de la chapelle des Forges à Fresselines que depuis qu'elle est l'un des trois sites sélectionnés par la fondation Sauvegarde de l'art français pour bénéficier d'une aide à la restauration si elle obtient le plus grand nombre de voix sur son site Internet ([www.sauvegardeartfrancais.fr/collecte-](http://www.sauvegardeartfrancais.fr/collecte-nationale-patrimoine-religieux/)

[nationale-patrimoine-religieux/](http://www.sauvegardeartfrancais.fr/collecte-nationale-patrimoine-religieux/)). Un vote qui s'achève aujourd'hui 16 novembre à minuit.

Des peintures d'un artiste inconnu

Construite au XII^e siècle et placée sous le double vocable de la Vierge et de Saint Gilles, elle appartient à l'abbaye d'Aubepierre. Cette chapelle se distingue des autres par un trésor qui n'est ni d'or ni d'argent : des peintures symboliques aux lignes épurées sur le thème du rosaire et de la Bible, peintes en 1631 sur sa voûte en lambris, en forme de coque de bateau renversée. Elles furent exécutées par un artiste inconnu, proba-



blement itinérant et italien, sous l'épiscopat de François de La Fayette et l'abbatiate de Jean de Saint-Maure.

Noëlle Bertrand, professeure d'histoire, membre de la Société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse, a étudié et décrypté ce décor composé de trente-cinq médaillons, soit ovales dans un cadre rectangulaire à oreilles sur les petits côtés, soit ronds à fond blanc. Chacun est accompagné d'un texte en

latin dans un phylactère, que nous rapportons ici en français.

L'hymne à la Mère de Dieu en images

Voici ce que les médaillons représentent. Tour de David : elle est comparée au cou de la Vierge dans le Cantique des cantiques. Tige de Jessé : la généalogie de la Vierge et de Jésus s'inscrit dans celle de Jessé. Puits des eaux : un puits et une corde. Pierre précieuse : une pierre taillée. Miroir sans

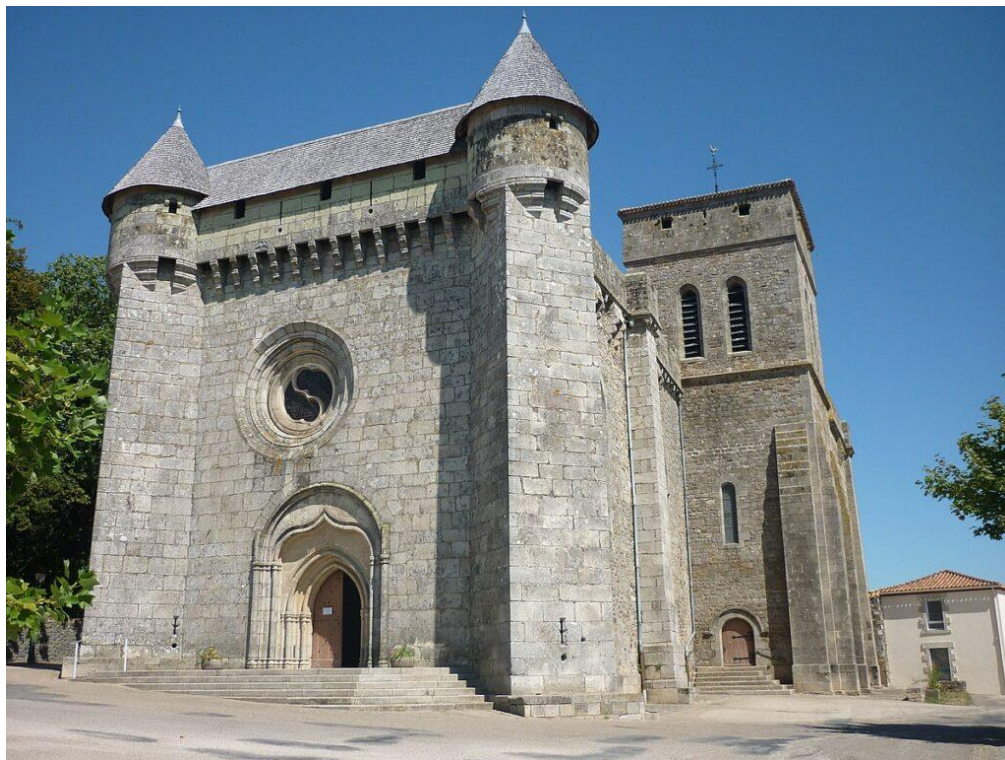
tache : symbolisant la justice et la virginité. Mont du salut : référence à l'hymne acathiste (*chanté ou écouté debout, N.D.L.R.*) à la Mère de Dieu (1^{ère} strophe). Livre fermé : livre de la Sagesse (Ancien Testament). I.H.S. : Jésus sauveur des hommes. Porte du Ciel : allégorie de Marie, voie d'accès au Christ. Étoile de mer : étoile verte. Miroir de justice : miroir rond sur pied tourné. Maison d'or : illustrant le passage de la Bible « Temple du vrai Salomon,

tout brillant de l'or de la charité ». Jardin clos : allégorie de la pureté de la Vierge dans le Cantique des Cantiques. Fontaine des miracles : fontaine à une vasque. Notre espérance : femme tenant une colombe, référence à la colombe de l'Esprit saint tenue par Jésus ou la Vierge dans l'iconographie religieuse. Tour d'ivoire : l'ivoire représentant par sa préciosité et sa blancheur la pureté inviolable. Temple de Dieu : église à contreforts surmontée d'un clocher. Fontaine des vivants : fontaine à deux vasques superposées. Arche d'alliance : « l'Arche de la nouvelle alliance dorée par l'Esprit », évoquée dans l'hymne acathiste (12^e strophe). Arbre de vie : Noëlle Bertrand note qu'il s'agit en fait de l'Arbre de la connaissance, dont Adam et Ève ont mangé le fruit, Marie, nouvelle Ève, répare la faute originelle. Sphère posée sur deux cierges en X, (lacune du phylactère), pourrait être l'illustration de la « Mère du créateur » évoqué dans l'hymne acathiste (1^{ère} et 10^e strophes). Étoile du matin : « Réjouis-toi Étoile qui annonce le Lever du Soleil », évoquée dans l'hymne acathiste (1^{ère} strophe). Miroir (lacune du phylactère), représente le miroir de la sainte virgini-

té, hymne acathiste (10^e strophe). Porte fermée : « Vierge, tabernacle du Dieu vivant », hymne acathiste (12^e strophe). Lys entre les épines : allégorie de la Passion, le lys est pur, les épines n'ont pas prise sur la Vierge. Racine sainte : Marie est une sainte racine, issue de Jessé, père de David. Rameau fleuri (lacune du phylactère) : « Réjouis-toi, jeune pousse au bourgeon immortel », hymne acathiste (3^e strophe). Maria : initiales M. A. entravées (*un bâton passé entre elles, N.D.L.R.*) surmontées d'une croix. Lumière du monde : évoque la Vierge « Auréole du soleil levant », hymne acathiste, (11^e strophe). Belle comme la lune : symbole allégorique avec le soleil. Maîtresse des séraphins : les séraphins sont les anges les plus proches du trône de Dieu. Rose mystique : évoque Marie, « reine du très saint rosaire ». Maîtresse des Anges : tête d'ange ailée.

Espérons que la chapelle des Forges, qui nécessite aujourd'hui d'importants travaux de restauration tant extérieure qu'intérieure, notamment les médaillons que l'artiste felletinois Pierre Buvat a reproduits en aquarelle dans son ouvrage *L'École de Fresselines* (2016), remporte ce challenge. ■

L'église du Boupère et la chapelle de Fégréac en compétition pour obtenir des dons



L'église du Boupère pourrait d'ici peu récolter des dons / DR

La Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français a lancé une grande collecte nationale destinée à soutenir la restauration du patrimoine religieux rural. Dans les Pays de la Loire, trois monuments ont été retenus et un seul pourra bénéficier des fonds récoltés. Jusqu'à ce dimanche 16 novembre à 23h59, le public est invité à voter pour départager les finalistes, comme indiqué par [ICI Loire Océan](#).

Trois édifices ligériens en lice

Pour cette édition, la Fondation a sélectionné un monument par département concerné. En Loire-Atlantique, la chapelle de Villeberte à Fégréac représente le territoire. En Vendée, c'est l'église Saint-Pierre du Boupère qui concourt. La Mayenne, elle, présente l'église Sainte-Sixte de la Chapelle-Rainsouin.

Ces trois édifices, emblématiques de leur histoire locale, nécessitent d'importants travaux de restauration. Le vote du public déterminera lequel recevra le soutien financier de la campagne nationale.

Des travaux urgents pour deux sites majeurs

À Fégréac, la chapelle de Villeberte - aussi appelée chapelle des Saints-Anges-Gardiens - est un lieu fortement ancré dans la mémoire collective. Construite clandestinement pendant la Révolution française, elle demeure un

espace utilisé pour les commémorations religieuses de la commune. Mais son état se dégrade, notamment au niveau de la toiture, dont la rénovation est devenue indispensable pour assurer sa préservation.

À l'autre bout de la région, le Boupère présente l'un des édifices les plus remarquables du haut bocage vendéen : l'église Saint-Pierre, classée Monument historique depuis 1862. Elle nécessite une réfection complète de sa toiture, estimée à 1,4 million d'euros. Les fonds issus de la campagne pourraient couvrir jusqu'à 40 % de ce vaste chantier, laissant un reste à financer important pour la commune.

Le public appelé à départager les monuments

Les habitants de la région et les amoureux du patrimoine peuvent voter pour leur monument favori directement sur le site de la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français. Le résultat déterminera lequel de ces édifices bénéficiera de l'aide financière permettant d'engager ou d'accélérer les travaux de restauration.

L'église du Boupère et la chapelle de Fégréac en lice pour recevoir des dons afin d'être restaurées



l'église du Boupère vue du ciel © Aucun(e) - La Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français

La Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français a lancé une collecte nationale de dons pour la préservation du patrimoine religieux rural. Pour départager les trois monuments retenus pour les Pays de la Loire, le grand public peut voter jusqu'à ce dimanche 16 novembre.

Deux monuments en Loire-Atlantique et Vendée

Seulement un projet sera retenu par la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français pour être restauré, à l'aide des dons récoltés.

En lice, l'église Saint-Pierre au Boupère en Vendée, la Chapelle de Villeberte à Fégréac en Loire-Atlantique et l'église Sainte-Sixte à la Chapelle-Rainsouin en Mayenne.

Le choix du monument retenu pour bénéficier des dons se fera grâce à un vote ouvert au grand public et disponible sur le site de La Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français jusqu'à **dimanche 16 novembre 23h59**.

Des restaurations indispensables

La Chapelle des Saints-Anges-Gardiens, de Villeberte, lieu chargé d'histoire et reconnu par les habitants de Fégréac, nécessite **des gros travaux de rénovation de la toiture**. Cela est nécessaire pour continuer de faire

vivre cette chapelle, qui est encore utilisée pour célébrer l'histoire de la ville avec notamment des commémorations religieuses. Hervé Ménager, secrétaire de l'association "Mémoire Vivante****" à Fégréac rappelle que le choix de la DRAC (Directions Régionales des Affaires Culturelles) s'est fait grâce à la portée historique de cette chapelle et également grâce à « *La création originale de la Chapelle pendant la Révolution française, construite clandestinement par les gens de la frairie* »



La Chapelle de Villeberte, aussi appelé Chapelle des Saints-Anges-Gardiens © Aucun(e) - La Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français

L'église du Boupère de son côté est classée aux **Monuments Historiques** depuis 1862. Elle est un véritable emblème de la commune grâce également à son style caractéristique du haut bocage vendéen.

Mais elle est aujourd'hui sérieusement endommagée. La maire du Boupère, Anne Bizon rappelle que " *toute la toiture doit être refaite, avec une estimation à 1.4 millions d'euros de travaux de rénovation tout en sachant que les aides de cette campagne couvrirait seulement 40% du coût total des travaux*".

Vous pouvez voter pour l'un de ces monuments directement sur [le site](#) de La Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français jusqu'à dimanche soir.

**MERCI À TOUS NOS CORRESPONDANTS POUR LEUR
PRÉCIEUX INVESTISSEMENT**



FONDATION
**LA SAUVEGARDE DE L'ART
FRANÇAIS**